

SOMMAIRE

Présentation du Groupe	3
Message du Président	4
Chiffres clés	6
 Conseil d'administration et comités 	8
Développement durable	11
Ressources humaines	12
Recherche et développement	13
Segments d'activité	15
Organigramme	24
 Participations 	26
Alcatel Optronics	27
Présentation de l'activité	27
L'action Alcatel O	28
Comptes consolidés	29
Rapport financier	31
 Comptes de résultat consolidés 	35
Bilans consolidés au 31 décembre	36
 Tableaux des flux de trésorerie consolidés 	38
 Variation des capitaux propres consolidés 	39
 Notes annexes 	40
 Principales sociétés consolidées 	70
 Tableaux comparatifs des états financiers d'Alcatel et des états financiers de la Division Optronics 	76
 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 	96

Comptes sociaux	97
Résultat	98
 Projet d'affectation du résultat 	98
Action A et action O	98
Comptes de résultat	99
Bilans au 31 décembre	100
Tableau de financement	102
Notes annexes	103
 Résultats et autres éléments caractéristiques de la société relatifs aux cinq dernières années 	115
 Rapport général des commissaires aux comptes 	116
 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées 	117
Risques de l'émetteur	118
Renseignements généraux concernant la société	121
Identité de la société	122
Gouvernement d'entreprise	123
 Répartition du capital et des droits de vote 	126
 Titres et droits émis donnant accès au capital 	128
 Augmentations de capital autorisées 	133
 Titres non représentatifs du capital 	134
Marché de l'action Alcatel	135
 Principales propositions soumises à la prochaine assemblée générale des actionnaires 	137
Les droits et obligations des actionnaires	138
 Forme des actions et seuils statutaires 	139
 Assemblées d'actionnaires – Droits de votes 	139
Affectation du résultat	140
Communication financière et relations avec les actionnaires	141
Responsable du document de référence et attestations	142



Profil: Alcatel devient, en 2001, le n° 1 mondial des fournisseurs d'infrastructures de télécoms. Le Groupe occupe des positions de premier plan sur ses marchés tels que l'accès rapide Internet et les réseaux optiques.

La vision à long terme et le haut niveau technologique du Groupe lui ont permis d'acquérir les positions qu'il détient aujourd'hui.

Alcatel propose des solutions clés en main, depuis le simple service téléphonique jusqu'aux réseaux multimédia les plus sophistiqués.

Son portefeuille comprend toute une gamme de produits innovants nécessaires à la construction de tout type de réseaux de communication.

Ses clients sont aussi bien les opérateurs de télécoms et les fournisseurs de services Internet que les entreprises et les consommateurs.

MESSAGE DU PRÉSIDENT



EN 2001, LE GROUPE EST DEVENU N° 1 MONDIAL DES FOURNISSEURS D'INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMS

Madame, Monsieur, cher Actionnaire,

L'année 2001 a été une année difficile pour votre société mais également une année paradoxale et porteuse d'espoir à plusieurs titres.

Année difficile car notre industrie a été frappée par un retournement brutal de l'activité. Beaucoup de nos clients ont fortement ralenti leurs investissements, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance mais aussi de l'éclatement de la "bulle" financière dont avaient bénéficié certains des acteurs du marché des télécoms au cours des deux dernières années. Quelques grands clients opérateurs se sont endettés, notamment en raison de la mise aux enchères des licences UMTS alors que de nombreux nouveaux acteurs, de taille plus modeste, ont disparu, diminuant d'autant la pression concurrentielle. Ce renversement de conjoncture a entraîné des pertes substantielles chez nombre de grands équipementiers de réseaux de télécoms, dont Alcatel.

Année paradoxale aussi car, parallèlement, le besoin de communication continue de croître. Les consommateurs aussi bien que les entreprises utilisent de plus en plus de services à valeur ajoutée sur Internet, sans oublier le succès persistant de la téléphonie mobile. Nous assistons en fait à une croissance continue de la demande, ce qui montre que les fondamentaux de notre industrie sont sains.

Paradoxale enfin pour ce qui est d'Alcatel puisque votre Groupe a atteint en 2001, grâce à un chiffre d'affaires qui s'est mieux tenu que celui de ses concurrents, la place de n° 1 mondial des fournisseurs d'infrastructures de télécoms, alors qu'il n'était qu'au quatrième rang l'année précédente. Et pourtant, ce qu'il faut bien appeler la "crise des télécoms" nous a conduits à un résultat opérationnel en perte de 361 millions d'euros et à une perte nette comptable de 4,96 milliards d'euros, soit 4,33 euros par action. Cette dernière est principalement liée à trois grands postes : les provisions pour les restructurations que nous avons

lancées, la dépréciation des stocks devenus excédentaires dans une conjoncture déprimée et l'amortissement accéléré d'acquisitions de start-up américaines effectuées il y a deux ans, dont nous avons réduit la valeur pour la mettre en ligne avec la basse conjoncture actuelle. Même si ces pertes sont les plus importantes de l'histoire de votre société, elles sont loin des niveaux atteints cette année par la plupart de nos grands concurrents, notamment nord-américains.

Ce ralentissement brutal de notre activité a bien sûr nécessité des restructurations rapides et massives pour adapter notre structure de coûts au niveau d'activité tel que nous l'anticipons maintenant. Nous avons lancé des mesures énergiques visant à baisser notre point mort de 20 % d'ici la fin de l'année 2002. Notre effectif était de 113 000 personnes fin 2000, de 99 000 personnes fin 2001 et devrait poursuivre sa décroissance au cours de l'année 2002. Ces ajustements douloureux, engagés de manière responsable et en concertation avec les partenaires sociaux, sont nécessaires pour traverser cette période de sous-activité et pour pouvoir repartir sur des bases solides quand cette période d'ajustement sera terminée.

Sur le plan boursier, 2001 a inversé les tendances des années récentes. Alors que durant l'année 2000, les cours des actions télécoms étaient montés à des niveaux jusqu'alors inégalés, les neuf premiers mois de 2001 ont vu une chute très forte de toutes les valorisations du secteur, avant de se reprendre quelque peu en fin d'année. Alcatel n'a pas échappé à ces mouvements.

Dans ce contexte difficile, et malgré le recul boursier et les pertes comptables importantes, Alcatel apparaît aujourd'hui bien armé pour sortir renforcé de la situation de crise actuelle. Ce sentiment se fonde sur la forte dynamique de progression d'Alcatel sur son marché, sur l'accession à des positions de leadership mondial dans plusieurs secteurs technologiques clés et sur le renforcement de la situation financière du Groupe, à un moment où la santé financière du bilan est plus que jamais déterminante.

S'agissant de nos parts de marché, 2001 a vu des progressions notables sur tous les continents. Aux États-Unis, où le marché

a baissé d'au moins 20 %, Alcatel a mieux résisté que ses principaux concurrents. En Europe, dans un marché légèrement déclinant, Alcatel a continué à augmenter ses ventes d'infrastructures, ce qui lui a permis d'accroître ses parts de marché de plusieurs points. En Asie, votre Groupe a connu une croissance exceptionnelle de près de 60 %, largement supérieure au marché. Ces avancées n'ont pu se réaliser que parce que Alcatel s'est montré très compétitif, avec des équipes unies et déterminées : le chiffre d'affaires à périmètre comparable, n'a ainsi diminué que de 5 % à 25,35 milliards d'euros malgré la conjoncture déprimée.

Sur le plan, ô combien essentiel, de la maîtrise technologique, Alcatel est clairement aujourd'hui le leader mondial dans deux domaines capitaux : la large bande et l'optique. Nous avons confirmé en 2001 nos fortes positions en ADSL, moyen d'accès privilégié à l'Internet rapide, grâce à la sortie régulière de nouveaux produits plus performants, moins chers et offrant des services nouveaux, notamment la vidéo sur ADSL. Par ailleurs, Alcatel a cette année devancé tous ses concurrents dans le domaine de l'optique. Son portefeuille large, la haute technologie de ses produits et ses positions géographiques diversifiées lui ont conféré des avantages déterminants en 2001. Pour ce qui est de la téléphonie mobile, Alcatel, après des années difficiles, se positionne aujourd'hui comme le challenger des acteurs établis, grâce à d'importants succès commerciaux dans les réseaux GSM/GPRS et à une alliance réussie avec Fujitsu dans l'UMTS.

Enfin, la situation financière de votre Groupe, malgré cette année difficile, s'est considérablement améliorée. Des progrès substantiels ont été réalisés dans la maîtrise de notre besoin en fonds de roulement, ce qui nous a permis cette année de générer une trésorerie opérationnelle positive. L'endettement net a ainsi baissé par rapport à fin 2000 de plus d'un milliard et demi d'euros et le taux d'endettement correspondant s'élève, fin 2001, à 27 % rapporté aux fonds propres du Groupe.

Conjugué à l'allégement de notre structure de coûts et à la solidité de notre bilan, le renforcement de nos positions de marché doit nous permettre d'être l'un des mieux armés

lors du redémarrage de notre industrie : entre 1996 et 2001, nos ventes dans les télécommunications ont été multipliées par un facteur de 2,5, ce qui montre la très forte dynamique d'Alcatel dans ce secteur. Et j'ai la conviction que le secteur des technologies de l'information, sur lequel nous avons recentré notre Groupe durant ces cinq dernières années, retrouvera une croissance soutenue, en ligne avec l'augmentation continue de la demande de services de télécommunications, même si le moment du redressement de ce marché est à ce jour difficile à prévoir. Alcatel a devant lui un champ immense pour son développement. Il importe maintenant de maintenir notre position de leader mondial et, bien sûr, de restaurer notre rentabilité. C'est la tâche à laquelle nous nous consacrons.

C'est pourquoi, malgré cette année extrêmement contrastée et les pertes importantes qui en ont découlé, votre conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale du 18 avril le paiement d'un dividende qui s'élèverait à 0,16 euro par action, ce qui montre la confiance qu'il a dans votre société.

Notre industrie est entrée pleinement dans la phase de consolidation que je vous annonçais l'année dernière. Je puis vous assurer que l'avenir d'Alcatel s'appuie sur l'engagement de tous ses salariés et sur mon total dévouement pour poursuivre la stratégie développée depuis quelques années.

Serge Tchuruk

CHIFFRES CLÉS

RÉSISTANCE DES VENTES, ENDETTEMENT DIVISÉ PAR DEUX

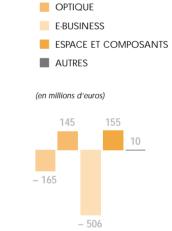
L'ANNÉE 2001 A ÉTÉ UNE ANNÉE DIFFICILE POUR L'ENSEMBLE DES ÉQUIPEMENTIERS TÉLÉCOMS. ALCATEL ENREGISTRE SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE UN FAIBLE RECUL DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE 5 % GRÂCE À UNE AUGMENTATION DE 60 % DES ACTIVITÉS DU GROUPE EN ASIE-PACIFIQUE ET À UNE AMÉLIORATION SIGNIFICATIVE DES PARTS DE MARCHÉ DANS LES RÉSEAUX FIXES ET MOBILES. PERMETTANT AU GROUPE DE DEVENIR LE N°1 MONDIAL DES ÉQUIPEMENTIERS D'INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMS.











RÉSEAUX

PAR SEGMENT

(hors chiffre d'affaires inter-segments)

Près des trois quarts du chiffre d'affaires du Groupe est réalisé

par les segments Réseaux

Alcatel est devenu en 2001

n°1 mondial en transmission

et Optique.

optique.

PAR ZONE **GÉOGRAPHIQUE**

La répartition des ventes dernières années de l'Asie

CHIFFRE D'AFFAIRES CHIFFRE D'AFFAIRES

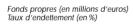
traduit la présence mondiale d'Alcatel et l'émergence ces et des États-Unis.

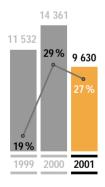
CONTRIBUTION DES SEGMENTS AU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel de - 361 millions d'euros traduit le ralentissement général de l'activité. Il est également affecté par les provisions sur stocks, en particulier dans les segments Réseaux et Optique, ainsi que par le retournement du marché des terminaux.

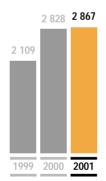
COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉS SUR TROIS ANS				
2001	2000 pro forma ⁽¹⁾	2000 publié	1999	
25 353	26 788	31 408	23 023	
- 361	2 082	2 251	1 275	
- 4 963	1 324	1 324	644	
- 4,33	1,20	1,20	0,69	
- 3,85	1,13	1,13	0,65	
	2001 25 353 - 361 - 4 963 - 4,33	2001 2000 pro forma ⁽¹⁾ 25 353 26 788 - 361 2 082 - 4 963 1 324 - 4,33 1,20	2001 2000 pro forma ⁽¹⁾ 2000 publié 25 353 26 788 31 408 - 361 2 082 2 251 - 4 963 1 324 1 324 - 4,33 1,20 1,20	

⁽¹⁾ Les résultats de l'année 2001 reflètent la nouvelle structure du Groupe suite à l'offre publique de Nexans en juin 2001. Nexans a été déconsolidé rétroactivement au 1er janvier 2001.

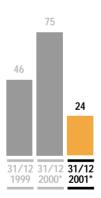




(en millions d'euros)



(en milliards d'euros)



ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES ET DU TAUX D'ENDETTEMENT

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE R&D

ÉVOLUTION DE LA CAPITALISATION BOURSIÈRE

*Actions Alcatel A et O confondues.

Les mesures prises par le Groupe pour maîtriser son besoin en fonds de roulement et ses dépenses ont entraîné une réduction significative du taux d'endettement. Les dépenses de R&D, consacrées pour une grande part aux réseaux optiques et aux réseaux de données, représentent 11,3 % du chiffre d'affaires. L'évolution de la capitalisation boursière d'Alcatel reflète le retournement du marché des télécoms en 2001.

⁽²⁾ Dans ce tableau, le résultat par action et par ADS a été calculé sur la base de 1 102 millions d'actions pour 2000 et 1 139 millions d'actions pour 2001. Calculs effectués sur la base de 1 euro = 0,8901 dollar (au 31 décembre 2001).

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS

Le conseil d'administration, composé de quinze membres en 2001, s'est réuni, au cours de cette année, huit fois et a recueilli la présence de la quasi-totalité de ses membres à chacune de ses réunions.

Trois comités spécialisés, ci-après décrits, ont par ailleurs été créés depuis plusieurs années par le conseil d'administration qui a fixé les modalités de leur fonctionnement et leur mission : le comité des comptes, le comité des rémunérations et le comité de sélection.

Le conseil d'administration du 25 juillet 2001 a fusionné le comité des rémunérations et le comité de sélection en un comité des nominations et des rémunérations et a, par ailleurs, créé un troisième comité appelé comité stratégique.

Conformément aux prescriptions édictées par les groupes de travail dirigés par M. Viénot, la proportion des administrateurs indépendants siégeant à chacun de ces comités est respectée.

Une mission d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration en 2000, confiée à un cabinet indépendant, a fait ressortir que le conseil d'administration bénéficie de la nécessaire indépendance vis-à-vis du Président et que la participation des administrateurs aux débats est de bonne qualité. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre pour améliorer le fonctionnement du conseil, dont notamment :

- une charte du conseil d'administration qui régit les droits et obligations des administrateurs conformément aux dispositions les plus récentes en matière de gouvernement d'entreprise;
- une rencontre organisée avec les principaux dirigeants opérationnels du Groupe, préalablement à chaque réunion du conseil d'administration, afin d'informer les administrateurs des orientations du Groupe et des métiers dans lesquels il entend se développer.

Composition du conseil et liste des mandats au 31 janvier 2002

Serge Tchuruk – Président-Directeur Général (mandat renouvelé le 19.06.1997, expirant en 2003).

Âge: 64 ans - Nationalité: française.

Autres mandats :

- En France : Administrateur de la Société Générale, de Thales, de Vivendi Universal, de Total Fina Elf SA et de l'Institut Pasteur, Membre du conseil d'administration de l'École Polytechnique.
- À l'étranger : Président du conseil d'administration d'Alcatel USA Holdings Corp. (ex-Alcatel NA, Inc.), Membre du conseil de surveillance d'Alcatel Deutschland GmbH.

Nombre d'actions Alcatel possédées : 105 150 actions de catégorie A, 300 actions de catégorie O et 203 parts du FCP 3A.

Daniel Bernard – Administrateur indépendant (mandat renouvelé le 19.06.1997, expirant en 2003).

Âge: 56 ans - Nationalité: française.

Autres mandats :

• En France : Président-Directeur Général de Carrefour, Administrateur de Saint-Gobain, de Comptoirs Modernes.

• À l'étranger : Administrateur de Grandes Superficies

de Colombia, de Centros Comerciales Carrefour, de Finiper, de GS. Vice-Président de DIA SA.

Nombre d'actions Alcatel possédées : 37 625 actions de catégorie A, 3 500 actions de catégorie O.

Philippe Bissara – Administrateur indépendant (mandat renouvelé le 10.06.1999, expirant en 2005).

Âge: 60 ans - Nationalité: française.

Autres fonctions et mandats :

• En France : Délégué Général de l'ANSA, Maître des Requêtes honoraire au Conseil d'État, Administrateur de la Société d'Oxygène et d'Acétylène d'Extrême-Orient, Membre du conseil d'administration du groupement français de l'Association Fiscale Internationale, Membre de l'Académie de Comptabilité. Nombre d'actions Alcatel possédées : 53 625 actions de catégorie A, 20 actions de catégorie O et 4 340 parts du FCP 3A.

Frank Blount – Administrateur indépendant (nommé le 10.06.1999, mandat expirant en 2005).

Âge: 63 ans - Nationalité: américaine.

Autres fonctions et mandats :

 À l'étranger: Président de JI Ventures Inc., Administrateur de Global Light Communications, de Entergy Corporation USA, de Caterpillar Inc. USA, d'Adtran Inc. USA, de Hanson Plc. USA, Consultant en management de AT Kearney, Inc. USA.

Nombre d'actions Alcatel possédées : 1 000 actions de catégorie A. **Jozef Cornu** – Administrateur (nommé le 16.05.2000, mandat expirant en 2004).

Âge : 57 ans - Nationalité : belge.

Autres fonctions et mandats :

- En France : Conseiller du Président d'Alcatel, Administrateur d'Alcatel, CIT
- À l'étranger: Président du conseil d'administration d'Alcatel Bell NV, de Tijd NV, Membre du conseil de surveillance d'Alcatel SEL AG, Administrateur de Taïwan International Standard Electronics Limited, de Barco, de KBC, de Xeikon.

Nombre d'actions Alcatel possédées : 500 actions de catégorie A et 1 684 parts du FCP 3A.

Jean-Pierre Halbron – Administrateur (mandat renouvelé le 3.05.2001, expirant en 2005).

Âge: 65 ans - Nationalité: française.

Autres fonctions et mandats :

- En France : Directeur Général d'Alcatel, Président-Directeur Général d'Électro Banque, Administrateur d'Alstom.
- À l'étranger : Président du conseil d'administration d'Alcatel Finance Inc., d'Alcatel USA Inc., Membre du conseil de surveillance d'Alcatel Deutschland GmbH, Administrateur d'Alcatel Finance Australia Ltd, d'Alcatel USA Holdings Corp. (ex-Alcatel NA, Inc.), d'Alcatel USA LP, Inc.

Nombre d'actions Alcatel possédées : 17870 actions de catégorie A, 100 actions de catégorie O et 1912 parts du FCP 3A.

David Johnston – Administrateur indépendant (nommé le 3.05.2001, mandat expirant en 2005).

Âge: 60 ans - Nationalité: canadienne.

Autres fonctions et mandats :

À l'étranger : Président de l'Université de Waterloo (Canada),
 Administrateur de CGI, d'EMCO, de Lifestyle Furnishings.
 Nombre d'actions Alcatel possédées : 500 actions de catégorie A et 500 actions de catégorie O.

Pierre-Louis Lions – Administrateur indépendant (mandat renouvelé le 3.05.2001, expirant en 2005).

Âge: 45 ans - Nationalité: française.

Autres fonctions et mandats :

- En France : Professeur à l'Université de Paris-Dauphine et à l'École Polytechnique, Président de la Commission d'Évaluation de l'INRIA, Président du Conseil Scientifique d'EDF et du Conseil Scientifique du CEA-DAM, Membre de l'Académie des Sciences, de l'Académia Europea, du Conseil Scientifique de la Défense, de la Société Mathématique de France, de la Société de Mathématiques appliquées et industrielles, Consultant à Aérospatiale Espace et Défense, Paribas, CPR.
- À l'étranger : Membre de l'American Mathematical Society et de l'European Mathematical Society, de l'International Association in Mathematical Physics.

Nombre d'actions Alcatel possédées : 500 actions de catégorie A et 20 actions de catégorie O.

Thierry de Loppinot – Administrateur salarié du Groupe Alcatel (mandat renouvelé le 3.05.2001, expirant en 2005).

Âge: 58 ans - Nationalité: française.

Autres fonctions et mandats :

• En France : Juriste au siège d'Alcatel, Président-Directeur général de Formalec, Président du conseil de surveillance du Fonds Commun de Placement "Actionnariat Alcatel" (FCP 3A). Nombre d'actions Alcatel possédées : 2 500 actions de catégorie A, 38 actions de catégorie O et 2 929 parts du FCP 3A.

Jean-Marie Messier – Administrateur (nommé le 10.06.1999, mandat expirant en 2005).

Âge: 45 ans - Nationalité: française.

Autres mandats:

- En France : Président-Directeur Général de Vivendi Universal, Président de la Fondation d'Entreprise Vivendi Universal, Président du conseil de surveillance de Vivendi Environnement, de groupe Canal+, Administrateur de la Compagnie de Saint-Gobain, de LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton, de BNP Paribas, d'UGC, de Vinci.
- À l'étranger: Président de Vizzavi Europe, Administrateur de USA Networks, du New York Stock Exchange, d'Allianz Group, de Fomento de Construcciones y Contratas SA – FCC.
 Nombre d'actions Alcatel possédées: 21 250 actions de catégorie A.

Peter Mihatsch – Administrateur indépendant (coopté le 30.01.2002, mandat expirant en 2005).

Âge: 61 ans - Nationalité: allemande.

Autres fonctions et mandats :

 À l'étranger: Président du conseil de surveillance d'Infineon, de Giesecke and Devrient Munich, Administrateur de Taurus Holding, de BT & T, Membre du conseil de surveillance de Mannesmann Vodafone, de Mannesmann Mobilfunk Vodafone, de Mannesmann Arcor Vodafone, de Daimler Chrysler Services.

Nombre d'actions Alcatel possédées : 500 actions de catégorie A.

Bruno Vaillant – Administrateur salarié du Groupe Alcatel (mandat renouvelé le 10.06.1999, expirant en 2005).

Âge: 58 ans – Nationalité: française.

Autres fonctions et mandats :

• En France : Ingénieur chez Alcatel Space Industries (Direction des Systèmes d'Information), Administrateur de la Caisse de Prévoyance Haussmann, Membre du conseil de surveillance du Fonds Commun de Placement "Actionnariat Alcatel" (FCP 3A), Expert près la Cour d'appel de Toulouse.

Nombre d'actions Alcatel possédées : 1 350 actions de catégorie A, 320 actions de catégorie O et 3 027 parts du FCP 3A.

Marc Viénot – Administrateur indépendant (mandat renouvelé le 19.06.1997, expirant en 2003).

Âge: 73 ans - Nationalité: française.

Autres mandats:

- En France : Président d'honneur, Administrateur de la Société Générale, Président du conseil de surveillance d'Aventis, Président de Paris Europlace, Administrateur de Vivendi Universal, des Ciments Français, Membre du conseil de l'Association Française des Entreprises Privées.
- À l'étranger : Administrateur de Société Générale Marocaine de Banque.

Nombre d'actions Alcatel possédées : 2 950 actions de catégorie A.

Helmut Werner – Administrateur (nommé le 19.06.1997, mandat expirant en 2003).

Âge: 65 ans - Nationalité: allemande.

Autres mandats :

• À l'étranger : Président du conseil de surveillance de F-LOG AG, de MG Technologies AG, Membre du conseil de surveillance d'Aktiebolaget SKF, de BASF AG, de Gerling-Konzern Versicherungs Beteiligungs AG et d'Ernst & Young Deutsche Allgemeine Treuhand AG WPGes. Nombre d'actions Alcatel possédées : 1 200 actions de catégorie A.

Antoine Courteault est secrétaire du conseil.

Parmi les administrateurs siégeant au conseil, sept sont indépendants du Groupe au sens défini par le dernier rapport Viénot, c'est-à-dire qu'ils n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société ou son Groupe qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement.

Conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts, MM. Thierry de Loppinot et Bruno Vaillant sont administrateurs représentant les actionnaires salariés.

Les membres du conseil d'administration détiennent, ensemble, 265 413 actions Alcatel, (y compris au travers de parts du FCP 3A et d'ADS), soit 0,02 % du capital d'Alcatel. Dans l'esprit des règles édictées en faveur du gouvernement d'entreprise, les administrateurs doivent détenir au moins 500 actions et la charte propose que chacun d'eux investisse au moins une année de jetons de présence. La durée maximale des fonctions des administrateurs a été ramenée à quatre ans au lieu des six ans prévus par la loi.

Évolution de la composition du conseil d'administration depuis le 1^{er} janvier 2001

L'assemblée générale annuelle du 3 mai 2001 a renouvelé, pour une durée de quatre ans, les mandats d'administrateurs de MM. Paolo Fresco, Jacques Friedmann, Jean-Pierre Halbron, Pierre-Louis Lions et Thierry de Loppinot. Elle a également nommé M. David Johnston, administrateur, pour quatre ans, en remplacement de M. Noël Goutard dont le mandat arrivait à expiration. Le conseil d'administration du 25 juillet 2001 a pris acte de la démission de M. Jacques Friedmann de ses fonctions d'administrateur et a coopté en remplacement M. Krish Prabhu. Le conseil d'administration du 30 janvier 2002 a pris acte de la démission de MM.Paolo Fresco et Krish Prabhu de leurs fonctions d'administrateur. Il a coopté M. Peter Mihatsch pour la durée restant à courir du mandat de M. Fresco, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2004. L'assemblée générale du 18 avril 2002 sera appelée à ratifier cette cooptation.

Le nombre d'administrateurs siégeant au conseil a donc été ramené à quatorze.

Comités constitués par le conseil d'administration

Le comité des nominations et des rémunérations

Il est composé de cinq membres, MM. Daniel Bernard, Président du comité, Philippe Bissara, Frank Blount, Serge Tchuruk et Helmut Werner. Trois d'entre eux sont indépendants. Ce comité résulte de la fusion décidée par le conseil du 25 juillet 2001 du comité des rémunérations et du comité de sélection.

Il a pour mission d'étudier les questions relatives à la composition, à l'organisation et au fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités, de faire des propositions au conseil en matière de rémunération des mandataires sociaux, y compris celle du Président, de plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'augmentations de capital réservées aux salariés. Du 1er janvier au 25 juillet 2001, date de fusion des deux comités, le comité des rémunérations s'est réuni deux fois et le comité de sélection s'est réuni également deux fois.

Du 25 juillet au 31 décembre 2001, le comité des nominations et des rémunérations s'est réuni trois fois. Depuis le début de l'année 2002, le comité des nominations et des rémunérations s'est réuni une fois.

L'assiduité des membres de ces comités aux réunions a été de plus de 90%. Les présidents du comité des rémunérations et du comité des nominations et des rémunérations ont rendu compte de leurs travaux au conseil d'administration lors de ses séances des 30 janvier, 7 mars, 30 octobre, 19 décembre 2001 et 30 janvier 2002.

Le comité des comptes

Il est composé de trois membres, tous indépendants, qui sont MM. Marc Viénot, Président du comité, Daniel Bernard et David Johnston.

Ce comité examine tous les sujets de nature financière ou comptable (arrêté des comptes, pertinence des méthodes comptables, examen des procédures et des plans d'audit interne, etc.) et donne un avis sur le renouvellement ou la nomination des commissaires aux comptes.

Il s'est réuni sept fois en 2001. Il a notamment procédé à l'examen préalable des comptes annuels sociaux et consolidés, à celui des comptes semestriels consolidés, ainsi qu'à celui des comptes consolidés trimestriels. Il a entendu la Direction Générale, la Direction Financière et les commissaires aux comptes, et il a également examiné un certain nombre de points particuliers sur les procédures internes.

L'assiduité des membres de ce comité aux réunions a été de près de 80 %. Le Président du comité a rendu compte de ses travaux au conseil d'administration. Depuis le début de l'année 2002, il s'est réuni une fois.

Le comité stratégique

Lors de sa création, par décision du conseil d'administration du 25 juillet 2001, ce comité était composé de quatre membres : MM. Serge Tchuruk, Président du comité, Paolo Fresco, Pierre-Louis Lions et Krish Prabhu.

Après la démission de MM. Fresco et Prabhu de leur mandat d'administrateur en janvier 2002, M. Mihatsch a été nommé membre de ce comité qui ne comporte donc plus que trois membres dont deux indépendants.

Ce comité a pour mission de fixer les actes de croissance du Groupe (orientations stratégiques, sélection des investissements, gestion de la performance de l'entreprise...) tout en gérant les risques.

Il ne s'est pas encore réuni depuis sa récente création.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ENVIRONNEMENT, ÉTHIQUE, CITOYENNETÉ SONT PRIS EN COMPTE DE FAÇON PERMANENTE ET CONCRÈTE DANS LES DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUE, TECHNOLOGIQUE ET HUMAIN DE L'ENTREPRISE

Le respect de l'environnement

Le souci de préservation de l'environnement, chez Alcatel, se décline tout au long de la vie de chacun des produits du Groupe, qu'il s'agisse de la fabrication, de l'usage ou de la fin de vie. Les nuisances, pollutions de natures diverses sont ainsi significativement réduites. Cela passe notamment, par un contrôle strict de la sous-traitance et des fournisseurs.

La politique environnementale est définie et mise en œuvre par une structure centrale légère, le groupe de travail Environnement, qui compte une dizaine de personnes représentant les divisions produits, les sites industriels et les fonctions centrales, ainsi qu'un réseau d'une vingtaine de correspondants Environnement nommés par les responsables des différentes entités du Groupe. Des réunions plénières de ce réseau se tiennent régulièrement. Dans chaque site industriel, un système de gestion de l'environnement conforme au standard ISO 14001 a été mis en place dès 1993.

Concrètement, la prise en compte des aspects environnementaux passe par l'utilisation d'outils de différentes natures :

- pour la partie conception, l'utilisation d'un outil d'aide
 à la conception performant, EIME, "Environmental Information
 Management and Explorer" développé en partenariat avec
 plusieurs industriels et copropriété d'Alcatel permet, d'après
 une description des produits, d'évaluer, dans le but de les réduire,
 les impacts environnementaux sur la base d'une dizaine
 de critères différents;
- pour l'information de ses clients, Alcatel a décidé de préparer une éco-déclaration pour chaque produit nouveau sorti en 2002.
 Ces éco-déclarations, établies sur la base d'un format normalisé, répondent par avance aux demandes les plus fréquemment formulées. Elles sont déjà en application pour certains éléments des infrastructures de réseaux mobiles, ainsi que pour les terminaux portables;
- un module de formation a été conçu et développé en interne pour les équipes impliquées dans la démarche environnementale (concepteurs, acheteurs,...);
- pour l'information interne, un site intranet dédié a été créé et une lettre de l'environnement paraît régulièrement;
- pour l'information externe, une brochure "environnement" est parue en 2001.

Au-delà d'un strict respect des réglementations en vigueur, Alcatel souscrit à des engagements volontaires de progrès visant à réduire l'impact sur l'environnement de ses produits. Ainsi pour les terminaux mobiles dont la consommation d'énergie représente la part maieure de cet impact. Alcatel a adhéré à un code de conduite élaboré sous l'égide de la Commission européenne. Ce code de conduite permettra de diminuer de 70 %, entre 2000 et 2004, la consommation d'électricité des chargeurs de téléphones mobiles en mode veille. Hormis les actions menées au sein du Groupe dans le domaine de l'environnement et l'information interne et externe qui en résulte, Alcatel est très impliqué dans la mise en place des structures qui permettront à l'industrie de faire face, demain, aux exigences des réglementations européennes sur les produits en fin de vie. Alcatel a été à l'origine de la création, en France, de la société Scrélec dont le champ d'action, aujourd'hui limité à la collecte et à la valorisation des piles et accumulateurs, s'étendra bientôt aux produits électriques et électroniques. Pour préparer cette évolution, Scrélec conduit actuellement des expériences pilotes dont l'une porte sur les téléphones mobiles. Par ailleurs, Alcatel participe à plusieurs programmes de reprise d'accumulateurs ou de produits en fin de vie en Grande-Bretagne, en Belgique, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas ou en Australie.

L'éthique des affaires

Alcatel à la volonté de conduire ses activités en respectant à la fois les règles les plus strictes de l'éthique des affaires, les lois et règlements des pays dans lesquels il opère et les principes reconnus localement de "bonne citoyenneté de l'entreprise". Le code de bonne conduite du Groupe, signé par le Président et largement diffusé, s'applique aussi bien à la société mère qu'à chacune de ses filiales, ainsi qu'à tous les salariés, sans aucune discrimination tenant à leur fonction ou à leur grade. Dans le même esprit, Alcatel a adhéré, fin 2000, à l'organisation non gouvernementale "Transparency International", qui s'est donnée pour mission d'amener les gouvernements à mieux rendre compte de leur gestion et de freiner la corruption nationale et internationale.

Entreprise citoyenne

Alcatel participe à la vie des communautés locales dans les pays où le Groupe est présent, en soutenant de nombreux programmes de formation, de développement sanitaire et des événements culturels ou sportifs. Serge Tchuruk, président d'Alcatel, est membre du groupe de travail sur les technologies de l'information et de la communication créée par Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU pour combattre la fracture numérique. Alcatel a également signé, en novembre 2001, un accord avec l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) pour développer des programmes de formation sur les technologies de l'information destinés aux dirigeants et aux experts des pays en voie de développement.

RESSOURCES HUMAINES

ÉLÉMENTS CLÉS DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT D'ALCATEL

Le ralentissement général du marché des télécoms en 2001 a nécessité un ajustement des effectifs que le Groupe a mis en œuvre de façon concertée, tout en poursuivant une politique de ressources humaines dynamique. Pour s'adapter à l'évolution de son environnement économique, Alcatel a pour objectif de réduire ses coûts fixes de 20 % en 2002. Les frais de personnel représentant 60 % de ces coûts, une diminution des effectifs est donc nécessaire.

Tenant compte des conditions spécifiques de chaque pays, le programme de réduction des effectifs engagé en 2001 est mis en œuvre par la voie de la négociation. Le Groupe privilégie la mobilité interne, les départs volontaires, les congés de fin de carrière ainsi que l'aide à la reconversion.

En données brutes, prenant en compte toutes les fins de contrats, les démissions, les départs volontaires, les préretraites et les licenciements, 19 300 personnes ont été concernées en 2001. Ces départs importants n'ont pas empêché Alcatel de maintenir une politique de recrutements ciblés : plusieurs milliers de recrutements ont été réalisés dans les compétences propres à maintenir Alcatel au niveau d'expertise technologique le plus élevé.

La formation : cap sur le e-learning

La formation est un élément clé de la politique de ressources humaines d'Alcatel. En 2001, le niveau des investissements a été maintenu et a permis d'achever la première phase du projet pilote "Virtual Campus". Ce programme de e-learning vise à construire une offre de formation unique pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe, accessible à tous partout dans le monde, par Internet. L'objectif est d'accroître au maximum les compétences et la mobilité des salariés d'Alcatel, tout en maîtrisant les coûts de formation.

Parallèlement, le dispositif de formation d'Alcatel a été renforcé en Asie-Pacifique pour accompagner la forte croissance du Groupe dans cette zone. Deux nouveaux centres de formation – Sydney et Kuala Lumpur – ont été intégrés à Alcatel University. Un autre centre ouvrira prochainement en Chine.

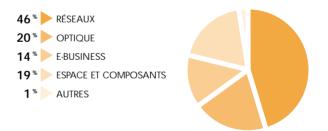
La mobilité, un moteur de développement du Groupe

La mobilité demeure l'un des aspects essentiels du développement d'Alcatel et est suivie avec une attention croissante. Globalement, le nombre d'expatriés est resté au même niveau qu'en 2000, année où le mouvement s'était fortement accéléré sous l'impulsion du programme "Go USA".

La mobilité a beaucoup progressé vers l'Asie, à la faveur du développement du Groupe dans cette région, notamment en Chine, où le marché est en forte croissance, en Thaïlande pour l'exécution d'un important contrat et au Japon, dans le cadre d'Evolium, la filiale commune à Fujitsu et Alcatel créée pour le développement des réseaux mobiles de troisième génération (UMTS). Pour favoriser encore plus le développement de la mobilité, il est prévu une réduction de la durée moyenne des missions et le développement de "l'eurocommuting". Dans cette formule, le cadre expatrié dans un autre pays européen garde son point d'attache familial dans son pays d'origine qu'il regagne régulièrement. Le Groupe développe également différents outils pour garantir le succès des expatriations à travers des procédures rigoureuses de sélection et l'accompagnement des expatriés par des parrains.

Une politique de rémunérations compétitive

Alcatel adapte régulièrement sa politique de rémunérations afin, d'une part, de tenir compte des spécificités locales des pays concernés et, d'autre part, de maintenir une attractivité nécessaire au recrutement de spécialistes de haut niveau. Cette politique passe notamment par une attribution large de stock-options : plus d'un quart des salariés du Groupe en ont bénéficié en 2001. Ces mesures liées aux rémunérations tiennent ainsi compte du marché très compétitif dans lequel évolue Alcatel.



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SEGMENT

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le budget 2001 de R&D s'élève à 2,9 milliards d'euros représentant 11,3 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Au 31 décembre, les activités de R&D mobilisent
22 000 ingénieurs dans le monde. Alcatel a maintenu en 2001 son effort de recherche et développement à un haut niveau, avec la double ambition de dégager les moyens nécessaires pour consolider ses avantages compétitifs tout en focalisant ses investissements sur des domaines jugés prioritaires pour l'avenir. Cette préoccupation se traduit par la concentration des travaux sur les innovations les plus différenciatrices et les plus créatrices de valeur pour les clients du Groupe, par la focalisation des équipes sur les domaines d'excellence d'Alcatel, et par le développement de partenariats pour partager les risques et les coûts.

Ces orientations se concrétisent dans la priorité accordée aux réseaux métropolitains DWDM et aux routeurs-commutateurs optiques, aux réseaux dorsaux large bande, aux équipements d'accès ainsi qu'aux logiciels de gestion de réseaux et de services. Les partenariats, tel celui signé avec Fujitsu pour développer l'infrastructure des réseaux mobiles de troisième génération (UMTS), ou l'accord stratégique noué avec ST Microelectronics pour développer les futures plates-formes de composants ASICs illustrent cette politique. Par ailleurs, dans un souci de proximité des marchés géographiques en croissance et d'optimisation des dépenses de R&D, Alcatel a décidé

l'ouverture en Chine du sixième centre de recherche du Groupe, parallèlement à l'intégration à venir de Shanghai Bell. Sur des sujets très spécialisés ou les projets de long terme, Alcatel collabore avec plus de cent instituts et centres de recherche universitaires dans le monde.

Le Groupe renforce ces relations stratégiques à travers le Programme de Partenariat de Recherche, lancé en octobre 2001. Il a notamment pour but, à travers des accords-cadres de long terme, de nouer des liens encore plus étroits avec des organismes de recherche de premier plan. Plusieurs d'entre eux ont signé un accord de partenariat dans ce cadre: l'Institut National de Recherche en Informatique et Automatique (France), l'Institut Heinrich-Hertz (Allemagne), l'Université de Caroline du Nord et l'Université du Texas (États-Unis).

Trois projets, portant sur la qualité de service, la téléphonie mobile de demain et les réseaux optiques, menés par l'INRIA et Alcatel illustrent cette nouvelle méthode de travail.

Les cinq centres de recherche et d'innovation se situent pour deux d'entre eux en Amérique du Nord (Dallas, Ottawa), trois en Europe (Marcoussis en France, Stuttgart en Allemagne, Anvers en Belgique) et, bientôt, un centre en Chine à Shanghai.

À cela s'ajoutent les partenariats avec des sociétés de capitalrisque expérimentées, en France et aux États-Unis.

SEGMENTS D'ACTIVITÉ

RÉSEAUX

Leader mondial des réseaux ADSL

DONNÉES I MOBILES I VOIX I SERVICES

OPTIQUE

Leader mondial des réseaux optiques

TERRESTRE I SOUS-MARIN I FIBRES ET COMPOSANTS

E-BUSINESS

Une gamme complète de solutions pour Internet

ENTREPRISES I MOBILES

ESPACE

Leader des télécommunications spatiales

ESPACE I COMPOSANTS

RÉSEAUX

OPTIQUE

E-BUSINESS

ESPACE ET COMPOSANTS

RÉSEAUX

- Réseaux de données accès rapide Internet routeurs
- Réseaux mobiles
- Réseaux voix
- Réseaux intelligents
- Services réseaux

OPTIQUE

- Réseaux optiques terrestres et sous-marins
- Fibres optiques
- · Composants opto-électroniques
- · Faisceaux hertziens point-à-point

E-BUSINESS

- Réseaux pour entreprises
- · Logiciels applicatifs
- Distribution et services
- Téléphonie mobile

ESPACE ET COMPOSANTS

- Réseaux de télécoms (satellites, réseaux sol et services associés)
- Systèmes spatiaux pour la météo, la science, l'observation, et la gestion de l'environnement
- Composants d'infrastructures mobiles, composants mécaniques pour systèmes de télécoms, batteries

ACTIVITÉS

REPÈRES

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

- Activités de réseaux et d'interconnexion depuis les technologies d'accès filaire et radio jusqu'aux fonctions de commutation et de routage pour les réseaux d'opérateurs
- Conception, intégration et installation de réseaux fixes et mobiles
- 11,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 8 millions de lignes ADSL livrées en 2001 (n°1 mondial, 40% de part de marché)
- 24 % du marché ATM
- 110 clients GSM
- Plus de 300 millions de lignes de commutation de circuits installées (18 % du parc mondial)
- Accompagner les opérateurs dans la migration de leurs réseaux fixes et mobiles
- Optimiser les coûts et investissements des opérateurs par une offre de services à haute valeur ajoutée
- Proposer aux opérateurs des solutions propres à accélérer le développement de la vidéo sur Internet
- Consolider une position de leader mondial de l'accès rapide à Internet

- · Activités liées au transport optique
- Développement et fourniture clés en main de réseaux optiques terrestres et sous-marins
- Développement, fabrication et commercialisation de composants opto-électroniques et de fibres optiques
- 7,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 13 millions de km de fibres optiques produits
- N° 1 mondial en SDH (30 000 systèmes de transmission de nouvelle génération installés en 2001) et en systèmes DWDM longue-distance (environ 20 % du marché mondial)
- N° 1 mondial en réseaux optiques sous-marins
- N° 3 mondial en fibres optiques (13 % de part de marché)

- Capitaliser sur une position de n°1 mondial des solutions de réseaux optiques terrestres et sous-marins
- Tirer bénéfice de la croissance du marché des réseaux métropolitains
- Optimiser le coût total de possession des réseaux par les opérateurs

- Accompagnement des entreprises dans leurs évolutions vers des solutions convergentes voix/données
- Développement de logiciels applicatifs
- Conception et commercialisation de téléphones portables
- 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 31 % de part de marché mondiale des centres de contact
- 10,2 millions de portables vendus en 2001
- Capitaliser sur une quadruple expertise dans le marché de l'entreprise :
- compétence logicielle forte
- offre de convergence (voixdonnées)
- offre de services hébergés par les opérateurs/fournisseurs de services
- distribution multi-canaux

- Développement de systèmes satellitaires pour les télécommunications, la navigation, l'observation optique et radar, la météorologie et les sciences
- Développement et fabrication de composants électromécanique
- 3,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- Lancement de satellites télécom pour plusieurs opérateurs ; contrats de satellites en Asie et en Amérique du Sud
- Attribution du plus important contrat de l'Agence Spatiale Européenne pour un satellite scientifique
- Maintenir une position de leader dans le domaine des télécommunications spatiales (Internet et multimédia)

RÉSEAUX

Données

Alcatel, numéro 1 mondial de l'ADSL avec 40 % de part de marché a consolidé son leadership : avec 14 millions de lignes installées à ce jour, Alcatel a installé quatre fois plus de lignes que son concurrent le plus proche.

En 2001, 8 millions de lignes ADSL ont été livrées contre 6 millions en 2000. Porté par la croissance de l'Internet, le marché du trafic de données reste soutenu. Pour les particuliers, cette croissance se traduit par la poursuite du déploiement de l'ADSL qui permet l'accès à l'Internet rapide chez soi sur sa ligne téléphonique en cuivre.

La télévision interactive : un marché de masse pour le DSL

L'Internet à haut débit, dont les tarifs baissent régulièrement, devrait séduire de plus en plus de clients. Il génère pour les opérateurs un revenu moyen par abonné et par mois de l'ordre de 35 à 40 euros. Des services vidéo diffusés à la demande pourraient apporter à l'opérateur un chiffre d'affaires équivalent et permettre de séduire bon nombre de clients téléphoniques.

En 2001, Alcatel a mis au point, dans des conditions économiquement satisfaisantes, une nouvelle version des technologies DSL qui peut apporter aussi bien la vidéo ou des données sur ADSL que la voix. Il devient possible de distribuer sur la paire de cuivre de 75 % des abonnés européens, simultanément l'Internet à haut débit, jusqu'à 5 lignes de téléphone et 2 à 3 canaux de télévision interactive. Ces développements récents ouvrent des perspectives prometteuses sur le marché résidentiel et intéressent dès aujourd'hui de nombreux opérateurs, clients d'Alcatel. Parallèlement, le SHDSL, qui permet la transmission symétrique de données à haut débit – 5 Mbits dans les deux sens – met à la portée des utilisateurs professionnels les services rendus actuellement par les lignes spécialisées. Alcatel et Thomson multimedia ont présenté, en décembre 2001, les technologies DSL large bande permettant la transmission de services de loisirs de haute qualité sur une télévision. Les deux partenaires développent une offre complète, jusqu'à la distribution, la facturation et la gestion des clients pour que ces avancées technologiques puissent rapidement générer de nouveaux revenus pour les opérateurs et les fournisseurs de contenus.

Présence accrue sur le marché des réseaux étendus

Alcatel a été en 2001 le seul fabricant à accroître sa présence sur le marché des réseaux étendus (WAN) multiservices qui englobe le cœur et les extrémités des réseaux. Une étude de marché des commutateurs WAN multiservice (source Yankee Group, octobre 2001) indique qu'Alcatel a augmenté sa part de marché de 20 % à 24 %, notamment grâce à l'intégration réussie de la société Newbridge acquise en 2000.

La mise sur le marché d'une nouvelle version du routeur-commutateur Alcatel 7670 RSP multiprotocole donne aux opérateurs les moyens d'adapter leurs réseaux multiservices afin de satisfaire la demande liée à l'explosion du trafic IP. Disponible depuis un an, l'Alcatel 7670 est déjà commercialisé chez plus de 100 clients dans le monde (Deutsche Telekom, France Télécom, Bell Canada, China Telecom). Le standard MPLS, supporté par l'Alcatel 7670, permet la migration de l'ATM vers l'IP de façon transparente pour les applications et avec une fiabilité et une qualité de service optimales. En 2001, Alcatel a également présenté un nouveau routeur IP à la pointe de la technologie, l'Alcatel 7770, d'une capacité de 650 Gb/s à plusieurs terabits. Ce nouveau routeur est en test chez de grands opérateurs et fera l'objet d'un déploiement commercial en 2002.

L'opérateur taiwanais Chunghwa Telecom a signé un contrat pour la fourniture de 1,26 million de lignes ADSL : il s'agit de l'une des plus importantes commandes enregistrées à ce jour.

Mobiles

Le Groupe compte aujourd'hui 110 clients GSM dans le monde, dont 16 gagnés en 2001 et 27 opérateurs ayant opté pour la technologie GPRS dont TMN au Portugal, tele.ring en Autriche ou Telemar au Brésil. Alcatel a vu ses ventes progresser de plus de 10 % et a gagné plusieurs points de parts de marché mondial, en particulier grâce à la Chine (CMCC), à la Malaisie (TSCB), à la Thaïlande (CP Orange) et à l'Indonésie (Satelindo). S'agissant du marché des réseaux à la norme GSM, technologie dominante à l'échelle planétaire, la forte croissance observée en Asie a permis de compenser partiellement le ralentissement observé en Europe dans un contexte contrasté, marqué par une baisse du marché de 5 %. Les perspectives de croissance restent très solides pour les réseaux GSM. Le nombre de leurs abonnés, 600 millions aujourd'hui dans le monde, devrait encore progresser de 500 millions au cours des trois prochaines années. Parallèlement les réseaux GPRS poursuivent leur déploiement tandis que la norme UMTS, commence à devenir une réalité technologique tangible.

Le premier réseau UMTS opérationnel

Plusieurs mois avant ses concurrents européens et américains, Alcatel a mis en place le premier réseau UMTS de bout en bout, intégrant la voix, les données et la vidéo. Ce réseau expérimental qui transporte la voix en mode circuits, les données et les images en mode paquets, a été mis en place en septembre 2001 dans un quartier de Paris avec l'opérateur Orange, une réalisation qui démontre la pertinence du partenariat noué en 2000 avec Fujitsu au sein de la société Evolium, dont Alcatel détient 66 % des parts.

Cette avancée technologique constitue un atout déterminant. Alcatel a signé plusieurs contrats UMTS avec Orange en France et en Suède, l'opérateur portugais TMN, ainsi que de nombreux contrats cadre. Le Groupe livrera environ 25 réseaux précommerciaux au premier semestre 2002. De plus, plusieurs opérateurs souhaitent relancer des appels d'offre auprès des fournisseurs et remettre ainsi en cause certains de leurs choix initiaux. Alcatel pourra y faire valoir une expertise démontrée sur le terrain.

Alcatel et Fujitsu : alliance gagnante

Les solutions d'infrastructure et de réseaux mobiles proposées par Alcatel sont conçues pour répondre aux attentes de chaque opérateur, qu'il s'agisse du déploiement de nouveaux réseaux ou de l'optimisation des infrastructures existantes. Elles assurent une évolution progressive vers l'UMTS, minimisant les coûts de migration et sécurisant les investissements réalisés. En créant en septembre 2000 Evolium SAS, société commune avec Fujitsu, Alcatel a clairement renforcé sa position sur les marchés des infrastructures mobiles et de l'Internet mobile. Evolium SAS bénéficie de la position d'Alcatel dans les domaines du GSM, du GPRS et l'EDGE, ainsi que dans les technologies de l'ATM et de l'IP. Elle tire également partie de l'expérience acquise par Fujitsu comme fournisseur majoritaire de NTT DoCoMo qui compte notamment plus de 20 millions d'abonnés l-Mode au Japon, depuis son lancement fin 2000.

Voix

En 2001 Alcatel a consolidé son rang de numéro 1 mondial de la commutation de circuits en franchissant, à la mi-septembre, le cap des 300 millions de lignes installées, soit 18 % du parc mondial. Le marché mondial des réseaux téléphoniques classiques offre, lui, un bilan contrasté. Il continue de régresser du fait de la baisse des prix des équipements. L'Amérique du Nord et l'Europe sont devenus essentiellement des marchés de renouvellement où le trafic des réseaux fixes décroît lentement au profit des mobiles. En revanche, dans les pays émergents d'Asie, d'Amérique latine et du continent africain, le développement se poursuit à un rythme soutenu.

Face à un environnement très concurrentiel, tous les opérateurs cherchent à relever le même défi : associer la fiabilité du réseau téléphonique et la souplesse de l'Internet pour proposer des services personnalisés à des prix compétitifs, tout en continuant à offrir à leurs clients les prestations traditionnelles qu'ils ne sont pas prêts à abandonner. Pour bénéficier du meilleur de la commutation de circuits et de la commutation de paquets, les opérateurs devraient se tourner dans les années à venir de plus en plus vers les réseaux dits de nouvelle génération (NGN) où les flux IP/multimédia et traditionnels cohabitent.

Une offre complète pour les réseaux de nouvelle génération

Alcatel propose d'ores et déjà aux opérateurs des solutions de migration vers les réseaux de nouvelle génération qui leur permettent de réduire les coûts d'exploitation et d'augmenter leur marge en anticipant les futurs besoins en matière de services. Ainsi, les commutateurs de large capacité Alcatel 1000 MM, conçus autour d'un cœur ATM, autorisent dès à présent la mise en œuvre de services voix-données et multimédia performants, ainsi que l'accès Internet haut débit. L'introduction de ces nouveaux cœurs de commutation Alcatel 1000 MM en 2001 a généré des ventes, notamment en centres de transit et en GSM. La croissance a été très bonne en Europe de l'Est (République tchèque, Slovaquie, Roumanie) et en Asie (Chine, Vietnam,...). La dernière génération des systèmes d'accès Alcatel Litespan, mise sur le marché en 2001, permet de connecter sur le même système les services voix et données. Cette unité de raccordement d'abonnés sous IP constitue l'un des éléments fondamentaux de l'architecture de réseaux de nouvelle génération. Le Litespan 1500 a pris des parts de marché significatives en Espagne, en Chine et en Égypte.

Il en est de même avec le "softswitch", serveur donnant accès à des services à valeur ajoutée et les centres de transit. Alcatel a développé une solution NGN de bout en bout, entièrement intégrée, comprenant la passerelle d'accès Litespan 1540, l'Alcatel 1000 Softswitch, le plus gros du marché, et des "gateways" de haute densité. Les premiers contrats NGN ont été avec Telefonica pour son réseau longue-distance en Amérique latine, Etisalat (Émirats arabes unis), Telenor (Norvège), Telstra (Australie),... Le leadership mondial du Groupe et son offre NGN lui confèrent des atouts de premier plan dans la compétition commerciale qui s'ouvre pour le déploiement de ces réseaux.

Le plus gros commutateur du monde en termes de capacité a été livré par Alcatel à Télécom Développement (opérateur longue distance français, filiale de Cegetel et de la SNCF) en février 2001. Cet Alcatel 1000 MM peut gérer jusqu'à 240 000 communications simultanées. Il permettra ainsi à Télécom Développement de faire face à l'augmentation rapide du trafic sur son réseau fixe, mobile et Internet.

Services

En 2001, année marquée par l'achèvement du contrat passé en 1999 avec l'opérateur Interoute pour la construction de son réseau large bande paneuropéen i-21, Alcatel a réalisé une très bonne performance en poursuivant la croissance de ses ventes et en affichant un fort niveau de rentabilité dans la construction de réseaux clés en main.

Les activités de service se ressentent diversement de l'évolution actuelle du marché des télécommunications.

Celles qui concernent le déploiement des infrastructures clés en main des opérateurs sont affectées par le ralentissement des investissements. En revanche, les prestations liées à l'exploitation et à la maintenance déléguée sont portées par la conjoncture actuelle. La répartition du carnet de commandes évolue rapidement. Jusqu'ici, le marché de la construction de réseaux clés en main concernait surtout les grandes artères de transmission. L'activité s'oriente désormais plus vers les réseaux mobiles et fixes clés en main,

en particulier, pour ces derniers, dans les pays émergents. Dans le secteur des réseaux mobiles clés en main, plusieurs succès significatifs ont été enregistrés en 2001 tels que Telemar au Brésil (275 millions d'euros) et CP Orange en Thaïlande (330 millions d'euros). Dans un contexte où les opérateurs cherchent à se recentrer sur leur cœur de métier – le marketing et la commercialisation de leurs services - et à réduire leurs coûts d'exploitation, l'exploitation et la maintenance déléquée de réseaux ont le vent en poupe. Alcatel s'est engagé dans cette activité dès 1999. Le Groupe y a acquis de solides positions, à travers des contrats pluriannuels auprès d'opérateurs comme Colt ou Interoute. Le marché des applications logicielles est lui aussi sensible à la conjoncture. Alcatel a gagné des parts de marché dans le secteur des réseaux "intelligents", pourtant en ralentissement. Ces applications logicielles et l'expertise d'Alcatel permettent aux opérateurs d'enrichir les services offerts à leurs abonnés (portails et messagerie multimédia, systèmes de paiement,...). Les opérateurs ont également différé leurs investissements dans les systèmes d'information qui assurent la gestion de réseaux, la mise en œuvre opérationnelle des services aux abonnés et la facturation.

Les perspectives dans ce domaine devraient s'améliorer dans la mesure où ces applications logicielles jouent un rôle déterminant dans la différenciation des offres de services des opérateurs.

L'expertise d'Alcatel et sa présence géographique internationale ont permis au Groupe, en tant que maître d'œuvre, d'installer, en un temps record de deux ans, 90 % du plus grand réseau longue-distance optique européen, celui d'Interoute. Il couvre 14 000 km, 50 villes dans 9 pays et intègre les dernières avancées technologiques en transmission DWDM et gestion de réseaux.

OPTIQUE

Le Groupe est devenu en 2001 le n°1 mondial de l'optique avec plus de 7,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Alcatel est le seul acteur télécom majeur à avoir dégagé une croissance de ses revenus en optique en 2001 et à être profitable dans ce domaine.

Plusieurs raisons expliquent ce succès :

- une large gamme de produits issus des efforts considérables de R&D des années précédentes et qui portent aujourd'hui leurs fruits :
- une répartition géographique favorable avec une présence équilibrée en Europe, en Asie et aux États-Unis. Alcatel apporte également le plus grand soin à fournir un service de proximité à ses clients, comme en témoigne la décision d'établir des centres d'intégration de réseaux optiques au Brésil et en Chine;
- une présence forte chez les opérateurs établis, généralement plus solvables et ayant maintenu leur capacité d'investissement malgré la crise de la période récente;
- un volume d'affaires suffisant pour poursuivre et accélérer les développements en cours (réseaux métropolitains WDM et SDH/Sonet, commutateurs optiques,...).

Alcatel a maintenu, durant l'année, un important volume d'investissements de R&D, tout en sélectionnant avec précaution les programmes de recherche sur lesquels sont concentrés ses moyens.

Terrestre

Si en 2001 Alcatel a percé sur le marché DWDM nord-américain, le Groupe a également gagné des parts de marché dans le reste du monde. Par exemple, Telecom Italia a signé un contrat de 110 millions d'euros pour la fourniture de systèmes SDH. Deutsche Telekom en Allemagne, Telstra en Australie ou Brazil Telecom comptent parmi les opérateurs qui ont renforcé leurs infrastructures de transport en 2001 grâce à Alcatel. Avec un tiers de ses ventes seulement en Amérique du Nord, Alcatel résiste mieux à la crise que ses principaux concurrents qui, eux, réalisent leur activité essentiellement dans cette zone.

Des réseaux longue-distance vers les réseaux métropolitains

À partir de 1998, le développement d'Internet fut tel qu'il devint difficile de prévoir avec précision l'évolution des besoins en termes de capacité de transmission. D'importants investissements ont été engagés par les opérateurs dans le développement des infrastructures de réseaux et ce d'autant plus facilement que les ressources financières étaient abondantes. Certaines surcapacités sont apparues, notamment aux États-Unis et sur les réseaux longue-distance malgré la croissance forte et continue de la demande en bande passante. Depuis 2001, le marché

nord-américain des réseaux terrestres n'est donc plus porté par les grandes infrastructures longue-distance.

Il évolue nettement vers les réseaux régionaux et métropolitains. L'activité des réseaux d'infrastructure nationale reste cependant soutenue dans les pays émergents. Alcatel a remporté des contrats significatifs dans les pays qui développent encore leurs capacités longue-distance, notamment le Mexique, la Thaïlande, la Turquie et Taiwan.

L'exemple chinois

Le Groupe a accru sa présence en Chine dans la construction de réseaux métropolitains et l'interconnexion entre réseaux fixes et mobiles.

Alcatel s'est vu attribuer par China Telecom la réalisation du plus grand projet asiatique de réseau intelligent de brasseursrépartiteurs. Ce réseau permettra la connexion simultanée de plus de 100 millions de lignes.

De même, China Mobile, le plus important opérateur GSM au monde, lui a-t-il confié la construction de son premier réseau d'infrastructure optique.

Ce réseau de 4 700 km couvrira toutes les provinces et municipalités du nord-est de la Chine. Il permettra d'améliorer les services voix, données et large bande proposés sur le marché chinois des télécommunications, actuellement en plein essor.

Sous-marin

Le marché des réseaux sous-marins est cyclique. Les cycles bas – comme actuellement – et les cycles hauts – comme en 1999 et 2000 – alternent. Alcatel avait annoncé au cours du premier semestre 2001, que le marché des câbles sous-marins s'engageait dans un retournement brutal.

L'expérience du Groupe dans ce domaine lui a permis de prendre rapidement les mesures adaptées : fermeture d'une usine aux États-Unis et mise en veille d'une autre en Australie, réduction des effectifs, diminution des coûts opérationnels (suppression de contrats de location de navires câbliers). Parallèlement, le Groupe prépare l'avenir en poursuivant son effort de R&D. Ainsi, Alcatel a battu un nouveau record mondial en transmettant, via un câble sous-marin, une capacité de 3,65 Tbit/s (le signal lumineux étant divisé en 365 longueurs d'onde à 10 Gbit/s) sur 6 850 km sur une seule fibre.

Enfin, Alcatel développe ses activités récurrentes dans les câbles sous-marins en assurant des contrats de service et d'extension de réseaux installés aussi bien par lui-même que par d'autres équipementiers. Par exemple, Southern Cross a attribué à Alcatel un contrat de plus de 100 millions de dollars pour augmenter la capacité de son réseau DWDM dans l'océan Pacifique. Alcatel a été sélectionné en juin 2001 pour assurer la maintenance de tous les réseaux sous-marins installés en mer du Nord. Ce contrat, d'une durée de trente-trois mois (avril 2002 – fin 2004), a été attribué par le "North Sea Cable Maintenance Agreement"

(NSCMA), qui regroupe des opérateurs de câbles sous-marins tels que Deutsche Telekom, Tele Danmark, KPN, Telia et France Télécom pour partager les coûts de maintenance de leurs réseaux. Deux navires spécialisés appartenant à la flotte de maintenance d'Alcatel seront postés en mer du Nord.

Fibres et composants

Numéro 3 mondial dans la fibre optique, le Groupe a augmenté ses ventes de 18 % d'une année sur l'autre et, estime avoir fait passer sa part de marché de 11 % à 13 %.

Dans un marché qui s'est brusquement retourné au cours du second semestre, Alcatel a enregistré une croissance significative de son activité en 2001. Alcatel dispose d'une offre complète et compétitive de fibres tant pour les réseaux longue-distance que pour les réseaux métropolitains. Le développement de ces derniers permet de compenser partiellement le ralentissement du marché des réseaux longue-distance. Un exemple d'innovation parmi d'autres : le Groupe a mis sur le marché en 2001 une nouvelle fibre optique monomode haute performance, qui permet de réduire considérablement les coûts d'exploitation des réseaux optiques et est donc particulièrement adaptée aux attentes des opérateurs.

Alcatel Optronics, en charge des composants opto-électroniques, a augmenté son chiffre d'affaires en 2001, résistant mieux que ses concurrents grâce à une forte croissance de l'activité de transmission terrestre d'Alcatel. Alcatel fait partie des cinq leaders mondiaux dans le domaine et les efforts de R&D restent importants, afin de maintenir cette activité au niveau reconnu d'excellence qu'elle a acquis, comme l'illustrent les nombreux produits nouveaux mis sur le marché en 2001. Le secteur a pourtant connu en 2001 un passage difficile qui se poursuit. En effet, le développement de ce marché est lié à ceux des réseaux optiques en général et des applications DWDM en particulier. Aussi, les grands acteurs du secteur ont-ils ressenti diversement la conjoncture actuelle.

Alcatel a procédé à l'acquisition de la société britannique Kymata afin de renforcer son offre pour les systèmes métropolitains et compléter son portefeuille de technologies dans la perspective de l'intégration des composants actifs (qui génèrent et amplifient le signal lumineux) et passifs (qui filtrent et regroupent les signaux lumineux).

Le développement commercial d'Alcatel Optronics constitue une priorité qui permet d'accroître les débouchés et d'être constamment au plus près des fabricants de systèmes, afin de mieux anticiper leurs besoins futurs. Ainsi par exemple, l'augmentation prévue du marché chinois dans les prochaines années a-t-elle conduit à l'ouverture d'un bureau de vente à Shenzhen.

E-BUSINESS

Entreprises

Si le marché des télécommunications d'entreprise est resté globalement plat en 2001, il recèle pour Alcatel un potentiel important du fait de la mise sur le marché par Alcatel de nouveaux commutateurs de réseaux locaux utilisant la norme Gigabit Ethernet, de la poursuite du développement de la téléphonie sur IP et du redémarrage attendu du marché des logiciels applicatifs. En 2001, Alcatel a poursuivi la profonde transformation de ses activités sur ces marchés engagée depuis plusieurs années, autour de deux axes principaux: le développement d'une nouvelle gamme de produits destinés aux segments en croissance – convergence voix-données, logiciels applicatifs – et l'adoption d'un nouveau mode de distribution de ses produits vers ses clients. Ces actions se sont déjà traduites par des réductions de coût importantes et des gains de parts de marché sur les segments de la voix et des commutateurs de réseaux locaux.

Des solutions innovantes

Premier système de communication d'entreprise intégré pour la voix, les données et Internet, le serveur OmniPCX Office, a été lancé au troisième trimestre 2001. Cette solution innovante permet aux PME d'accéder, à coût raisonnable, aux services e-business jusque-là réservés aux grandes entreprises. D'autre part, le besoin croissant des opérateurs télécoms de développer leurs ventes de services à valeur ajoutée aux entreprises, génère des opportunités intéressantes pour Alcatel. En effet, ces opérateurs souhaitent de plus en plus proposer à leurs clients entreprises, des services applicatifs "hébergés" dans leurs réseaux et partagés entre plusieurs entreprises. Alcatel démontre sa capacité à fournir aux opérateurs des solutions de bout en bout. Fin 2001, cinq grands opérateurs européens, Deutsche Telekom, France Télécom, KPN, Telekom Danmark et Telefonica, avaient déjà choisi de distribuer l'Alcatel OmniPCX Office. Ce serveur leur permet d'enrichir leur offre de services voix traditionnels, en lui associant des nouveaux services hébergés. Parallèlement, le Groupe a conduit un important effort de R&D pour concevoir une nouvelle famille utilisant la norme Gigabit Ethernet de commutateurs de réseaux locaux et destinés à être le cœur de l'offre de réseaux de données. Cette gamme sera lancée au premier trimestre 2002. Dans le domaine des logiciels applicatifs, Alcatel a conforté sa position de leader mondial des logiciels de centres de contact

avec plus de 30 % de part de marché, grâce à sa filiale Genesys

Genesys accède ainsi à une clientèle prestigieuse, comprenant

qui a acquis CallPath, filiale d'IBM dans ce domaine.

les 500 plus grandes entreprises mondiales.

Un nouveau mode de distribution

La distribution de ces solutions de convergence pour l'entreprise a été profondément modifiée : Alcatel est passé en 2001 d'un modèle de vente essentiellement directe à un modèle multicanal dans lequel la vente et les services locaux d'installation et de maintenance sont réalisés par des partenaires (opérateurs, distributeurs, intégrateurs). La cession des filiales de distribution a été annoncée en janvier 2002.

Mobiles

L'effort continu de R&D et d'innovation a permis à la nouvelle gamme de terminaux "One Touch" 311 et 511 de remporter un succès commercial significatif et participer ainsi au rebond de l'activité à la fin de l'année. L'activité "terminaux mobiles" a cependant connu une année difficile en 2001 due à une situation de surstockage chez les distributeurs, à l'arrêt des programmes des subventions de terminaux par les opérateurs et à un marché en Europe de l'Ouest qui est devenu essentiellement un marché de renouvellement. Alcatel a fait face à cette conjoncture dégradée en procédant à d'importantes réductions des coûts et en signant des partenariats pour renforcer sa flexibilité. L'externalisation de la production de terminaux mobiles à Laval (France), confiée à la société Flextronics en est une illustration. La dynamique de la nouvelle gamme de terminaux GSM d'Alcatel et ses prises de positions en Asie, notamment en Chine, devrait permettre de se rapprocher en 2002 de l'équilibre opérationnel. Ainsi, Alcatel est bien positionné afin de nouer en 2002 des partenariats, en particulier pour ce qui est des terminaux de troisième génération que le Groupe ne développera pas en interne.

ESPACE ET COMPOSANTS

Espace

Alcatel est présent sur deux types de marché. Le marché commercial qui représente environ 60 % du chiffre d'affaires d'Alcatel Space et le marché institutionnel pour environ 40 % du chiffre d'affaires :

- le marché des satellites commerciaux de télécommunications s'est ralenti en 2001 : au total, 23 nouveaux systèmes ont été commandés dans le monde, au lieu de 35 - dont 10 à Alcatel l'année précédente. Deux raisons à cette situation. Tout d'abord, la demande de satellites entièrement dédiés à l'Internet a suivi le ralentissement général du marché des télécoms. Ensuite, deux des plus grands acteurs du secteur, la Société Européenne de Satellites et General Electric Americom ont fusionné, entraînant une optimisation de la flotte de satellites du nouveau groupe. Dans le domaine commercial, le carnet de commandes d'Alcatel se sera enrichi de deux satellites de télécommunications en 2001. I'un pour GE Americom, l'autre pour APT Satellite Holdings Ltd. un des principaux opérateurs de télécommunications de la région Asie-Pacifique. Ce contrat concerne la conception et la réalisation d'un satellite de télécommunications de haute capacité Apstar et le segment sol associé;
- le marché institutionnel reste, lui, plus porteur. Alcatel Space fournit des solutions satellites pour les télécommunications, la navigation, l'observation radar et optique, la météorologie et les sciences. Le Groupe a ainsi remporté en juin la maîtrise d'œuvre des deux satellites astronomiques infrarouge Herschel et Planck, destinés à la recherche scientifique. Le contrat, d'un montant global de 370 millions d'euros, est le plus important jamais attribué par l'Agence spatiale européenne (ESA) pour deux satellites d'un même programme scientifique. Avec le Cnes (Centre national d'études spatiales) Alcatel Space développe la filière de plate-formes Proteus pour satellites de petite taille. Après le lancement du satellite d'observation océanographique Jason en décembre 2001, cinq autres engins d'astronomie ou de climatologie, en commande, seront lancés d'ici 2004. D'autre part, la première phase du programme martien international "Mars Sample Return" (retour d'échantillons prélevés sur la planète rouge) a été lancée en 2001. Alcatel poursuit, au-delà du programme Syracuse III A en construction, son étroite coopération avec Thales, après avoir repris les 49 % que ce partenaire détenait jusque-là dans Alcatel Space.

Composants

Au-delà de son activité de composants optiques, Alcatel intervient sur plusieurs marchés de composants. Alcatel est également présent sur le marché des batteries. Ces deux activités ont relativement bien résisté à la morosité du marché des télécommunications, alors qu'elles réalisent environ 60 % de leurs ventes dans ce secteur. Une implantation internationale équilibrée (quarante points de vente répartis dans vingt-sept pays) et une focalisation sur les marchés les plus porteurs sont à l'origine de cette performance. Malgré un chiffre d'affaires global en baisse de 7 % en 2001 par rapport à 2000, elles affichent un retour sur capitaux investis très positif. En matière de R&D, les développements ont été axés sur l'UMTS (infrastructures mobiles passives, antennes, équipements extérieurs, multiplexeurs, etc.), les pompes à vide et les équipements de précision pour les semi-conducteurs ainsi que l'industrie automobile et les batteries pour les applications

L'activité Composants a conservé sa forte position dans le secteur des communications mobiles en Europe comme aux États-Unis, tandis qu'elle a sensiblement accru ses activités et sa part de marché en Asie. Les systèmes et composants pour les systèmes d'alimentation et les applications industrielles ont maintenu leur chiffre d'affaires et ont développé leur activité commerciale dans la région Asie-Pacifique.

L'activité Batteries progresse sur tous ses segments, affirmant sa position dans les applications industrielles (transport aérien, ferroviaire, etc.) et affichant une forte croissance sur les batteries de spécialité.

L'activité batteries portables a été restructurée en 2001. Celle-ci s'est notamment traduite par la fermeture d'une usine au Mexique ainsi que la vente d'un site d'assemblage et d'une unité commerciale en Europe.

Des acquisitions ciblées concernant les batteries de spécialité se sont avérées positives en termes de chiffre d'affaires et de résultat d'exploitation.

En 2001, Saft a conquis un marché de 10 millions de dollars en vue de la construction de la plus grosse batterie de stockage d'énergie au monde pour le compte des autorités locales de la Golden Valley à Fairbanks en Alaska. Les températures extrêmement basses (–40°) requièrent un système fiable d'alimentation de secours en énergie à 40 MW. La sécurisation des besoins en électricité des populations locales est ainsi assurée.

ORGANIGRAMME

	Pays	% de contrôle *	% d'intérêt *
Alcatel (1) (2)	France	100	100
SECTEUR TÉLÉCOM			
France			
Alcatel Business Systems	France		
Alcatel CIT	France		
Alcatel Contracting	France		
 Alcatel Réseaux d'Entreprise 	France		
Alcatel Space	France		
Evolium Holding SAS	France	66	66
Saft Groupe	France		
Europe hors France			
Alcatel Austria AG	Autriche		
Alcatel Bell NV	Belgique		
Alcatel Espana	Espagne		
Alcatel Italia SpA	Italie		
 Alcatel Polska SA 	Pologne		
Alcatel Portugal SA	Portugal		
Alcatel Schweiz AG	Suisse		
 Alcatel SEL AG (¹⁾ 	Allemagne		
 Alcatel Submarine Networks Ltd 	Grande-Bretagne		
Alcatel Telecom Ltd	Grande-Bretagne		
 Alcatel Telecom Nederland BV 	Pays-Bas		
 Alcatel Telecom Norway A/S 	Norvège		
• Teletas	Turquie	65	65
Amériques			
Alcatel Indetel SA de CV	Mexique		
Alcatel NA Cable Systems Inc.	États-Unis		
Alcatel Networks Corporation	Canada		
Alcatel Telecommunicacoes SA	Brésil		
Alcatel USA Inc.	États-Unis		
Reste du monde			
Alcatel Australia Ltd	Australie		
Shanghai Bell Telephone	1.22.0010		
Equipment Manufacturing Co (SBTEMC)	République Populaire de Chine	31,65	31,65
Taiwan International Standard Electronic Ltd (Taisel)	Taiwan	60	60

SECTEUR AUTRES (2)

Électronique de défense • Thales (ex-Thomson-CSF) (1) 15,83 France 15,83 **Holdings Financières** • Compagnie Financière Alcatel France · Compagnie Immobilière Méridionale France Civelec France • Générale Occidentale France France SIKL Alcatel Participations France Alcatel NV Pays-Bas

Services Financiers

• Électro Banque France

⁽¹⁾ Société cotée sur une Bourse de valeurs.
(2) Les coordonnées d'Alcatel, société mère, sont incluses dans le secteur "Autres".
* Les pourcentages de contrôle et d'intérêt sont de100 %, sauf indication différente.

PARTICIPATIONS

ALSTOM

Le 9 février 2001, Alcatel, Marconi et Alstom ont annoncé la clôture du placement de 71 077 860 actions du groupe industriel français Alstom, soit 33 % du capital d'Alstom. Alcatel et Marconi ont cédé le même nombre d'actions dans le placement. Alcatel a reçu 994 millions d'euros net de tous frais au titre de cette cession. Le 19 juin 2001 Alcatel a annoncé la vente de 12 200 640 actions Alstom, représentant la participation résiduelle de 5,7 % détenue encore dans ce groupe. Alcatel a reçu environ 387 millions d'euros net de tous frais au titre de cette cession. Alcatel, après cette opération, n'est plus actionnaire d'Alstom.

THALES

Le 10 juillet 2001 Alcatel a acquis 48,83 % du capital d'Alcatel Space jusqu'ici détenus par Thales. La transaction d'un montant global de 795 millions d'euros, payé pour moitié en numéraire, et pour moitié en titres Thales, a ramené ainsi la participation d'Alcatel dans Thales, à l'issue de l'opération, à 20 % du capital. L'accord conclu a permis à Alcatel, qui assure la direction opérationnelle d'Alcatel Space depuis sa création, de renforcer ses intérêts au sein d'un secteur stratégique. Alcatel considère, en effet, la composante spatiale associée aux réseaux terrestres de télécommunications comme un élément clé dans la chaîne de transmission de l'information.

Le 19 novembre 2001, Alcatel a procédé à la vente de 4,2 % du capital de Thales. Après cette offre, Alcatel conserve 15,8 % de Thales en tant que partenaire industriel. Les accords de coopération technique se poursuivent très activement entre les deux groupes.

THOMSON MULTIMEDIA

Le 6 décembre 2001, Alcatel a annoncé la vente de 3,790 millions d'actions Thomson multimedia. La participation d'Alcatel dans le capital de Thomson multimedia est ramenée à 9,654 millions de titres (soit 3,6 % du capital) à la suite de cette transaction et des cessions effectuées directement sur le marché, au cours du mois de novembre 2001. Alcatel entend conserver sa participation à ce niveau, et garde son siège au Conseil d'Administration de Thomson multimedia en tant que partenaire stratégique. Alcatel confirme ainsi sa volonté de poursuivre activement les coopérations engagées avec Thomson multimedia, en particulier celles concernant les solutions vidéo DSL.

AREVA

Le 21 décembre 2001, Alcatel a procédé à la cession de sa participation de 2,2 % au capital d'Areva à la Caisse des dépôts et consignations. Cette opération s'est déroulée en application des accords de novembre 1999 qui organisaient, avec l'État, la sortie d'Alcatel du capital de Framatome. Les titres Framatome ont été échangés en titres Areva le 3 septembre 2001, lors de la fusion par absorption de Framatome par Areva. Le produit de cette cession est d'un montant de 208 millions d'euros.

NEXANS

Nexans, Division d'Alcatel jusqu'en juin 2001, est un leader mondial de l'industrie du câble et propose une gamme de solutions câbles cuivre et fibre optique pour les marchés d'infrastructure, de l'industrie et du bâtiment. Présent dans plus de 20 pays, Nexans emploie 19 000 personnes. Alcatel a procédé en 2001 à l'introduction en Bourse de Nexans. Réalisée le 12 juin 2001, Alcatel détient désormais 20 % du capital de cette entreprise.

ALCATEL OPTRONICS

Alcatel Optronics développe, fabrique et commercialise des composants optiques de haute performance destinés aux réseaux de télécommunications optiques sous-marins et terrestres. Ces réseaux acheminent des communications vocales et transmettent des données – deux catégories de trafic en plein essor. Le trafic "données" connaît une forte progression due à l'augmentation de l'utilisation d'Internet. Pour faire face à cette hausse de trafic, de nombreux opérateurs de télécommunications et fournisseurs de réseaux cherchent à accroître la capacité de leurs systèmes existants en améliorant leurs capacités de transmission grâce à l'utilisation de composants optiques. La volonté des opérateurs de télécommunications, d'augmenter la capacité, a suscité une forte demande de composants optiques générateurs de bande passante. Alcatel Optronics a pour vocation de fabriquer des produits opto-électroniques conçus pour satisfaire cette demande.

Alcatel Optronics offre une vaste gamme de composants actifs – des composants qui transforment les signaux électriques en signaux optiques et vice-versa – et passifs – utilisés pour modifier, filtrer et router la lumière au travers des fibres optiques :

- les composants actifs sont divisés en modules et sous-systèmes. Parmi les modules figurent les lasers qui produisent de la lumière à partir d'électricité, les détecteurs qui transforment la lumière en électricité ou encore les pompes laser qui régénèrent le signal lumineux. Les sous-systèmes comprennent notamment les amplificateurs qui produisent des signaux lumineux de très haute puissance, ainsi que les modules d'interface regroupant optique et électronique haute vitesse dans un même boîtier;
- les composants passifs se répartissent entre les filtres optiques (utilisés pour stabiliser les longueurs d'onde) et les multiplexeurs/démultiplexeurs (servant à coupler ou associer plusieurs signaux optiques au sein d'une même fibre). Parallèlement à une gamme complète de composants, Alcatel Optronics a une couverture géographique très étendue qui compte quatre entités pays : Alcatel Optronics Canada, Alcatel Optronics France, Alcatel Optronics UK et Alcatel Optronics USA. Les filiales canadiennes et britanniques sont le résultat des opérations d'acquisitions d'Innovative Fibers Inc., en août 2000 et de Kymata Ltd, en septembre 2001.

Présentation de l'activité en 2001

Au cours de l'année 2001, Alcatel Optronics a confirmé ses capacités d'innovation concernant les composants optiques à forte valeur ajoutée. Ces innovations permettront aux fabricants de systèmes de réaliser des avancées importantes en termes d'intégration, de souplesse et de réduction des coûts. Parmi les réalisations les plus marquantes figurent :

• le lancement d'un nouveau module laser : il s'agit du composant idéal pour les applications DWDM à haut débit allant de 2,5 Gbit/s à 10 Gbit/s et 40 Gbit/s.

Grâce à un parfait contrôle intégré de la longueur d'onde émise, il réduit l'espacement entre chaque signal et permet donc d'accroître le nombre de canaux transportés par les systèmes

WDM (jusqu'à 80 canaux au lieu de 40). La technologie DWDM (*Dense Wavelength Division Multiplexing* ou Multiplexage dense en longueurs d'onde) consiste à compresser l'espacement entre chaque longueur d'onde, d'où un plus grand nombre de longueurs d'onde transmises par la même fibre ;

- une nouvelle génération de lasers dont la longueur d'onde peut être ajustée avec précision ("laser accordable"). Le signal émis est choisi entre huit longueurs d'onde différentes en ajustant la température du laser. Un seul de ces modules lasers peut remplacer chacun des huit autres, qui eux sont associés à une seule longueur d'onde dans un système de transmission DWDM. Au niveau de l'opérateur, il réduit donc par huit les stocks de cartes de transmission et réduit de manière drastique les coûts de maintenance;
- un récepteur optique haute performance fonctionnant à 10 Gbit/s destiné aux applications terrestres DWDM métropolitaines et longue-distance. Ce récepteur optique, qui permet des gains importants en termes d'encombrement et de coûts des systèmes haut-débits, offre une grande souplesse aux développeurs de systèmes. Ces composants optiques convertissent les photons reçus en bout de fibre, en électrons. Leurs performances sont tout particulièrement adaptées aux applications à haut-débit et métropolitaines en termes d'économies;
- une nouvelle génération complète d'amplificateurs optiques longue-distance et très longue-distance (les signaux optiques devant être amplifiés pour combler l'affaiblissement du signal dans la fibre). Fondé sur une nouvelle technologie qui accroît la performance des systèmes, cette famille de produits propose un choix exhaustif de solutions, des modules de pompes à 300 MW aux sous-systèmes d'amplification optique en passant par les modules multipompes émettant 800 MW;
- une pompe sous-marine à forte puissance (200 MW): cette pompe est un composant essentiel des répéteurs optiques immergés dans les transmissions sous-marines.

 Sa durée de vie dépasse vingt-cinq ans. Une telle puissance de pompe permet d'accroître le nombre de longueurs d'onde dans les applications sous-marines DWDM de nouvelle génération.
- un nouveau multiplexeur optique d'insertion/extraction, composant permettant d'ajouter ou de soustraire une longueur d'onde précise dans un lien de transmission multicanal. Fondée sur une puissante technologie de fibres (Fiber Bragg Grating ou Réseaux de Bragg sur Fibre), la fonction de filtrage permet l'insertion ou l'extraction de n'importe quelle longeur d'onde.

Acquisition de Kymata

En septembre 2001, Alcatel Optronics a procédé à l'acquisition de Kymata, développant ainsi sa présence sur le marché des composants passifs et renforçant sa position de pionnier dans l'intégration des composants optiques actifs et passifs. Kymata, désormais nommé Alcatel Optronics UK, est un intervenant de premier plan dans la maîtrise de la technologie Planar pour les composants passifs à haute performance qui représentent la plus grande partie du marché en plein essor du multiplexage dense en longueurs d'onde (DWDM).

Alcatel Optronics UK fabrique des multiplexeurs/démultiplexeurs à réseaux de quide d'ondes (AWG). Ce produit permet la transmission de nombreuses longueurs d'onde, d'où la possibilité de communiquer une plus grande quantité d'informations en un temps réduit. C'est le premier produit, utilisant la technologie Planar, à être mis sur le marché. Cette technologie facilite l'intégration de composants actifs et passifs. Elle permet la combinaison de nombreuses fonctions différentes sur la même plate-forme de support. Les AWG sont considérés comme l'une des technologies phares, pour le marché des réseaux optiques métropolitains qui connaît une croissance des plus rapides au sein du secteur des télécommunications et constitue une cible stratégique pour Alcatel Optronics. L'acquisition de Kymata a également confirmé l'intention d'Alcatel Optronics de se placer parmi les grands acteurs de l'intégration de composants optiques actifs et passifs, par le renforcement de son expertise des réseaux de quide d'ondes ainsi que de ses lignes de produits sur le segment des composants passifs.

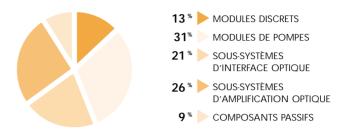
Alcatel Optronics a renforcé sa présence en Chine

Le 19 décembre 2001, Alcatel Optronics a annoncé l'ouverture d'un bureau commercial à Shenzhen en Chine. Étoffant ainsi son implantation mondiale, Alcatel Optronics a renforcé sa relation commerciale avec ses clients chinois et fournit désormais un support technique optimal sur l'ensemble de sa gamme de composants actifs et passifs. Grâce à la mise à disposition élargie de son expertise technologique, Alcatel Optronics offre ainsi un service flexible et en temps réel aux fabricants de systèmes locaux dans le cadre du développement de leurs réseaux optiques.

Chiffres clés

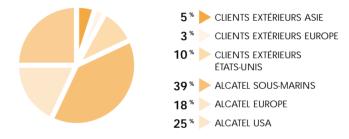
En 2001, le chiffre d'affaires a atteint 470,4 millions d'euros, soit une progression de 8,8 % par rapport à l'année précédente. Le résultat opérationnel s'est élevé à – 58,6 millions d'euros. Sur une base pro forma et hors éléments exceptionnels, il a atteint – 0,6 million d'euros.

Répartition par ligne de produits



Répartition par catégorie de clients

Les ventes aux clients externes ont représenté 18 % du chiffre d'affaires total.



L'action Alcatel O

À la suite de l'acquisition de Kymata Ltd, 9 millions d'actions Alcatel de catégorie O et 2,2 millions d'actions Alcatel de catégorie A ont été échangées contre toutes les actions en circulation de Kymata.

Achevée le 21 septembre 2001, l'acquisition a entraîné une augmentation de 55 % de l'encours flottant de l'action Alcatel O, qui représente désormais 24 % de l'encours total (contre 17,4 % avant l'acquisition). Le nombre total d'actions émises s'élevait à 108,6 millions au 31 décembre 2001.

L'action O est cotée à la Bourse de Paris sur le Premier Marché, code Euroclear France 13015 (CGO) ainsi qu'aux États-Unis sur le Nasdag (ALAO).

Évolution du cours de l'action en 2001*

(en millions d'euros)	Paris (Premier marché) en euros	New York (Nasdaq) ADS en \$
Plus haut	65,00	59,50
Plus bas	4,50	4,04
Dernier (31/12/01)	7,72	6,60

*Période : 02/01/2001 - 31/12/2001

Source : Reuters

Dividende

Conformément aux statuts et compte tenu du résultat net après impôt de la Division Optronics, le montant du dividende de l'action O s'élève à 0,10 euro hors avoir fiscal, soit 0,15 euro avoir fiscal inclus.

COMPTES CONSOLIDÉS

Rapport financier	31
Comptes de résultat consolidés	35
Bilans consolidés au 31 décembre	36
lableaux des flux de trésorerie consolidés	38
Variation des capitaux propres consolidés	39
Notes annexes	40
Principales sociétés consolidées	70
Tableaux comparatifs des états financiers d'Alcatel et des états financiers de	
a Division Optronics	76
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	96

RAPPORT FINANCIFR

Introduction

L'année 2001 a été une année difficile pour Alcatel. Les ventes, en hausse de 13 % au premier semestre, ont baissé de près de 20 % au second semestre par suite du retournement de la conjoncture mondiale. Sur l'ensemble de l'année 2001, le chiffre d'affaires n'a diminué que de 5 %, à périmètre comparable, grâce à une augmentation de 60 % des activités du Groupe en Asie-Pacifique et à une amélioration significative des parts de marché dans les réseaux fixes et mobiles, permettant à Alcatel de devenir le numéro 1 mondial des équipementiers d'infrastructures télécom.

Le sévère retournement du marché des télécoms a déclenché un effet retard à la fois sur le coût des ventes et sur les charges opérationnelles. Leur impact combiné, ajouté à celui des dépréciations de stocks et des provisions pour restructuration, a engendré un résultat opérationnel et un résultat net négatifs.

Périmètre de consolidation et principales modifications de structures

Les principales modifications intervenues au cours de l'année 2001 dans le périmètre de consolidation résultent des événements suivants :

- début février 2001, Alcatel et Marconi PLC ont cédé conjointement une partie de leurs participations respectives de 24 % dans le groupe industriel français Alstom. À la suite de cette cession, la participation de Alcatel dans Alstom s'élevait à 5,7 %.
 En conséquence, Alstom est déconsolidée à compter du 1^{er} janvier 2001. En juin 2001, le solde de la participation a été cédé;
- en juin 2001, Alcatel a mis en Bourse une large part de ses activités câbles et composants (activité Nexans) sur la base de 27 euros par action en cédant 20 125 000 actions. Nexans est consolidée par mise en équivalence depuis le 1er janvier 2001 à 100 % jusqu'au 30 juin et l'effet de la cession a été pris en compte comptablement à la date du 30 juin. Depuis le 1er juillet 2001, Nexans est mise en équivalence à son taux de détention, soit 20 %;
- en juin 2001, Thomson multimedia et Alcatel ont signé un accord préliminaire concernant la cession de l'activité modem DSL d'Alcatel à Thomson multimedia. Cette activité a été déconsolidée dans les comptes d'Alcatel au 1er juillet 2001 et le résultat de cette activité est présenté, à compter de cette date jusqu'à la date de cession (fin décembre 2001), en "Autres produits et charges";
- en juillet 2001, Alcatel a racheté les 48,83 % d'Alcatel Space détenus par Thales, portant ainsi sa participation à 100 %. Le montant de la transaction s'élève à 795 millions d'euros, payés pour moitié en numéraire et pour moitié en titres Thales. À l'issue de cette opération, la participation d'Alcatel dans Thales est passée de 25,29 % à 20,03 %.
- Alcatel Optronics a finalisé en septembre 2001, l'acquisition de Kymata Ltd, société écossaise spécialisée dans la technologie Planar pour composants passifs à haute valeur ajoutée.

L'intégralité des actions Kymata Ltd a été échangée contre 9 millions d'actions Alcatel O et 2,2 millions d'actions Alcatel A. Sur la base de la moyenne des cours de Bourse précédant le closing, le prix de la transaction s'élève à 94 millions d'euros. Cette société est consolidée à partir de fin septembre 2001;

• en novembre 2001, Alcatel a cédé 7 millions de titres Thales, ramenant ainsi sa participation à 15,83 %. Cette opération ne remet pas en cause les pactes d'actionnaires signés en 1998. Les accords de coopération technique se poursuivent entre les deux groupes.

De ce fait, Thales reste consolidé par mise en équivalence.

Principes comptables

Alcatel a décidé d'appliquer dès 1999 les "nouvelles règles et méthodes comptables relatives aux comptes consolidés" approuvées par arrêté du 22 juin 1999, portant homologation du règlement n° 99·02 du Comité de la réglementation comptable. Ces principes diffèrent de ceux précédemment appliqués, principalement sur le traitement des opérations d'acquisitionscessions. Le retraitement de ces opérations d'acquisitions-cessions sur les exercices antérieurs est traité comme un changement de méthode comptable et enregistré en capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 1999 pour 893 millions d'euros.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe pour l'ensemble de l'année 2001 s'est établi à 25 353 millions d'euros, soit une baisse de 5 % comparée à des ventes pro forma* de 26 788 millions d'euros pour l'année 2000. L'Europe représente 50,6 % des ventes, les États-Unis atteignant 19,4 %, l'Asie 13,4 % et le reste du monde 16.6 %.

* Les résultats de l'année 2001 reflètent la nouvelle structure du Groupe suite à l'offre publique de Nexans en juin 2001. Nexans a été déconsolidée rétroactivement au 1^{er} janvier 2001.

Résultat opérationnel

Les pertes opérationnelles sont de 361 millions d'euros comparées à un résultat opérationnel pro forma de 2082 millions d'euros pour l'année 2000.

Les pertes opérationnelles de l'activité Réseaux s'établissent à – 165 millions d'euros, comparées à un gain de 809 millions d'euros en 2000. L'activité Optique dégage un résultat positif de 145 millions d'euros comparé à 856 millions d'euros en 2000. L'activité Entreprises affiche une perte opérationnelle de – 506 millions d'euros à comparer avec un résultat positif en 2000 de 110 millions d'euros. Enfin, l'activité Espace et Composants maintient un résultat positif à 155 millions d'euros contre 269 millions d'euros en 2000.

La marge brute passe de 29,3 % en 2000 à 25 % en 2001. Les dépenses totales de R&D s'élèvent à 2 867 millions d'euros soit 11,3 % des ventes.

Résultat financier

Le résultat financier (net) s'établit à – 1 568 millions d'euros contre – 435 millions d'euros en 2000. La variation résulte essentiellement de l'augmentation des dotations aux provisions qui s'élèvent à – 1 228 millions d'euros, dont – 820 millions d'euros de provision sur 360 Networks.

Résultat avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours

Le résultat avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours s'élève à – 4 266 millions d'euros. Il inclut une charge financière nette de – 1 568 millions d'euros, des coûts de restructuration de – 2 124 millions d'euros et d'autres charges, pour un montant de – 213 millions d'euros, dont 943 millions de plus-values nettes sur cession d'actifs et –1 156 d'autres charges nettes (note 6).

Résultat net

La perte nette s'élève à 4 963 millions d'euros, dont un crédit d'impôt associé de 1 261 millions d'euros et une dotation aux amortissements des écarts d'acquisition de 1 933 millions d'euros.

Tableau des flux de trésorerie

La capacité d'autofinancement, négative, s'établit à – 555 millions d'euros contre 2 143 millions d'euros en 2000. La trésorerie d'exploitation subit une variation de 545 millions d'euros contre – 1 245 millions d'euros en 2000, liée notamment à une baisse des stocks et des créances.

Les investissements corporels et incorporels nets de cessions s'établissent à -1568 millions d'euros ; le solde des cessions net des acquisitions de titres à 2884 millions d'euros. Compte tenu de ces éléments, la variation de trésorerie nette après investissements est de 2162 millions d'euros à comparer à -3189 en 2000.

Bilan

Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 9 630 millions d'euros, contre 14 361 millions d'euros en 2000. L'endettement net s'élève à 2,66 milliards d'euros, contre 4,3 milliards d'euros en 2000, soit un ratio d'endettement de 27 % en 2001.

Résultat par action

Le résultat net par action A dilué s'établit à – 4,33 euros contre 1,20 euro en 2000.

Analyse par segment d'activité

(voir présentation des segments p.16 et suivantes)

Engagements hors bilan

Le montant des engagements hors bilan de 12 631 millions d'euros concerne essentiellement l'engagement pris par le Groupe Alcatel à l'égard de ses clients d'exécuter les contrats qui lui ont été confiés pour leur montant, ainsi que le plafond de tirage maximum intra journalier des filiales du Groupe à l'égard des banques assurant le cash pooling. Par ailleurs, figure également dans ce montant, la garantie accordée par Alcatel dans le cadre du programme de titrisation.

En 1999, Alcatel a réalisé une opération de titrisation de crédits fournisseurs par le biais d'un trust non consolidé qui a eu recours à un financement bancaire syndiqué sur le marché international. Le trust a la possibilité d'acheter jusqu'à 1 200 millions de USD. La garantie d'Alcatel couvre 30 % de ce montant et est donc de 360 millions de USD sur l'ensemble de ce programme. Le montant des créances titrisées au 31 décembre 2001 s'élève à 700 millions de USD et la garantie d'Alcatel est engagée à hauteur de 210 millions de USD.

Alcatel n'utilise pas de véhicules spécifiques destinés à déconsolider ses risques.

Enfin, figurent dans les engagements hors bilan des garanties données à des banques pour le financement des clients du Groupe à hauteur de 295 millions d'euros.

Risques généraux liés aux marchés d'Alcatel

Alcatel opère sur les marchés de systèmes de télécommunications qui, après plusieurs années de forte croissance, ont connu en 2001 une récession cyclique abrupte et très marquée, qui semble devoir se poursuivre sur au moins une partie de l'année 2002. Notamment, le retournement de sentiment sur les marchés financiers a suscité pour les opérateurs télécom des difficultés pour financer la poursuite de leurs investissements dans l'infrastructure. Les évolutions technologiques ont également contribué au ralentissement des investissements, du fait de surcapacités apparues dans certaines parties des réseaux. La reprise de la croissance des ventes du Groupe dépend d'une reprise des achats des grands opérateurs dans les principaux marchés. Une reprise graduelle de la croissance reposera sur la nécessité de développer la capacité des réseaux pour acheminer des flux en hausse régulière, et sur les progrès technologiques qui doivent répondre à la demande de nouveaux services.

Aux évolutions conjoncturelles citées, s'ajoutent les risques inhérents aux marchés des télécommunications, notamment l'accroissement éventuel du risque client du fait du renforcement de la concurrence dans les services télécom sur de nombreux marchés, ainsi que les aléas liés à la situation économique de certains pays dans lesquels opère Alcatel. Les pays hors OCDE représentent néanmoins, une part limitée des ventes d'Alcatel.

Face aux risques propres à ses métiers, le Groupe pratique une politique prudente de gestion des risques et de diversification de l'exposition aux différents marchés et clients. Dans la mesure du possible, Alcatel cherche à sécuriser les financements de projets auprès de la communauté financière ou d'agences de crédit export.

Risques liés aux activités au Brésil et en Argentine

Les marchés internationaux de capitaux différencient clairement la situation de crise qui prévaut en Argentine des conditions économiques plus encourageantes du Brésil, malgré les incertitudes liées à la tenue d'élections générales en octobre 2002.

L'impact de la crise en Argentine ainsi que la dévaluation du peso argentin sont non significatifs sur les comptes consolidés du Groupe.

Au Brésil, le secteur des télécommunications traverse actuellement une phase de consolidation où les opérateurs privilégient le développement des ventes et l'augmentation de leur rentabilité. Les principaux clients de la filiale locale d'Alcatel (Telefonica, Embratel, Brasil Telecom) sont confrontés à des situations financières difficiles, les ayant amenés à différer leurs paiements. Néanmoins le risque demeure limité, comme l'illustre l'absence de toute défaillance, et ne justifie pas l'inscription, dans les comptes 2001, de provisions importantes liées aux activités du Groupe dans ce pays.

Risques couverts par le Groupe

Alcatel par le biais de sa filiale consolidée de réassurance couvre la sinistralité de fréquence et ne transfère au marché que les couvertures des risques significatifs. Cette politique permet d'optimiser les coûts des couvertures d'assurance. Par ailleurs, la société de réassurance du Groupe donne un accès direct au marché de la réassurance. L'application du nouveau règlement sur les passifs (Règlement CRC 2000-06) obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2002 conduira Alcatel à reprendre des provisions techniques par capitaux propres en 2002.

Perspectives

L'année 2002 devrait encore être difficile. Au premier trimestre, l'atonie du marché associée à la saisonnalité des ventes conduira à un faible niveau d'activité. Après une croissance des ventes de 20 % au quatrième trimestre 2001 par rapport au trimestre précédent, le Groupe prévoit une décroissance des ventes de 30 % au premier trimestre 2002 par rapport au dernier trimestre 2001, alors que le résultat opérationnel devrait demeurer à peu près inchangé grâce à la réduction des coûts et à la non-reconduction de charges exceptionnelles intervenues au quatrième trimestre.

D'une manière générale, l'année 2002 bénéficiera de l'assainissement du bilan, achevé en fin d'année 2001 et de la tendance à la baisse des dépenses trimestrielles, liée en grande partie à la réduction des effectifs. Grâce à sa position de leader dans la technologie large bande, Alcatel devrait bénéficier d'un effet de levier lorsque l'augmentation des besoins, notamment dans l'accès, conduira les opérateurs à investir plus largement, et ce malgré une enveloppe globale réduite. En outre, le Groupe

se fixe comme objectif de réduire encore son besoin en fonds de roulement d'un milliard d'euros, de continuer à améliorer son niveau d'endettement net et à générer un cash-flow positif en 2002. Bien que les marchés restent difficiles, Alcatel prévoit à partir du deuxième trimestre une augmentation séquentielle de ses ventes trimestrielles et de son résultat opérationnel, avec un résultat opérationnel positif pour l'ensemble de l'année 2002.

Différences entre les principes comptables généralement acceptés en France et aux États-Unis

Du fait de la cotation de ses actions aux Etats-Unis le Groupe Alcatel établit des comptes selon le référentiel comptable des Etats-Unis et dépose auprès de la "Securities and Exchange Commission" (SEC) un document "Form-20F" reprenant les comptes publiés en France ainsi qu'un tableau de réconciliation rapprochant le résultat net et les capitaux propres établis en principes comptables français de leurs équivalents en principes comptables américains. Ces réconciliations portent sur les comptes consolidés du Groupe Alcatel, ainsi que sur les comptes combinés de la Division Optronics.

Du fait des délais de publication des comptes français, les comptes du Groupe établis selon le référentiel américain ne sont pas disponibles au moment du dépôt du Document de référence auprès de la COB. Les principales différences relatives au compte de résultat et aux capitaux propres entre ces deux jeux de compte concernent principalement :

- Le traitement des regroupements d'entreprises. Certaines acquisitions effectuées par le Groupe (DSC, Genesys, Newbridge, Kymata) ont été comptabilisées en valeur comptable conformément à la méthode dérogatoire (article 215 du Règlement 99-02) dans les comptes français. Ces mêmes opérations ont donné lieu à comptabilisation d'écarts d'acquisition et d'évaluation selon le référentiel américain, alors que ceux-ci sont imputés sur les capitaux propres en France;
- La comptabilisation des provisions pour restructuration. Les conditions de constitution de ces passifs sont à ce jour différentes de celles retenues dans le référentiel comptable français. En effet, Alcatel enregistre une dette liée à un plan de restructuration dès lors que ce plan a été finalisé, approuvé par le management du Groupe et qu'il a été annoncé avant l'approbation des états financiers. Cependant en principes comptables américains, les coûts de départs sont enregistrés en dette lorsque l'annonce est faite aux employés licenciés avant la date de clôture des comptes. De plus certains coûts classés en restructuration en principes comptables français sont reclassés en coût des ventes en principes comptables américains (en particulier les dépréciations de stocks consécutives aux restructurations).
- L'évaluation et la comptabilisation des instruments financiers. Selon les règles applicables en France, les profits et pertes sur les instruments qualifiés de couverture, permettant de réduire l'exposition du Groupe aux risques liés aux variations notamment des taux d'intérêts et des taux de change, sont comptabilisés

dans la même période que l'élément couvert. La norme américaine SFAS 133, entrée en vigueur le 1er janvier 2001, préconise la comptabilisation à l'actif et au passif de tous les instruments dérivés valorisés à leur juste valeur. La variation de valeur de ces instruments est comptabilisée en résultat si celui-ci ne peut être qualifié de couverture selon la définition retenue par SFAS 133. En revanche, si certains critères d'efficacité de la couverture sont respectés, il est alors possible d'imputer le résultat de la couverture sur le profit ou la perte dégagé sur le sous-jacent.

- Valorisation des actions disponibles à la vente et négociables sur un marché reconnu. Ces titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les comptes français au plus bas de leur coût historique et de leur valeur de marché, les moins values latentes éventuelles étant prises en compte dans le résultat. Selon la norme américaine SFAS 115, ces actions sont systématiquement évalués à la valeur de marché, les écarts positifs ou négatifs avec les valeurs historiques étant directement imputées net d'impôt sur les capitaux propres ("comprehensive income") sans impacter le résultat de l'exercice.
- En principes comptables français, les écarts d'acquisition sont généralement amortis sur 20 ans. En principes comptables américains, les écarts d'acquisition sont généralement amortis sur la durée de vie estimée, sans excéder 40 ans. Le Groupe a conclu que les écarts d'acquisitions ont une durée de vie illimitée et en conséquence a utilisé 40 ans pour la préparation des ses états financiers en principes comptables américains. Pour les acquisitions les plus récentes (depuis DSC en 1998), le Groupe retient une durée de 20 ans comme en principes comptables français.
- L'application des principes comptables américains conduit à enregistrer des charges de personnel relatives à l'octroi d'actions, d'options de souscription ou d'achat d'actions aux employés de la société.

Par ailleurs, la présentation du compte de résultat et du bilan diffère entre les principes comptables français et américains. Les documents déposés auprès de la SEC sont disponibles sur le site Internet de la SEC (www.freeedgar.com) ainsi que sur celui du Groupe pour les comptes "Form-20F" (adresse : www.alcatel.com ou www.alcatel.fr – rubrique actionnaires/investisseurs). Le document Form-20F pour l'exercice clos le 31 décembre 2001 sera disponible dans la première quinzaine d'avril 2002.

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Notes	2001	2000	1999
Chiffre d'affaires net	(4)	25 353	31 408	23 023
Coût des ventes		(19 074)	(22 193)	(16 412)
Marge brute		6 279	9 215	6 611
Charges administratives et commerciales		(3 773)	(4 136)	(3 228)
Frais de R&D		(2 867)	(2 828)	(2 109)
Résultat opérationnel	(4)	(361)	2 251	1 275
Résultat financier (net)	(5)	(1 568)	(435)	(181)
Coûts de restructuration	(22)	(2 124)	(143)	(380)
Autres produits et charges	(6)	(213)	623	925
Résultat des sociétés intégrées				
avant amortissement des écarts d'acquisition,				
impôt et projets de R&D en cours		(4 266)	2 296	1 639
Impôt sur les bénéfices	(7)	1 261	(497)	(368)
Quote-part dans les résultats nets		(1.1)	105	210
des sociétés mises en équivalence		(16)	125	210
Résultat net consolidé avant amortissement				
des écarts d'acquisition et projets de R&D en co	ours	(3 021)	1 924	1 481
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(9)	(1 933)	(576)	(471)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	(3)	(4)	(21)	(329)
Part revenant aux intérêts minoritaires		(5)	(3)	(37)
Résultat net		(4 963)	1 324	644
Actions ordinaires A				
Résultat net par action (en euros) ⁽¹⁾	(8)	(4,33)	1,25	0,70
Résultat net par action dilué (en euros) (1)	(8)	(4,33)	1,20	0,69
Actions reflet O (Division Alcatel Optronics) (2)				
Résultat net par action (en euros)	(8)	(1,47)	0,14	_
Résultat net par action dilué (en euros)	(8)	(1,47)	0,14	_

⁽¹⁾ Les résultats nets par action des actions A ont été retraités pour tenir compte de la division par cinq du nominal de l'action approuvée par l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2000. (2) Résultat pris en compte pour l'année 2000 à partir du 20 octobre 2000, date d'émission des actions O.

BILANS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF (en millions d'euros)	Notes	2001	2000	1999
Écarts d'acquisition des titres consolidés, nets	(9)	5 257	7 043	7 054
Autres immobilisations incorporelles, nettes	(10)	472	504	313
Immobilisations incorporelles, nettes		5 729	7 547	7 367
Immobilisations corporelles	(11)	9 698	11 941	10 401
Amortissements	(11)	(5 496)	(7 283)	(6 578)
Immobilisations corporelles, nettes		4 202	4 658	3 823
Titres des sociétés mises en équivalence	(12)	799	1 152	1 045
Autres immobilisations financières, nettes	(13)	1 169	3 327	2 528
Immobilisations financières, nettes		1 968	4 479	3 573
ACTIF IMMOBILISÉ		11 899	16 684	14 763
Stocks et en-cours	(14)	4 681	7 415	3 960
Clients et comptes rattachés	(15)	8 105	10 659	8 461
Autres créances	(16)	6 851	5 160	3 427
Créances		14 956	15 819	11 888
Valeurs mobilières de placement, nettes	(17)	490	443	669
Disponibilités, nettes		4 523	2 617	2 926
Trésorerie totale		5 013	3 060	3 595
ACTIF CIRCULANT		24 650	26 294	19 443

Total	36 549	42 978	34 206
-------	--------	--------	--------

	Notes	2	001	2000	1999
PASSIF (en millions d'euros)		Avant répartition	Après répartition ⁽¹⁾	Après répartition	Après répartition
Capital (nominal 2 euros : 1 215 254 797 actions A et 25 515 000 actions O émises au 31.12.2001, 1 212 210 68 et 16 500 000 actions O émises au 31.12.2000 : nominal 10					
199 895 247 actions A au 31.12.1999)	34.05	2 481	2 481	2 457	1 999
Primes		9 565	9 565	9 558	7 025
Réserves		4 771	(389)	4 719	4 315
Différence de conversion		(185)	(185)	(350)	(570)
Résultat net		(4 963)	_	_	_
Actions détenues par des sociétés consolidées		(1 842)	(1 842)	(2 023)	(1 237)
CAPITAUX PROPRES	(19)	9 827	9 630	14 361	11 532
INTÉRÊTS MINORITAIRES	(20)	219	219	435	463
Pensions et indemnités de fin de carrière	(21)	1 120	1 120	1 292	1 256
Autres provisions pour risques et charges (2)	(22)	4 154	4 154	3 005	3 277
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE	S	5 274	5 274	4 297	4 533
Emprunts obligataires		5 969	5 969	4 972	3 462
Autres dettes financières		1 706	1 706	2 418	2 383
DETTES FINANCIÈRES	(23)	7 675	7 675	7 390	5 845
(dont à moyen et long terme)		5 879	5 879	5 577	3 478
Avances et acomptes reçus	(24)	1 693	1 693	1 560	1 107
Fournisseurs et comptes rattachés (2)		5 080	5 080	6 393	4 600
Dettes liées à l'activité bancaire	(25)	660	660	932	1 126
Autres dettes	(26)	6 121	6 318	7 610	5 000
AUTRES DETTES		13 554	13 751	16 495	11 833
Total		36 549	36 549	42 978	34 206

⁽¹⁾ Voir note 18.

⁽²⁾ Les en-cours créditeurs sur contrats à long terme précédemment classés en provisions sur affaires ont été reclassés en fournisseurs (soit 650 millions d'euros au 31 décembre 2000 et 491 millions d'euros au 31 décembre 1999).

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Variation de la trésorerie d'exploitation			
Résultat net	(4 963)	1 324	644
Intérêts minoritaires	5	3	37
Ajustements permettant de passer du résultat à la			
variation de la trésorerie nette d'exploitation :			
- Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 279	1 189	1 050
- Amortissements des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours (1)	1 937	597	800
Provisions pour pensions et retraites, nettesAutres provisions, nettes	41	24	(116)
Autres provisions, fietles(Plus) moins-values nettes sur cessions d'actifs	2 001 (943)	(32) (915)	(146)
 – (Plus) mons-values neties sur cessions à actifs – Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence 	(943)	(915)	(862)
(nette des dividendes reçus)	88	(47)	(133)
Capacité d'autofinancement	(555)	2 143	1 274
Variation nette des actifs et passifs circulants :			
- Diminution (augmentation) des créances	1 117	(2 147)	(453)
- Diminution (augmentation) des stocks	1 186	(3 330)	(333)
 Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer 	(1 203)	2 089	588
- Provisions sur actifs circulants (y compris provisions sur affaires) (2)	_	-	_
Variation nette de la trésorerie d'exploitation	545	(1 245)	1 076
Variation de la trésorerie d'investissement			
Valeur de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	182	107	191
Investissements corporels et incorporels	(1 748)	(1 834)	(1 224)
Diminution (augmentation) des prêts accordés	299	(962)	(20)
Coût d'acquisition des titres consolidés, net de la trésorerie	(7.40)	(0.2.4)	(0.170)
acquise, et coût d'acquisition des titres non consolidés	(743)	(834)	(2 173)
Cessions de titres consolidés, nettes de la trésorerie cédée, et cessions de titres non consolidés	3 627	1 579	750
Variation nette de la trésorerie d'investissement	1 617	(1 944)	(2 476)
Variation nette de la trésorerie après investissement	2 162	(3 189)	(1 400)
Variation de la trésorerie de financement	2 .02	(0.107)	(1.100)
Augmentation (diminution) des dettes financières à court terme	(1 401)	(889)	(352)
Émission de nouvelles dettes financières à long terme	1 744	2 565	1 756
Augmentations de capital en espèces	8	1 490	110
Dividendes payés	(567)	(508)	(391)
Variation nette de la trésorerie de financement	(216)	2 658	1 123
Effet net des variations des taux de conversion	7	(4)	59
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie totale	1 953	(535)	(218)
Trésorerie au début de l'exercice	3 060	3 595	3 813
Trésorerie à la fin de l'exercice	5 013	3 060	3 595

⁽¹⁾ Dont projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions : 4 millions d'euros en 2001, 21 millions d'euros en 2000 et 329 millions d'euros en 1999.

⁽²⁾ Reclassé en "Autres provisions nettes" dans la capacité d'autofinancement.

Les impôts sur les bénéfices payés s'élèvent à 585 millions d'euros en 2001, 317 millions d'euros en 2000 et 138 millions d'euros en 1999. Les intérêts payés s'élèvent à 2 098 millions d'euros en 2001, 1 310 millions d'euros en 2000 et 601 millions d'euros en 1999.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Notes (en millions d'euros)	Nombre d'actions en circulation classe A	Nombre d'actions en circulation classe O	Capital	Primes	échangea Al Netw	catel conversion		Actions (détenues par des sociétés onsolidées	
31.12.1998 après répartition	184 376 544		1 212	7 272	3 675	- (989)		(1 257)	9 913
Changement de méthode comptable au 01.01.1999 (3) Conversion du capital en euros Autres augmentations de capital	1 184 951		775 12	383 (767) 100	510 (8)				893 0 112
 Variation nette des titres Alcatel détenus par des sociétés consolidées Reprise de provision sur changement 	50 478				22			20	42
de méthode comptable - Variation de la différence de conversion - Autres - Résultat net - Affectation du résultat net				37	(9) 125	419	644 (644)		37 419 (9) 644 (519)
31.12.1999 après répartition	185 611 973		1 999	7 025	4 315	- (570)	_	(1 237)	11 532
 Division par cinq du nominal de l'action Augmentation de capital liée à l'acquisition de Genesys 	928 059 865 33 683 865		68	1 368					1 436
 Augmentation de capital liée à l'acquisition d'Alcatel Networks Corporation Émission d'actions destinées 	104 083 459		208	5 013					5 221
aux stock-options et warrants Alcatel Networks Corporation – Émission d'actions O	23 880 728	16 500 000	48 33	1 149 1 315				(1 197)	- 1 348
Autres augmentations de capitalTitres échangeables	5 075 879		10	146					156
Alcatel Networks Corporation - Acquisition de Genesys - Acquisition d'Alcatel Networks Corporation - Variation nette des titres Alcatel détenus	46 010 519		91	(1 368) (5 013)	(320) (2 354)	217			2 308 (1 688) (7 367)
par des sociétés consolidées – Effet complémentaire de l'application de la nouvelle méthodologie	(7 520 814)			(77)	185			411	596 (77)
Autres variationsVariation de la différence de conversionRésultat net				(,,,	(64)	220	1 324		(64) 220 1 324
- Affectation du résultat net	4 422 272 504	1/ 500 000	2.457	0.550	740	247 (250)	(1 324)	(2,022)	(584)
 31.12.2000 après répartition Augmentation de capital liée à l'acquisition de Kymata (19 c) Autres augmentations de capital (19 c) 		9 015 000	22 22	72 11 ⁽¹	2 502 2	217 (350)		(2 023)	94
Titres échangeablesAlcatel Networks CorporationAcquisition de Kymata				(76)	1 394 (1	394)			- (76)
Variation nette des actions O détenues par des sociétés consolidéesVariation nette des titres Alcatel A		(11 655)			(10)				(10)
détenus par des sociétés consolidées - Autres variations - Variation de la différence de conversion - Résultat net	10 505 542				93 (31)	165	(4 963)	181	274 (31) 165 (4 963)
31.12.2001 avant répartition	1 146 823 155	25 503 345	2 481	9 565	3 948	823 (185)	(4 963)	(1 842)	
Affectation proposée					(5 160)	, ,	4 963	. ,	(197)
31.12.2001 après répartition	1 146 823 155	25 503 345			•	823 (185)	-	(1 842)	9 630

NOTES ANNEXES

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés d'Alcatel et de ses filiales (le "Groupe") sont établis depuis le 1er janvier 1999 en conformité avec les "nouvelles règles et méthodes comptables relatives aux comptes consolidés" approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement 99-02 du Comité de la réglementation comptable. Ces principes diffèrent de ceux précédemment appliqués sur le traitement des opérations d'acquisitions-cessions. Le retraitement de ces opérations d'acquisitions ou de cessions, pour les exercices antérieurs, conformément à la nouvelle méthodologie, est traité comme un changement de méthode comptable et détaillé en note 3. Les comptes consolidés du Groupe respectent les principes comptables essentiels décrits ci-après.

Le Comité de la Réglementation Comptable a adopté le règlement n° 00-06 sur les passifs. Ce règlement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2002, une application anticipée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2000 étant possible. Alcatel n'a pas appliqué ce nouveau règlement pour la clôture au 31 décembre 2001. Alcatel ne prévoit pas d'effet significatif de l'application de ce nouveau règlement sur son résultat ou sa situation financière.

a) Méthodes de consolidation

Les sociétés significatives contrôlées exclusivement sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

La mise en équivalence s'applique à toutes les autres sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur à 20 %.

La consolidation est réalisée à partir de comptes (ou de situations intermédiaires) arrêtés au 31 décembre à l'exception d'Alstom pour laquelle il s'agit de comptes au 30 septembre (note 12). Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation.

La filiale bancaire d'Alcatel est consolidée par intégration globale. Les charges et produits d'exploitation bancaire sont présentés en résultat financier.

b) Conversion des comptes exprimés en devises

Les bilans des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste "Différence de conversion".

c) Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat.

Les écarts de conversion sur les instruments financiers libellés en devises correspondant à une couverture d'investissement net dans une filiale étrangère sont inscrits dans les capitaux propres au poste "Différence de conversion".

d) Dépenses de recherche et développement

Elles sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues, à l'exception :

- de certains frais de développement de logiciels, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies ;
- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable,
- la faisabilité technique du logiciel est démontrée,
- le logiciel sera commercialisé ou utilisé en interne,
- il existe un marché potentiel pour le logiciel ou son utilité en interne est démontrée,
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Ces frais de développement de logiciels sont amortis comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée de vie probable d'utilisation,
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, de location ou de toute autre forme de commercialisation.

L'amortissement correspond au montant le plus élevé entre le montant cumulé amorti linéairement et le montant cumulé résultant des critères définis ci-dessus.

• des dépenses refacturables, engagées dans le cadre de contrats signés avec la clientèle, incluses dans les travaux en cours sur contrats à long terme.

En relation avec le traitement des acquisitions, Alcatel alloue une part significative du prix d'acquisition aux projets de recherche et développement en cours. Dans l'analyse de son processus d'acquisitions, Alcatel peut prendre la décision d'acheter des technologies qui ne sont pas encore commercialisées plutôt que de les développer en interne. De telles décisions sont basées sur des facteurs tels que la probabilité d'être en retard ou de ne pas réussir de nouveaux développements qui peut compromettre la capacité d'Alcatel à rester à la pointe des avancées technologiques rapides de l'industrie des télécommunications et des réseaux de données.

Les projets de recherche et développement en cours sont valorisés dans les acquisitions à partir des valeurs actuelles de résultat, d'une analyse de l'avancement des projets et d'une évaluation de toutes les contributions ainsi que de leurs risques.

La projection des revenus utilisée pour évaluer les projets de recherche et développement en cours est fondée sur des estimations de la taille des marchés et des facteurs de croissance, des évolutions attendues des technologies, ainsi que sur la nature et le délai prévu pour le lancement des nouveaux produits par Alcatel et ses compétiteurs. Les cash-flows nets de tels projets sont basés sur les estimations du management du coût des ventes, des dépenses d'exploitation et de l'effet impôts relatif à ces projets.

La valeur des projets de R&D achetés est déterminée en actualisant les cash-flows nets à leur valeur actuelle.

Le choix du taux d'actualisation est basé sur le coût moyen pondéré du capital, ajusté à la hausse pour refléter le risque additionnel inhérent à la durée du cycle de développement.

La valeur est aussi ajustée pour tenir compte du stade d'avancement, de la complexité du projet à ce stade, de la difficulté du développement à venir et du coût à l'achèvement des projets. Si, à la date des acquisitions, le développement des projets de R&D en cours n'a pas encore atteint la faisabilité technique et si la R&D en cours n'a pas d'autre utilisation possible, la valeur attribuée à ces projets est passée immédiatement en charges lors de l'acquisition.

e) Immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont amortis linéairement sur des durées déterminées, opération par opération, et n'excédant pas vingt ans. Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur comptable est inférieure aux cash-flows opérationnels futurs non actualisés. Lorsque cette revue met en évidence que cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe prend en compte l'effet sur les cash-flows futurs de stratégies alternatives, telle que la restructuration de la société considérée.

Dans le cas où un écart subsiste, un amortissement exceptionnel est comptabilisé afin de ramener la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et corporelles à la valeur mesurée par les cash-flows opérationnels futurs actualisés ou la valeur de marché si elle existe.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe. Les amortissements

sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

Bâtiments administratifs et commerciaux	20-40 ans
 sauf petit outillage 	3 ans
- installations techniques, matériel et outillage	5-10 ans
 ouvrages d'infrastructure 	10-20 ans
 bâtiments industriels 	20 ans
Constructions et matériel industriel	

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire. Les biens financés par un contrat de crédit-bail ou de location de longue durée, présentant les caractéristiques d'une acquisition, sont capitalisés.

g) Titres de participation non consolidés

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan au plus bas du coût historique (hors toute réévaluation) et de leur valeur de marché (cours de Bourse pour les titres cotés) appréciée titre par titre en fonction de leur valeur d'utilité pour Alcatel.

h) Contrats à long terme

Les travaux en cours sur contrats à long terme sont évalués au coût de production et n'incorporent ni frais administratifs et commerciaux ni frais financiers. Des provisions sont constituées pour couvrir l'ensemble des pertes futures à terminaison, dès qu'elles sont prévisibles.

Le chiffre d'affaires et les résultats sur contrats à long terme sont enregistrés selon la méthode de l'avancement.

i) Stocks et en-cours de production industrielle

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas du coût de revient (y compris coûts indirects de production) et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

j) Trésorerie totale

La trésorerie totale est composée des disponibilités nettes et des valeurs mobilières de placement, des créances sur cessions d'actifs, à moins de trois mois d'échéance, liquides et cessibles. Ces rubriques sont évaluées au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur de marché.

k) Provisions pour pensions et indemnités de fin de carrière

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraite, de préretraite et d'indemnités de départ.

Pour les régimes à cotisations définies et les régimes multiemployeurs, les charges correspondent aux cotisations versées. Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont depuis le 1^{er} janvier 1999, à des fins d'harmonisation, déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode "projected unit credit" avec salaire de fin de carrière;
- les écarts actuariels représentant plus de 10 % du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime.

L'écart au 1^{er} janvier 1999 entre la provision calculée selon les règles définies ci-dessus et la provision comptabilisée selon les règles comptables propres à chaque pays a été enregistré dans le résultat de l'exercice 1999 sur la ligne "Autres produits et charges".

I) Provisions pour restructuration

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice, lorsque le principe de ces mesures a été décidé et annoncé avant l'arrêté des comptes. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts des préavis non réalisés et coûts de formation des personnes devant partir, aux fermetures d'exploitations et mises au rebut d'immobilisations, stocks et autres actifs.

m) Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporaires entre la base imposable et le bilan consolidé. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les impôts relatifs aux propositions de distribution de dividendes des filiales sont provisionnés. Aucun impôt n'est provisionné au titre de la distribution éventuelle de réserves.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seront récupérés au cours des années ultérieures.

n) Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires net représente les ventes de marchandises et les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du Groupe (nettes de TVA). Les ventes autres que celles relatives aux contrats à long terme sont comptabilisées lors de la livraison aux clients dès lors que les risques et avantages liés à la propriété de ces ventes sont transférés.

o) Résultat opérationnel

Il inclut les frais de recherche et développement (note 1d) ainsi que les coûts des pensions et retraites (note 1k) et la participation des salariés. La notion de résultat opérationnel s'apprécie avant résultat financier en conformité avec la pratique généralement suivie par les groupes concurrents.

p) Structure des bilans consolidés et des tableaux de flux de trésorerie consolidés

Le Groupe exerce dans ses différents secteurs, et pour une part significative, des activités à cycle d'exploitation long. En conséquence, le bilan présente de façon agrégée, sans distinction entre la partie à moins d'un an et la partie à plus d'un an, les actifs d'exploitation (stocks et en-cours, créances) et les passifs d'exploitation (provisions, avances et acomptes reçus sur commandes, fournisseurs, autres dettes).

q) Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt, des cours de change et des prix des métaux. Lorsque ces contrats sont qualifiés de couverture, les profits et pertes sur ces contrats sont comptabilisés dans la même période que l'élément couvert; dans le cas contraire, les variations de la valeur de marché de ces instruments sont constatées en résultat de la période.

r) Introduction de l'euro

Depuis le 1^{er} janvier 1999, les états financiers sont établis en euros.

NOTE 2 ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les principales modifications intervenues au cours de l'année 2001 dans le périmètre de consolidation résultent des événements suivants :

- début février 2001, Alcatel et Marconi plc ont cédé conjointement une partie de leurs participations respectives de 24 % dans le groupe industriel français Alstom. À la suite de cette cession, la participation d'Alcatel dans Alstom s'élevait à 5,7 %. En conséquence, Alstom est déconsolidée à compter du 1er janvier 2001. En juin 2001, le solde de la participation a été cédé;
- en juin 2001, Alcatel a mis en Bourse une large part de ses activités câbles et composants (activité Nexans) sur la base de 27 euros par action en cédant 20125000 actions. Nexans est consolidée par mise en équivalence depuis le 1er janvier 2001 à 100% jusqu'au 30 juin, et l'effet de la cession a été pris en compte comptablement à la date du 30 juin.

Depuis le 1^{er} juillet 2001, Nexans est mise en équivalence à son taux de détention, soit 20 %.

- En juin 2001, Thomson multimedia et Alcatel ont signé un accord préliminaire concernant la cession de l'activité modem DSL d'Alcatel à Thomson multimedia. Cette activité a été déconsolidée dans les comptes d'Alcatel au 1er juillet 2001 et le résultat de cette activité est présenté, à compter de cette date jusqu'à la date de cession (fin décembre 2001), en "Autres produits et charges".
- En juillet 2001, Alcatel a racheté les 48,83 % d'Alcatel Space détenus par Thales portant ainsi sa participation à 100 %. Le montant de la transaction s'élève à 795 millions d'euros, payés pour moitié en numéraire et pour moitié en titres Thales. À l'issue de cette opération, la participation d'Alcatel dans Thales est passée de 25,29 % à 20,03 %.
- Alcatel Optronics a finalisé, en septembre 2001, l'acquisition de Kymata Ltd, société écossaise spécialisée dans la technologie Planar pour composants passifs à haute valeur ajoutée. L'intégralité des actions Kymata Ltd a été échangée contre 9 millions d'actions Alcatel O et 2,2 millions d'actions Alcatel A. Sur la base de la moyenne des cours de Bourse précédant le closing, le prix de la transaction ressort à 94 millions d'euros. Cette société est consolidée à partir de fin septembre 2001.
- En novembre 2001, Alcatel a cédé 7 millions de titres Thales, portant ainsi sa participation à 15,83 %. Cette opération ne remet pas en cause les pactes d'actionnaires signés en 1998. Les accords de coopération technique se poursuivent entre les deux groupes. De ce fait, Thales reste consolidé par mise en équivalence.

Afin d'assurer la comparabilité des comptes, l'activité Nexans a été déconsolidée et mise en équivalence dans le compte de résultat 2000 non audité présenté ci-dessous :

•		
(en millions d'euros)	2001	2000 retraité
,	05.050	
Chiffre d'affaires net	25 353	26 788
Coût des ventes	(19 074)	(18 220)
Marge brute	6 279	8 568
Charges administratives		
et commerciales	(3 773)	(3 696)
Frais de R&D	(2 867)	(2 790)
Résultat opérationnel	(361)	2 082
Résultat financier (net)	(1 568)	(394)
Coûts de restructuration	(2 124)	(113)
Autres produits et charges	(213)	623
Résultat des sociétés intégrées		
avant amortissement des écarts		
d'acquisition et impôt	(4 266)	2 198
Impôt sur les bénéfices	1 261	(465)
Quote-part dans les résultats nets	(4.1)	
des sociétés mises en équivalence	(16)	172
Résultat net consolidé avant		
amortissement des écarts d'acquisition	(3 021)	1 905
	(0 02 1)	1 700
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	(4)	(21)
Dotations aux amortissements	(' /	(21)
des écarts d'acquisition	(1 933)	(562)
Part revenant aux intérêts minoritaires	(5)	2
Résultat net	(4 963)	1 324
Actions ordinaires A		
Résultat net par action (en euros)	(4,33)	1,25
Résultat net par action dilué (en euros)	(4,33)	1,20
Actions reflet O		
(Division Alcatel Optronics) (1)		
Résultat net par action (en euros)	(1,47)	0,14
Résultat net par action dilué (en euros)	(1,47)	0,14

(1) Résultat pris en compte pour l'année 2000 à partir du 20 octobre 2000, date d'émission des actions O.

Les principales modifications intervenues au cours de l'année 2000 dans le périmètre de consolidation résultent des événements suivants :

• en février 2000, Alcatel a conclu un accord portant sur l'acquisition par Alcatel de Newbridge Networks Corporation, leader du marché ATM (Asynchronous Transfer Mode), WAN (Wide Area Network, réseaux étendus ATM), avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 1,3 milliard de dollars US.

La transaction a été réalisée en mai 2000 par échange d'actions sur la base de 0,81 ADS (American Depositary Share) d'Alcatel pour une action Newbridge. Pour permettre un report d'imposition pour les actionnaires canadiens de Newbridge, les actions de Newbridge ont été converties pour partie (35 % environ) en des titres échangeables contre des ADS d'Alcatel pendant une période de cinq ans maximum à dater de l'entrée en vigueur de l'accord. L'émission totale de titres Alcatel (à échéance des cinq années), fixée sur la base d'un cours de l'action Alcatel de 50,16 euros, sera de 150 093 978 actions. Cette société, renommée Alcatel Networks Corporation, est consolidée à compter du 1er juin 2000;

- Alcatel Optronics a acquis, début août 2000, la société canadienne Innovative Fibers Inc., leader mondial de la technologie des fibres à réseaux de Bragg (FBG) pour 175 millions de dollars US.
 Cette société est consolidée depuis le 1er août 2000;
- début septembre 2000, Alcatel et Fujitsu Limited ont finalisé les accords donnant naissance à la société Evolium Holding SAS basée à Vélizy, société créée pour le développement et la production de systèmes de réseaux de communications mobiles de prochaine génération. Alcatel et Fujitsu détiennent respectivement une participation de 66 % et 34 % dans la nouvelle société, qui est consolidée par intégration proportionnelle depuis le 1er octobre 2000;
- Alcatel a finalisé en octobre 2000 l'acquisition de la Division Marine de Tele Danmark. Avec cette acquisition, Alcatel renforce ses capacités marines pour réseaux sous-marins en gérant cinq navires câbliers supplémentaires. Cette acquisition est consolidée au quatrième trimestre 2000.

NOTE 3 CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

a) Nouvelle méthodologie

Alcatel a décidé d'appliquer dès 1999 les "nouvelles règles et méthodes comptables relatives aux comptes consolidés" approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement n° 99-02 du Comité de la réglementation comptable. Ces principes diffèrent de ceux précédemment appliqués principalement sur le traitement des opérations d'acquisition-cession. Le retraitement de ces opérations d'acquisition-cession sur les exercices antérieurs est traité comme un changement de méthode comptable et enregistré en capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 1999 pour 893 millions d'euros. Il concerne les opérations suivantes :

 application de la méthode dérogatoire prévue au paragraphe 215 des "nouvelles règles et méthodes comptables relatives aux comptes consolidés" (similaire dans ses effets à la méthode américaine du pooling of interest) à l'acquisition

- de DSC Communications Corporation: impact de (110) millions d'euros en capitaux propres à l'ouverture et de 36 millions d'euros sur le résultat opérationnel 1999 et augmentation de 4 millions d'euros des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition pour 1999, écarts d'acquisition figurant dans le bilan de DSC à la date d'acquisition;
- remise à l'actif des écarts d'acquisition imputés sur les capitaux propres (acquisition de 12,6 % d'Alcatel SEL en 1992 et de 30 % d'Alcatel NV en 1992) et comptabilisation en valeur de marché des fusions comptabilisées aux valeurs comptables (essentiellement fusion d'Alcatel et CFA en 1989). Par ailleurs, la dette contractée pour l'acquisition des 30 % d'Alcatel NV en 1992 a fait l'objet d'une actualisation. L'impact du retraitement de l'ensemble de cette opération est de 565 millions d'euros en capitaux propres à l'ouverture et une augmentation de 48 millions d'euros des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition pour 1999 ;
- traitement des opérations de restructuration des activités Défense (1998) comme des opérations distinctes de cession et d'acquisition : impact de 438 millions d'euros en capitaux propres à l'ouverture et augmentation de 30 millions d'euros des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition pour 1999. Par ailleurs, la partie du prix des nouvelles acquisitions américaines de 1999 payées en espèces (Packet Engines Corporation acquise fin 1998, consolidée au 1er janvier 1999; Assured Access Technology; Xylan Corporation; Internet Devices, Inc.) correspondant aux projets de recherche et développement en cours est comptabilisée immédiatement en charges : impact de (329) millions d'euros présenté sous la rubrique "Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions" (voir note 1d) et réduction corrélative de 12 millions d'euros de dotation aux amortissements des écarts d'acquisition pour 1999.

NOTE 4 INFORMATIONS PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

a) Informations par segment d'activité

Les tableaux ci-après déclinent les informations pour les segments d'activité suivants ; ils tiennent compte de la nouvelle organisation mise en place au second semestre de l'exercice 2000, ainsi que de la sortie de Nexans :

- Réseaux : activités de réseaux et d'interconnexion depuis les technologies d'accès filaire et radio jusqu'aux fonctions de commutation et de routage pour les réseaux d'opérateurs, conception, intégration et installation de réseaux.
- Optique : transmission terrestre et sous-marine, optronique, fibres optiques.

- e-Business : PABX, réseaux d'entreprises ;
- Espace et Composants : composants d'infrastructures mobiles, composants mécaniques pour systèmes de télécoms, satellites, batteries ;
- Autres : ce segment inclut des activités diverses ne faisant pas partie du *core business* telles l'activité achats du Groupe, l'activité de réassurance et l'activité bancaire du Groupe ainsi que les holdings regroupant notamment les frais de siège. Aucune de ces activités ne répond à des critères de taille suffisants pour être déclinée comme un segment indépendant.

La nouvelle organisation prend en compte les changements suivants :

- les activités satellites ont été transférées du segment Internet et Optique, renommé depuis lors segment Optique, au segment Espace et Composants;
- le segment Composant Télécom est redistribué ainsi :
- les activités fibres optiques, câbles à fibres optiques et câbles sous-marins sont transférées dans le segment Optique,

- les activités Composants sont transférées dans le segment Espace et Composants,
- les activités Câbles de télécommunication en cuivre et câbles de réseaux et de données constituent les activités du groupe Nexans, mis en Bourse en juin 2001;
- le segment Câbles d'énergie (hors les batteries qui sont transférées au segment Espace et Composants) rejoint les activités du groupe Nexans, mis en Bourse en juin 2001;
- le segment Entreprises et Grand Public est renommé e-business. Les informations relatives aux exercices 2000 et 1999 ont été retraitées pour tenir compte de cette nouvelle segmentation. De même, les informations relatives à Nexans ont été retraitées. Les données par segment suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

La mesure de la performance de chaque segment est basée sur le "résultat opérationnel".

(en millions d'euros et nombre de salariés)	Réseaux	Optique	e-Business	Espace et Composants	Autres et éliminations	Total Groupe
2001				Composants	Cililinations	Groupe
- Chiffre d'affaires						
• du segment	11 478	7 540	3 488	3 684	8	26 198
• intersegments	(151)	(105)	(54)	(535)	_	(845)
- Chiffre d'affaires net	11 327	7 435	3 434	3 149	8	25 353
- Résultat opérationnel (1)	(165)	145	(506)	155	10	(361)
 Dotation aux amortissements (immobilisations corporelles) 	396	354	104	132	8	994
 Dotations aux provisions (sur actifs circulants et provisions sur affa. 	(6) ires)	423	22	13	(88)	364
- Investissements (immobilisations corpo	orelles) 332	901	65	176	2	1 476
- Immobilisations corporelles	1 236	2 051	175	696	44	4 202
- Stocks et en-cours	1 874	2 061	244	501	_	4 680
 Autres actifs opérationnels⁽²⁾ 	3 768	2 622	819	1 291	102	8 602
- Total actifs opérationnels	6 878	6 734	1 238	2 488	146	17 484
- Effectifs	45 444	19 936	14 148	19 074	712	99 314

(1) Sur 2001, étant donné leur caractère inhabituel par leur montant, des dépréciations de créances, des charges exceptionnelles liées à l'interruption de contrats et des coûts liés à l'arrêt ou la cession d'activités ont été classés en "Autres produits et charges" (note 6).

(2)	Total autres actifs opérationnels des segments	8 865
	Éliminations intersegments	(263)
	Total consolidé des postes clients et avances versées	8 602

(en millions d'euros et nombre de salariés)	Réseaux	Optique	e-Business	Espace et Composants	Autres et éliminations	Total Groupe
2000 retraité						
- Chiffre d'affaires						
• du segment	11 761	7 110	4 827	3 793	61	27 552
 intersegments 	(17)	(108)	(15)	(599)	(25)	(764)
- Chiffre d'affaires net	11 744	7 002	4 812	3 194	36	26 788
 Résultat opérationnel 	809	856	110	269 ⁽¹⁾	38	2 082
 Dotation aux amortissements (immobilisations corporelles) 	361	257	111	154	14	897
 Dotations aux provisions (sur actifs circulants et provisions sur affaire 	203 es)	2	184	(70)	-	319
- Investissements (immobilisations corpor	relles) 395	599	165	189	14	1 362
 Immobilisations corporelles 	1 247	1 309	374	792	115	3 837
- Stocks et en-cours	2 996	2 374	827	515	_	6 712
 Autres actifs opérationnels ⁽²⁾ 	4 064	3 270	1 020	1 606	121	10 081
 Total actifs opérationnels 	8 307	6 953	2 221	2 913	236	20 630
- Effectifs	49 988	22 432	16 255	24 040	697	113 412

(1) En 2000 : étant donné son caractère inhabituel par son montant, la dépréciation de créances de (25) millions d'euros Globalstar a été classée en "Autres produits et charges".

(2)	Total autres actifs opérationnels des segments	10 081
	Actifs opérationnels Nexans	1 012
	Éliminations intersegments	(304)
	Total consolidé des postes clients et avances versées	10 789

(en millions d'euros et nombre de salariés)	Réseaux	Optique	e-Business	Espace et Composants	Autres et éliminations	Total Groupe
1999 retraité				остросатко		Стопро
- Chiffre d'affaires						
du segment	7 460	5 023	3 625	3 311	61	19 280
• intersegments	(21)	(20)	(25)	(411)	(33)	(510)
- Chiffre d'affaires net	7 439	5 003	3 600	2 900	28	18 970
- Résultat opérationnel	294	614	35	188	6	1 137
Dotation aux amortissements (immobilisations corporelles)	254	173	121	146	15	709
- Dotations aux provisions (sur actifs circulants et provisions sur affaire	ND es)	ND	ND	ND	ND	ND
- Investissements (immobilisations corpore	elles) 259	265	147	197	10	878
- Immobilisations corporelles	1 076	786	315	770	83	3 030
- Stocks et en-cours	1 242	1 174	531	394	(3)	3 338
- Autres actifs opérationnels (1)	3 102	2 312	1 113	1 401	116	8 044
- Total actifs opérationnels	5 420	4 272	1 959	2 565	196	14 412
- Effectifs	41 877	18 729	15 389	20 584	704	97 283

(1)	Total autres actifs opérationnels des segments	8 044
	Actifs opérationnels Nexans	856
	Éliminations intersegments	(243)
	Total consolidé des postes clients et avances versées	8 657

	France	Allemagne	Autres	Asie	États-Unis	Reste	Consolidé
(en millions d'euros et nombre de salariés)			Europe			du monde	
2001							
- Chiffre d'affaires net :							
 par zone d'implantation 							
géographique des filiales	7 744	2 645	5 562	1 875	5 028	2 499	25 353
 par marché géographique 	3 981	2 084	6 746	3 396	4 930	4 216	25 353
 Résultat opérationnel 	(239)	244	65	90	(594)	73	(361)
 Immobilisations corporelles, nettes 	1 187	371	1 218	88	1 041	297	4 202
- Total Actif	16 960	1 782	8 272	1 404	5 588	2 543	36 549
- Effectifs	31 123	13 050	28 286	5 090	11 491	10 274	99 314
2000 retraité							
- Chiffre d'affaires net :							
 par zone d'implantation 							
géographique des filiales	8 939	2 023	5 869	907	6 424	2 626	26 788
 par marché géographique 	3 784	2 063	7 828	2 132	6 192	4 789	26 788
 Résultat opérationnel 	614	133	661	93	421	160	2 082
 Immobilisations corporelles, nettes 	1 081	346	904	85	1 054	367	3 837
- Total Actif	15 760	1 915	9 423	1 069	8 020	3 441	39 628
– Effectifs	33 095	13 845	30 080	4 691	17 298	14 403	113 412
1999 retraité							
- Chiffre d'affaires net :							
 par zone d'implantation 							
géographique des filiales	5 585	1 826	5 586	708	3 281	1 984	18 970
 par marché géographique 	2 906	1 480	6 638	1 613	3 662	2 671	18 970
 Résultat opérationnel 	208	28	375	103	245	178	1 137
- Immobilisations corporelles, nettes	846	326	746	72	797	243	3 030
- Total Actif	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
- Effectifs	31 272	13 176	27 339	4 003	14 332	7 161	97 283

Nota : toutes les informations ci-dessus sont présentées par zone d'implantation géographique des filiales, à l'exception de la ventilation du chiffre d'affaires net.

NOTE 5 RÉSULTAT FINANCIER (NET)

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Intérêts financiers nets	(278)	(235)	(114)
Dividendes	47	37	40
Provisions ⁽¹⁾	(1 228)	(175)	(3)
Résultats de change (nets)	(118)	(51)	(56)
Composante financière des charges de retraite	(61)	(33)	(38)
Autres charges et produits financiers (nets)	70	22	(10)
Résultat financier (net)	(1 568)	(435)	(181)

⁽¹⁾ Dont (80) millions et (114) millions d'euros de dépréciation liés aux actifs détenus sur les activités Globalstar respectivement sur 2001 et 2000. (171) millions d'euros de provision sur garantie et crédits clients en 2001.

⁽⁸²⁰⁾ millions d'euros de provision sur investissement financier en 2001.

NOTE 6 AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Plus-values nettes sur cessions d'actifs immobilisés (1) Autres (net)(2)	943 (1 156)	914 (291)	785 140
Total	(213)	623	925

- (1) Dont: pour l'exercice 2001 : (637) millions d'euros concernant 100 % de Nexans; 1 122 millions d'euros relatifs à la cession de titres Alstom ; 396 millions d'euros sur des cessions de titres Vivendi, Société Générale, Thales et Thomson multimedia ; 71 millions d'euros sur la cession des titres Thales pour le rachat des 49 % d'Alcatel Space, 56 millions d'euros sur la cession des 2,23 % des titres Areva (regroupement CEA Industrie, Cogema et Framatome) reçus en échange des 8,44 % de titres Framatome ; (106) millions d'euros de moins-value latente provisionnée à la clôture dont (55) millions d'euros sur les titres d'investissement cotés figurant chez Alcatel Networks Corporation et (51) millions d'euros sur les titres Nexans.
 - pour l'exercice 2000 : 132 millions d'euros relatifs à la cession de titres Abatis, 714 millions d'euros de cession de titres Vivendi Universal et Société Générale, 60 millions d'euros relatifs aux moins-values latentes provisionnées à la clôture sur les titres d'investissement cotés figurant chez Alcatel Networks Corporation et destinés à être cédés.
 - pour l'exercice 1999 : 435 millions d'euros relatifs aux cessions de titres Vivendi et Société Générale et 386 millions d'euros relatifs à la cession de Framatome en décembre 1999.
- (2) Dont: pour l'exercice 2001, la décomposition par nature de ces charges nettes est la suivante : (190) millions d'euros de dépréciation de créances clients ; (417) millions d'euros de charges exceptionnelles liées à l'interruption de contrats dont (134) millions d'euros de coûts de rupture des couvertures de change ; (437) millions d'euros de coûts liés à l'arrêt ou la cession d'activité. Par ailleurs, les (1 156) millions d'euros d'autres charges nettes intègrent (576) millions d'euros de dépréciation exceptionnelle d'actifs opérationnels, (63) millions d'euros sur l'activité modem DSL et (82) millions d'euros d'amortissement exceptionnel de technologies acquises.
 - pour l'exercice 2000 : arrêt de la plate-forme LMDS au Canada et primes de fidélité : (224) millions d'euros.
 - pour l'exercice 1999 : 75 millions d'euros, conséquence du changement de mode d'évaluation des retraites lié à l'adoption des nouvelles normes au 1^{er} janvier 1999 (note 1k), 77 millions d'euros, résultat de la conversion des obligations convertibles Vivendi et le résultat (8) millions d'euros depuis le 1^{er} juillet 1999 des activités apportées à la nouvelle société créée avec Thomson multimedia (note 2).

NOTE 7 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

a) Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices

Impôts sur les bénéfices des sociétés intégrées	(1 261)	497	368
Charge (produit) nette d'impôts différés	(1 412)	(141)	(51)
Charge d'impôts exigibles	151	638	419
(en millions d'euros)	2001	2000	1999

b) Taux d'impôt effectif

La charge d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

(en millions d'euros et en %)	2001	2000	1999
Résultat des sociétés intégrées avant impôt, amortissements des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours	(4 266)	2 296	1 639
Taux moyen d'imposition	34,7 %	34,4 %	34,2 %
Impôts attendus	(1 480)	790	560
Incidence des : - résultats taxés à taux réduit (1 - (utilisation) création) (92)	(160)	(87)
de déficit reportable	388	(253)	(175)
- avoirs fiscaux et crédits d'impe	ôts (33)	(105)	(76)
- autres différences permanent	es (44)	225	146
Impôt effectivement constat	é (1 261)	497	368
Taux d'impôt effectif	29,6 %	21,6 %	22,5 %

(1) Concernent essentiellement les résultats sur cessions d'actifs.

Les impôts attendus sont le cumul du produit, pour chaque pays, du résultat avant impôt et du taux normal d'imposition. Le taux moyen d'imposition est le quotient du cumul des impôts attendus par le résultat consolidé avant impôt.

c) Impôts différés constatés au bilan

Les actifs et passifs d'impôts différés sont inclus dans les postes suivants :

(132) (369) (501)
(132)
1 109
1 100
470
639
1999

(1) Voir notes 16 et 26.

Les actifs d'impôts à long terme sont relatifs essentiellement aux pensions et indemnités de départ à la retraite, aux provisions pour risques non déductibles, ainsi qu'aux déficits fiscaux reportables.

Les actifs d'impôts à court terme sont constatés dans des sociétés dont les prévisions de résultats permettent de s'assurer de l'existence d'une charge d'impôt future.

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait que leur récupération n'est pas jugée probable s'élèvent à 2 488, 2 423, et 2 513 millions d'euros respectivement au 31 décembre 2001, 2000 et 1999.

Alcatel Italia SpA a constaté pour la première fois, sur le troisième trimestre 2001, un impôt différé actif de 45 millions d'euros.

d) Déficits fiscaux reportables

Les déficits fiscaux reportables et non utilisés représentent une économie potentielle d'impôts de 2 986 millions d'euros au 31 décembre 2001 (2018 millions d'euros au 31 décembre 2000 et 2123 millions d'euros au 31 décembre 1999).

Les dates de péremption des déficits fiscaux reportables sont les suivantes :

Années	Montant (en millions d'euros)
2002	66
2003	56
2004	17
2005	51
2006 et années ultérieures	2 796
Total	2 986

NOTE 8 RÉSULTATS PAR ACTION

Le nombre d'actions pris en considération pour les résultats nets par action et les résultats nets par action dilués sont calculés selon les règles applicables aux États-Unis.

Les résultats nets par action sont calculés à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions détenues par des sociétés consolidées. Concernant l'acquisition de Newbridge, l'émission totale de titres Alcatel est prise en considération pour le calcul du résultat net par action (y compris les titres échangeables contre des ADS Alcatel dans un délai de cinq ans).

Les résultats nets par action dilués prennent en compte les équivalents actions, déduction faite du nombre moyen pondéré des équivalents actions détenus par des sociétés consolidées ayant un effet dilutif et ne prennent pas en compte les équivalents actions n'ayant pas d'effet dilutif. Le résultat net est corrigé des charges d'intérêt, nettes d'impôt, relatives aux obligations convertibles. L'effet dilutif des options de souscription d'actions est calculé selon la *treasury stock method*.

Les résultats net et dilué par action sont présentés pour chaque catégorie d'actions :

- actions ordinaires de catégorie A;
- actions reflets de catégorie O.

Le résultat par action pour les actions reflets Alcatel Optronics de catégorie O s'obtient en divisant le produit du (i) profit ou de la perte de la Division Optronics et (ii) de l'intérêt dédié par le nombre moyen pondéré des actions et équivalents actions de catégorie O éventuels de la période. Ce nombre moyen a été calculé pour l'exercice 2000 sur la période entre la date d'émission des titres O et la date de clôture.

L'intérêt dédié correspond au nombre d'actions de catégorie O effectivement émises comparé au nombre total potentiel d'actions représentant 100 % de la Division Optronics. Cet intérêt a été de 17,39 % sur la période entre la date d'émission des actions O et le 31 décembre 2000. Suite à l'acquisition en actions de Kymata Ltd et son rattachement à la Division Optronics, l'intérêt dédié a été ajusté. Le nombre total d'actions de catégorie O considéré en circulation augmente :

- du nombre d'actions nouvelles de catégorie O émises, soit 9 015 000 actions;
- de l'équivalent en actions de catégorie O des actions de catégorie A émises (2 200 000), calculé sur la base des prix d'émission des actions O (6,9060 euros) et des actions A (14,7750 euros), soit 4 706 777 équivalents actions O.

Après l'opération, le nombre total d'actions de catégorie O considérées en circulation s'élève donc à 108 596 777 actions. L'intérêt dédié s'élève à 23,5 % (25 515 000/108 596 777). L'intérêt non dédié s'élève à 76,5 %.

Le résultat par action pour les actions ordinaires de catégorie A s'obtient en déduisant du résultat net consolidé total le résultat alloué aux actions reflets de catégorie O.

Le tableau ci-dessous indique le rapprochement entre les résultats nets par action et les résultats nets par action dilués pour les trois années présentées (les nombres d'actions tiennent compte de la division par cinq du nominal de l'action intervenue en date du 22 mai 2000, note 19 a) :

	Actions ordinaires A Actions refle			Actions reflet O	t O	
2001	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action Options	(4 935) -	1 139 218 457 -	(4,33) € -	(28) € -	18 924 581 -	(1,47) € -
Résultat net par action dilué	(4 935)	1 139 218 457	(4,33) €	(28)	18 924 581	(1,47) €

Actions ordinaires A

Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées s'élevaient respectivement à 1 139 218 457 et zéro.

Actions reflet O

Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées s'élevaient respectivement à 18 924 581 et zéro.

Actions potentielles

Le nombre d'options de souscription non exercées au 31 décembre 2001 s'élève à 101 907 539 pour les actions A et 1 033 400 pour les actions O. Il n'a pas été tenu compte de ces actions potentielles dans le calcul du résultat net dilué par action du fait de leur effet relutif.

	Actions ordinaires A			Actions reflet O			
2000	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action	Résultat net ⁽¹⁾ (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action	
Résultat net par action Options	1 322 -	1 060 584 401 41 311 987	1,25 € -	2 € -	16 500 000 -	0,14 € -	
Résultat net par action dilué	1 322	1 101 896 388	1,20 €	2 €	16 500 000	0,14 €	

⁽¹⁾ Pris en compte à partir du 20 octobre 2000.

Actions ordinaires A

Les obligations convertibles 7 % DSC Communications, bien qu'ayant un effet dilutif potentiel sur le résultat net par action futur, n'ont pas été prises en compte dans le calcul du résultat net par action dilué du fait de leur absence d'effet dilutif à la date de clôture. Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées et pris en compte dans le calcul du résultat par action s'élevaient respectivement à 70 297 022 et zéro.

	Actions ordinaires A				
1999	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action		
Résultat net par action	644	922 660 435	0,70 €		
Options Résultat net par action dilué	644	12 549 155 935 209 590	- 0,69 €		

Actions ordinaires A

Les obligations convertibles 7 % DSC Communications, bien qu'ayant un effet dilutif potentiel sur le résultat net par action futur, n'ont pas été prises en compte dans le calcul du résultat net par action dilué du fait de leur absence d'effet dilutif à la date de clôture. Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées et pris en compte dans le calcul du résultat par action s'élevaient respectivement à 72 150 555 et zéro.

NOTE 9 ÉCARTS D'ACQUISITION DES TITRES CONSOLIDÉS, NETS

(en millions d'euros)		2001		2000	1999
	Valeur	Amort.	Net	Net	Net
Acquisitions	brute	cumulés			
CFA (1)	3 614	2 089	1 525	1 706	1 887
Telettra	1 703	1 237	466	508	550
Alcatel Cable	_	_	_	299	319
Activités "fibre optique" et "sous-marin" (1)	328	98	230	-	_
Alcatel Submarine Networks Tel	980	793	187	201	217
Alcatel Network Systems Inc.	755	520	235	246	248
AEG Kabel	_	_	-	90	97
Alcatel Space	1 148	121	1 027	435	465
Thales (ex-Thomson-CSF)	427	84	343	769	756
Xylan/Packet Engines	1 684	1 074	610	1 461	1 436
Assured Access	341	341	-	295	294
Internet Devices	155	155	-	136	143
Innovative Fiber	134	78	56	132	_
Autres	1 248	670	578	765	642
Total	12 517	7 260	5 257	7 043	7 054

⁽¹⁾ L'écart d'acquisition mentionné sous la ligne CFA correspond au rachat des activités des filiales d'ITT Corporation dans les années 1990. Compte tenu de l'antériorité des opérations, l'écart d'acquisition est affecté pour sa totalité aux activités télécoms.

Les acquisitions de la société américaine Genesys en janvier 2000, de la société canadienne Newbridge en mai 2000 et de la société Kymata en septembre 2001 ont été financées par augmentation de capital, et à ce titre l'écart entre la valeur nette comptable des actifs et des passifs et le coût d'acquisition des titres (respectivement 1 688 millions d'euros, 7 367 millions d'euros, et 76 millions d'euros) a été imputé en capitaux propres.

L'écart d'acquisition Alcatel Cable a été affecté pour partie aux activités Nexans mises en Bourse et aux activités "fibre optique" et "sous-marin" conservées.

L'acquisition en juillet 2001 des 49 % d'Alcatel Space détenus par Thales a conduit à constater un écart d'acquisition complémentaire de 632 millions d'euros sur Alcatel Space. La cession de titres Thales en règlement (à hauteur de 50 %) du rachat des minoritaires dans Alcatel Space a conduit à une diminution de la valeur brute de l'écart d'acquisition sur Thales de 305 millions d'euros.

La cession, en novembre 2001, de 7 millions de titres Thales a conduit à une diminution complémentaire de l'écart d'acquisition de 126 millions d'euros.

Les écarts d'acquisition de Xylan/Packet Engine, Assured Access et Internet Devices ont fait l'objet sur le second trimestre 2001 d'un amortissement exceptionnel (respectivement 848 millions d'euros, 297 millions d'euros et 136 millions d'euros).

L'écart d'acquisition sur Innovative Fiber a fait l'objet d'un amortissement exceptionnel de 70 millions d'euros sur le quatrième trimestre 2001.

NOTE 10 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, NETTES

a) Évolution des autres immobilisations incorporelles brutes

		Valeur brute	
(en millions d'euros)	Logiciels spécifiques ⁽¹⁾	Autres (2)	Total
31 décembre 1998	491	337	827
Acquisitions	172	22	194
Cessions	(79)	(1)	(80)
Autres mouvements	37	(94)	(57)
31 décembre 1999	621	264	885
Acquisitions	213	21	234
Cessions	(73)	(9)	(82)
Autres mouvements	245	64	309
31 décembre 2000	1 006	340	1 346
Acquisitions	230	44	274
Cessions	(128)	(20)	(148)
Autres mouvements	(146)	(68)	(214)
31 décembre 2001	962	296	1 258

b) Évolution des amortissements des autres immobilisations incorporelles

	A	Amortissements				
(en millions d'euros)	Logiciels spécifiques ⁽¹⁾	Autres (2)	Total			
31 décembre 1998	318	98	416			
Dotations	176	33	209			
Reprises sur cessions	(79)	(1)	(80)			
Autres mouvements	23	4	27			
31 décembre 1999	438	134	572			
Dotations	149	33	182			
Reprises sur cessions	(72)	(8)	(80)			
Autres mouvements	145	23	168			
31 décembre 2000	660	182	842			
Dotations	162	126	288			
Reprises sur cessions	(124)	(17)	(141)			
Autres mouvements	(134)	(69)	(203)			
31 décembre 2001	564	222	786			

⁽¹⁾ Inclut essentiellement des coûts de logiciels de commutation publique développés par les filiales d'Alcatel.

⁽²⁾ Compte tenu de l'application de la nouvelle méthodologie en 1999 (traitement de l'acquisition de DSC selon la méthode dérogatoire (note 3), les technologies acquises ont été éliminées des autres immobilisations incorporelles (226 millions d'euros en brut et 10 millions en amortissement) et ne font plus l'objet d'une évaluation en 1999.

NOTE 11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

a) Évolution des immobilisations corporelles brutes

			Valeur brute		
(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Instal. techn., matériel, outillage	Autres	Total
31 décembre 1998	304	2 465	5 206	1 842	9 817
Acquisitions Cessions Autres mouvements	2 (23) 3	85 (128) 95	503 (324) 422	438 (195) (294)	1 028 (670) 226
31 décembre 1999	286	2 517	5 807	1 791	10 401
Acquisitions Cessions Autres mouvements	4 (32) (9)	153 (111) 257	712 (416) 808	731 (158) (399)	1 600 (717) 657
31 décembre 2000	249	2 816	6 911	1 965	11 941
Acquisitions Cessions Autres mouvements	5 (30) (35)	152 (133) (598)	684 (412) (1 565)	633 (139) (805)	1 474 (714) (3 003)
31 décembre 2001	189	2 237	5 618	1 654	9 698

Les immobilisations corporelles financées par des contrats de crédit-bail et de location de longue durée représentent moins de 5 % des montants ci-dessus.

b) Évolution des amortissements des immobilisations corporelles

			Amortissements		
(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Instal. techn., matériel, outillage	Autres	Total
31 décembre 1998	16	1 209	3 723	1 239	6 188
Dotations Reprises sur cessions Autres mouvements	2 (1) 21	120 (88) 28	556 (289) 147	162 (183) (84)	840 (561) 112
31 décembre 1999	38	1 269	4 137	1 134	6 578
Dotations Reprises sur cessions Autres mouvements	3 (7) 8	136 (89) 145	728 (374) 166	161 (136) (36)	1 028 (606) 283
31 décembre 2000	42	1 461	4 657	1 123	7 283
Dotations Reprises sur cessions Autres mouvements	2 (6) (27)	129 (92) (488)	728 (363) (1 407)	135 (117) (281)	994 (578) (2 203)
31 décembre 2001	11	1 010	3 615	860	5 496

c) Crédits-bails et locations

Au 31 décembre 2001, les loyers futurs de crédit-bail sont les suivants :

(en millions d'euros) Échéances de paiement	Montants
2002	16
2003	20
2004	17
2005	17
2006	17
2007 et après	18
Total des remboursements en capital	105
Intérêts	8
Total des loyers futurs	113

Les dépenses relatives aux loyers (hors crédits-bails et assimilés) sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Loyers fermes	173	442	203
Loyers indexés	23	12	12
Revenus de sous-location	(4)	(14)	(9)
Total	192	440	206

NOTE 12 TITRES DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

a) Valeur d'équivalence

	% de détention			en	en millions d'euros		
	2001	2000	1999	2001	2000	1999	
Shanghai Bell	31,7	31,7	31,7	233	256	227	
Alstom (1)	-	24,0	24,0	_	226	159	
Altech	40,0	40,0	40,0	10	20	26	
Thales (ex-Thomson-CSF) (2)	15,8	25,3	25,3	292	445	457	
Skybridge	49,9	49,9	49,9	3	5	9	
Tesam	49,0	49,0	49,0	_	(6)	24	
Europe Star (3)	_	51,0	51,0	_	62	11	
Atlinks	50,0	50,0	50,0	51	61	67	
Nexans (4)	20,0	-	_	84	_	_	
Autres sociétés (montants unitaires inférieurs à 38 millions d'euros)	_	_	_	126	83	65	
Total				799	1 152	1 045	

⁽¹⁾ Suite aux cessions décrites en note 2, Alstom a été déconsolidé au 1er janvier 2001 et Alcatel n'a plus de participations dans Alstom.

⁽²⁾ Suite aux opérations décrites en note 2, la participation d'Alcatel dans Thales est passée de 25,29 % à 20,03 % en juillet 2001 et à 15,83 % en novembre 2001.

⁽³⁾ Europstar est consolidée par intégration proportionnelle sur l'exercice 2001.

⁽⁴⁾ Sulle à la mise en Bourse d'une large part des activités câbles et composants (activités Nexans) décrite en note 2, Nexans est mise en équivalence depuis le 1er janvier 2001.

b) Informations caractéristiques sur les sociétés mises en équivalence

Comptes consolidés résumés d'Alstom au 30 septembre :

(en millions d'euros)	1999/2000 ⁽¹⁾	1998/1999 ⁽¹⁾
Bilan		
Actifs immobilisés	10 101	6 540
Actif circulant	20 668	20 362
Total actif	30 769	26 902
Capitaux propres	2 012	1 752
Dettes financières nettes	5 217	4 569
Intérêts minoritaires	48	40
Provisions et autres dettes	23 492	20 541
Total passif	30 769	26 902
Compte de résultat		
Chiffre d'affaires	10 651	7 531
Résultat opérationnel	447	365
Résultat net	103	227

⁽¹⁾ États financiers intérimaires.

Comptes consolidés résumés de Thales au 31 décembre :

(en millions d'euros)	2001 ⁽¹⁾	2000	1999
Bilan			
Actifs immobilisés		5 170	2 985
Actifs circulants		12 139	8 121
Total actif		17 309	11 106
Capitaux propres		2 425	2 367
Intérêts minoritaires		7	12
Dettes financières		3 243	471
Provisions et autres dettes		11 634	8 256
Total passif		17 309	11 106
Compte de résultat			
Chiffre d'affaires		8 580	6 890
Résultat opérationnel		561	390
Résultat net		201	275

⁽¹⁾ Les chiffres de l'exercice 2001 ne sont pas publiés à la date d'arrêté des comptes d'Alcatel.

Comptes consolidés résumés de Nexans au 31 décembre :

(en millions d'euros)	2001 ⁽¹⁾	2000 (2)
Bilan		
Actifs immobilisés		894
Actifs circulants		1 998
Total actif		2 892
Capitaux propres		1 111
Intérêts minoritaires		49
Dettes financières		205
Provisions et autres dettes		1 527
Total passif		2 892
Compte de résultat		
Chiffre d'affaires		4 783
Résultat opérationnel		169
Résultat net		75

⁽¹⁾ Les chiffres de l'exercice 2001 ne sont pas publiés à la date d'arrêté des comptes d'Alcatel.

Informations combinées à 100 % des autres sociétés mises en équivalence :

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Total bilan	2 998	3 125	2 199
Capitaux propres	1 188	1 367	894
Chiffre d'affaires	1 526	3 400	1 139
Résultat net	(69)	(104)	(17)

⁽²⁾ Il s'agit de comptes combinés pro forma.

NOTE 13 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES, NETTES

		2001		2000	1999
(en millions d'euros)	Valeur brute	Provision	Net	Net	Net
Titres de participation non consolidés :					
- cotés ⁽¹⁾	460	(222)	238	979	995
non cotés	807	(394)	413	656	790
Total	1 267	(616)	651	1 635	1 785
Électro Banque/créances sur la clientèle (2)	393	(9)	384	677	542
Autres immobilisations financières (3)	1 002	(868)	134	1 015	201
Total	2 662	(1 493)	1 169	3 327	2 528

⁽¹⁾ Valeurs boursières 2001 : 490 millions d'euros

2000 : 2 033 millions d'euros 1999 : 2 114 millions d'euros

Les principaux éléments du poste "Titres de participation non consolidés cotés" au 31 décembre 2001 sont les suivants :

	Pourcentage	Valeur	Valeur	Capitaux	Résultat
(en % et millions d'euros)	oursière	propres ⁽¹⁾			
Loral (2)	2,8 %	98	73	1 705	(1 673)
Thomson multimedia	3,6 %	61	321	2 860	394
Autres (montants unitaires inférieurs à 30 millions	d'euros)	79	96		
Total		238	490		

⁽¹⁾ Données au 31 décembre 2000 car au 31 décembre 2001, les données ne sont généralement pas publiées à la date d'arrêté des comptes d'Alcatel.

NOTE 14 STOCKS ET EN-COURS

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Matières premières et marchandises	2 242	3 351	1 605
En-cours de production industrielle	1 233	1 815	1 114
Travaux en cours sur contrats à long terme	539	596	416
Produits finis	2 255	2 764	1 623
Valeur brute	6 269	8 526	4 758
Dépréciation	(1 588)	(1 111)	(798)
Valeur nette	4 681	7 415	3 960
			- 70

NOTE 15 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Créances sur contrats à long terme Créances portant intérêt Créances commerciales	2 607 835	2 637 901	1 556 836
Valeur brute	5 591 9 033	7 706 11 244	6 643 9 035
Dépréciation	(928)	(585)	(574)
Valeur nette	8 105	10 659	8 461

⁽²⁾ Voir note 25.

⁽³⁾ Dont dépréciation au 31 décembre 2001 des obligations 360 Networks pour 820 millions d'euros.

⁽²⁾ Actions ordinaires et actions préférentielles.

NOTE 16 AUTRES CRÉANCES

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Électro Banque/créances			
sur la clientèle ⁽¹⁾	276	255	584
Avances versées	223	130	196
État (impôts et taxes)	612	497	487
Impôts différés ⁽²⁾	3 099	1 721	1 109
Charges payées d'avance	234	432	210
Personnel	35	64	33
Autres	2 389	2 079	824
Valeur brute	6 868	5 178	3 443
Dépréciation	(17)	(18)	(16)
Valeur nette	6 851	5 160	3 427

(1) Voir note 7 c.

NOTE 17 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement est constitué essentiellement de Sicav, fonds communs de placement, certificats de dépôt et obligations.

La valeur de marché de ces placements s'établit à 500 millions d'euros au 31 décembre 2001 (444 millions d'euros au 31 décembre 2000 et 681 millions d'euros au 31 décembre 1999).

NOTE 18 DISTRIBUTION AU TITRE DU RÉSULTAT 2001

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001, la distribution d'un dividende de 0,16 euro par action aux 1 215 254 797 actions A portant jouissance du 1^{er} janvier 2001, soit 194 millions d'euros et 0,10 euro par action aux 25 515 000 actions O, soit 2,6 millions d'euros (0,48 euro par action au 1 212 210 685 actions A portant jouissance du 1^{er} janvier 2000, soit 582 millions d'euros et 0,10 euro par action O aux 16 500 000 actions O, soit 1,6 million d'euros net et 0,44 euro par action aux 1 033 160 100 actions portant jouissance du 1^{er} janvier 1999, soit 455 millions d'euros).

NOTE 19 CAPITAUX PROPRES

a) Division du nominal de l'action par cinq

L'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2000 a décidé la division de chaque action ancienne de 10 euros nominal en cinq actions nouvelles de 2 euros nominal à effet du 22 mai 2000. En conséquence, depuis cette date, chaque ADS (American Depositary Share) coté au New York Stock Exchange représente une action Alcatel de 2 euros nominal.

b) Augmentation de capital réservée aux salariés assortie d'options de souscription d'actions

L'augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe, décidée par le conseil d'administration du 7 mars 2001, a donné lieu à l'émission de 91 926 actions A, au prix unitaire de 50 euros. Chaque action souscrite étant assortie de 3 options de souscription d'actions A, il a été attribué 275 778 de ces options qui peuvent être exercées dans le délai d'un an à compter du 1er juillet 2004 ou à l'expiration du délai d'indisponibilité fixé par l'article 163 bis C du Code général des impôts (actuellement quatre ans) pour les bénéficiaires qui sont, à la date de l'octroi, des salariés d'une société du Groupe dont le siège social est situé en France.

c) Capital et primes

Au 31 décembre 2001, le capital est composé de 1 215 254 797 actions de catégorie A d'un nominal de 2 euros et de 25 515 000 actions de catégorie O d'un nominal de 2 euros (1 212 210 685 actions de catégorie A d'un nominal de 2 euros et de 16 500 000 actions de catégorie O d'un nominal de 2 euros au 31 décembre 2000 et 199 895 247 actions d'un nominal de 10 euros au 31 décembre 1999). Au cours de l'exercice 2001, l'augmentation du capital, primes incluses, est de 110 millions d'euros. Cette augmentation correspond aux opérations suivantes :

- émission de 752 186 actions de catégorie A pour 10 millions d'euros correspondant à la levée de 752 186 options (dont primes : 8 millions d'euros);
- émission de 91 926 actions de catégorie A liée à l'augmentation de capital réservée aux salariés, pour 5 millions d'euros (dont primes : 4,4 millions d'euros);
- acquisition de Kymata, en septembre 2001, qui s'est traduite par l'émission de 2 200 000 actions de catégorie A pour 33 millions d'euros (dont primes : 28 millions d'euros) et l'émission de 9 000 000 actions de catégorie O pour 62 millions d'euros (dont primes : 44 millions d'euros). Sur les 500 000 obligations remboursables en actions Alcatel émises à l'occasion de cette opération par la société Deborah Acquisition Ltd (filiale d'Alcatel) au prix unitaire de 6,9060 euros, 15 000 obligations ont fait l'objet d'un remboursement d'un nombre équivalent d'actions Alcatel O.

d) Options de souscription ou d'achat d'actions Au 31 décembre 2001, la situation des plans de stock-options se présente ainsi :

Création du plan Catégorie de titres	Nombre d'options créées	Nombre d'options restant à lever	Période d'exerci Du	ice des options ⁽¹⁾	Prix d'exercice
OPTIONS DE SOUSCRIF					
24.01.1996 Actions A	9 069 500	2 648 207	01.07.1998	31.12.2003	12,96 €
11.12.1996 Actions A	394 000	135 250	01.07.1998	31.12.2003	13,42 €
17.04.1997 Actions A	8 199 500	7 691 000	01.05.2002	31.12.2004	19,27 €
10.12.1997 Actions A	367 000	352 000	11.12.2002	31.12.2004	20,95 €
29.03.2000 Actions A	15 239 250	14 141 630	01.04.2003 01.04.2005	31.12.2005 31.12.2007	48,00 €
29.03.2000 Actions A	8 905 804	8 735 736	01.07.2003 01.07.2005	30.06.2004 30.06.2006	48,00 €
13.12.2000 Actions A	1 235 500	1 105 350	13.12.2003 13.12.2004	31.12.2005 31.12.2006	65,00 €
13.12.2000 Actions O ⁽²⁾	306 700	303 100	13.12.2001 13.12.2004	12.12.2008 12.12.2008	64,00 €
07.03.2001 Actions A ⁽²⁾	37 668 588	36 593 428	07.03.2002 07.03.2005	06.03.2009 06.03.2009	50,00 €
07.03.2001 Actions A	275 778	274 953	01.07.2004 01.07.2005	30.06.2005 30.06.2006	50,00 €
02.04.2001 Actions A ⁽²⁾	48 850	41 800	02.04.2002	01.04.2009	41,00 €
02.04.2001 Actions O ⁽²⁾	2 500	2 500	02.04.2002	01.04.2009	39,00 €
15.06.2001 Actions A ⁽²⁾	977 410	958 060	15.06.2002 15.06.2005	14.06.2009 14.06.2009	32,00 €
03.09.2001 Actions A ⁽²⁾	138 200	138 200	03.09.2002 03.09.2005	02.09.2009 02.09.2009	19,00 €
15.11.2001 Actions O ⁽²⁾	162 000	162 000	15.11.2002 15.11.2005	14.11.2009 14.11.2009	9,00 €
19.12.2001 Actions A ⁽²⁾	27 871 925	27 871 925	19.12.2002 19.12.2005	18.12.2009 18.12.2009	20,80 €
19.12.2001 Actions O ⁽²⁾	565 800	565 800	19.12.2002 19.12.2005	18.12.2009 18.12.2009	9,30 €
19.12.2001 Actions A	1 220 000	1 220 000	01.01.2005 01.01.2006	31.12.2005 31.12.2006	20,80 €
OPTIONS D'ACHAT					
09.12.1998 Actions A	11 602 500	10 703 250	09.12.2003	31.12.2005	20,52 €
08.09.1999 Actions A	545 000	493 750	08.09.2004	31.12.2005	28,40 €

⁽¹⁾ Délai d'indisponibilité de qualre ans pour les bénéficiaires salariés d'une société dont le siège social est situé en France (cinq ans pour les options consenties avant le 27 avril 2000).

⁽²⁾ Nouvelles règles de vesting : droits acquis par tranches successives sur quatre ans à raison de 25 % après un délai d'un an à compter de la date du conseil et de 1/48e à la fin de chaque mois suivant.

Par ailleurs, il existe au sein du Groupe des options consenties par Alcatel USA Inc. au profit des cadres des sociétés américaines et canadiennes de l'activité Telecom. Ces options leur permettent d'acheter des ADS Alcatel. Elles portent en 1999 et 2000 sur 25,7 millions d'ADS, soit 25,7 millions d'actions. Au titre de ce plan, restent non exercées, au 31 décembre 2001, 20 088 123 options.

Les plans d'options existant dans les sociétés qui ont fait l'objet d'une acquisition ouvrent droit à l'attribution d'actions ou d'ADS Alcatel en un nombre défini par application du ratio d'échange utilisé lors de l'acquisition au nombre d'actions de la société acquise auxquelles les options donnaient droit.

Les plans d'options existants dans la société Alcatel Optronics UK Ltd (ex-Kymata Ltd), acquise en septembre 2001, ouvraient droit à l'attribution de 402 595 ADS ou actions Alcatel de catégorie O à un prix d'exercice compris entre 0,80 euro et 35,15 euros. Le nombre d'options existantes au 31 décembre 2001 s'élève à 399 250. Les actions livrées par Alcatel Optronics UK Ltd proviennent du remboursement des ORA O souscrites par cette société.

Le tableau suivant détaille pour les sociétés américaines et canadienne émettrices de ces plans le nombre d'options existant et exerçables à la clôture du 31 décembre 2001, leur prix moyen d'exercice, ainsi que la période d'exercice.

		Opti	ons en circula	ation	Options 6	exerçables
Société émettrice	Prix d'exercice en USD (donnant droit à un ADS)	Nombre existant au 31/12/2001 ⁽¹⁾	Période d'exercice résiduelle pondéré nb d'années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre exerçable au 31/12/2001	Prix d'exercice moyen pondéré
Packet Engines	USD 0,29-USD 0,86	26 927	6,37	USD 0,6783	20 386	USD 0,623
Assured Access	USD 0,74-USD 1,85	143 336	6,48	USD 0,787	136 097	USD 0,773
Xylan	USD 0,05-USD 18,14	4 617 432	6,15	USD 8,782	3 268 925	USD 8,330
Internet Devices Inc.	USD 0,26-USD 1,17	85 604	7,12	USD 1,00	46 454	USD 0,916
DSC	USD 16,57-USD 44,02	251 294	4,04	USD 32,208	251 294	USD 32,208
Genesys	USD 0,01-USD 41,16	5 179 081	7,27	USD 20,244	3 145 610	USD 18,223
Newbridge	USD 11,72-USD 52,48	15 272 958	3,10	USD 29,753	12 064 886	USD 29,840
Alcatel USA Inc.	USD 21,40-USD 84,88	20 088 123	8,44	USD 53,096	7 988 679	USD 49,729
Nombre total d'op	otions	45 664 755			26 922 331	

(1) En nombre d'actions Alcatel.

Au total, les plans d'options d'achat d'actions consentis aux États-Unis et au Canada qui constituent un engagement d'Alcatel USA Inc. vis-à-vis des bénéficiaires portent sur 45 664 755 options non encore exercées au 31 décembre 2001. Lors de l'exercice des options, il n'est pas émis d'ADS (et en conséquence d'actions) nouveaux, lesdites options donnant droit à des ADS existants.

e) Réserves distribuables

Les réserves consolidées ne sont pas distribuables dans leur intégralité en raison notamment de l'effet des retraitements et écritures de consolidation. Les réserves distribuables d'Alcatel, société mère, s'élèvent après distribution au titre de 2001 à 5 594 millions d'euros (8 785 millions d'euros au 31 décembre 2000 et 8 021 millions d'euros au 31 décembre 1999).

f) Actions détenues par des sociétés consolidées

Un programme de rachat d'actions Alcatel a été autorisé par les assemblées générales des actionnaires des 18 juin 1998, 10 juin 1999, 16 mai 2000, 20 septembre 2000 et 3 mai 2001, portant à la fois sur les actions de catégorie A et de catégorie O afin d'optimiser la rentabilité de ses fonds propres et de développer des opérations relutives en termes de bénéfice par action. Les rachats ne peuvent porter que sur un nombre d'actions maximal de 10 % du capital sur une période maximale de dix-huit mois suivant la date de la dernière assemblée. Dans le cadre de ce programme de rachat, 30 343 255 actions ont été rachetées au 31 décembre 2001 pour 565 millions d'euros (35 558 255 actions avaient été rachetées au 31 décembre 2000 pour 631,5 millions d'euros et 35 112 260 actions avaient été rachetées au 31 décembre 1999 pour 614 millions d'euros). Les actions d'Alcatel détenues par des sociétés consolidées représentent une valeur de 1 842 millions d'euros au 31 décembre 2001 (2 023 millions d'euros au 31 décembre 2000 et 1 237 millions d'euros au 31 décembre 1999) et sont éliminées, pour leur coût d'acquisition, des capitaux propres consolidés.

NOTE 20 INTÉRÊTS MINORITAIRES

(en millions d'euros)

31 décembre 1998	438
Autres variations (1) Résultat 1999 revenant aux intérêts minoritaires	(12) 37
31 décembre 1999	463
Autres variations (1) Résultat 2000 revenant aux intérêts minoritaires	(31) 3
31 décembre 2000	435
Autres variations (2) Résultat 2001 revenant aux intérêts minoritaires	(221) 5
31 décembre 2001	219

(1) Il s'agit de l'effet net des achats et cessions des autres intérêts minoritaires.
(2) Dont (48) millions d'euros d'impact de la sortie de Nexans et (160) millions d'euros d'impact du rachat des minoritaires d'Alcatel Space.

NOTE 21 PENSIONS ET INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Il existe dans le Groupe un nombre important de plans de retraite. En France, chaque employé du Groupe bénéficie d'une indemnité de fin de carrière. Pour les autres pays, les régimes dépendent de la législation locale du pays, de l'activité et des pratiques historiques de la filiale concernée.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, à des fins d'harmonisation, les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés en note 1 k.

L'écart au 1er janvier 1999 entre la provision calculée selon les nouveaux principes et la provision comptabilisée selon les règles comptables propres à chaque pays est reconnu en résultat en 1999 sur la ligne "Autres produits et charges" pour 75 millions d'euros (note 6). Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses de base de ces calculs ont été déterminées par les actuaires pour chaque pays, les hypothèses spécifiques (taux de rotation du personnel, augmentation de salaire) sont fixées société par société. Les hypothèses prises en compte pour 2001, 2000 et 1999 se déclinent ainsi :

	2001	2000	1999
Taux d'actualisationTaux de progression des salaires	5-7 % 5 0,5-5 %	4,5-7 % 1-8 %	4-7 % 1-8 %
 Taux de rendement long terme sur les actifs Durée d'activité résiduelle 	5-9 %	5-8 %	5-8 %
moyenne des salariés	15-27 ans	15-27 ans	15-27 ans
 Période d'amortissement de la dette actuarielle initiale 	15 ans	15 ans	15 ans

	Engagements de retra		retraite
(en millions d'euros)	2001	2000	1999
ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS			
Valeur actuelle totale des			
engagements au 1 ^{er} janvier	4 080	4 043	3 480
- Charge normale de l'exercice	131	157	148
Charge d'intérêt	181	202	189
 Cotisations versées par les salariés 	8	11	8
 Modifications de régime 	6	39	_
Reclassement	17	16	151
 Acquisitions d'activité 	8	10	12
 Cessions d'activité 	(741)	(3)	(5)
- Réductions de régime	- (0.0)	(5)	(25)
- Liquidations de régime	(90)	(85)	(59)
 Indemnités supplémentaires de fin de contrat 	(5)	_	13
- Pertes et (gains) actuariels	(143)	(106)	273
Prestations payées	(184)	(248)	(227)
 Autres (variations de change) 	37	49	85
Valeur actuelle totale des			
engagements au 31 décembre	3 305	4 080	4 043
COUVERTURE DES ENGAGEMENTS Par fonds investis :	2.004	2 710	2 220
valeur de marché au 1er janvier	2 904	2 710	2 320
- Rendement réel des fonds	(47)	288	326
Contributions de l'employeur Contributions des selections	81	76 12	136
Contributions des salariésModifications de régime	8	(1)	8
- Reclassement	15	10	10
 Acquisitions d'activité 	(1)	3	1
- Cessions d'activité	(478)	(1)	(19)
- Réductions de régime	_	(2)	(3)
 Liquidations de régime 	(100)	(86)	(33)
de fin de contrat	(100)	_	7
de fin de contrat - Prestations payées	(33)	(153)	(128)
de fin de contrat – Prestations payées – Autres (variations de change)		- (153) 47	-
de fin de contrat - Prestations payées - Autres (variations de change) Valeur de marché des fonds	(33)	47	(128) 85
de fin de contrat - Prestations payées - Autres (variations de change) Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre	(33) 32 2 281	47 2 904	(128) 85 2 710
de fin de contrat - Prestations payées - Autres (variations de change) Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre	(33) 32 2 281	47	(128) 85 2 710
 Prestations payées Autres (variations de change) Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre Couverture financière Pertes et gains actuariels	(33) 32 2 281 (1 024) (118)	47 2 904 (1 176) (161)	(128) 85 2 710 (1 333) 67
de fin de contrat - Prestations payées - Autres (variations de change) Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre Couverture financière - Pertes et gains actuariels - Dette initiale	(33) 32 2 281 (1 024) (118) (6)	47 2 904 (1 176) (161) (4)	(128) 85 2 710 (1 333) 67 (4)
de fin de contrat - Prestations payées - Autres (variations de change) Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre Couverture financière - Pertes et gains actuariels	(33) 32 2 281 (1 024) (118)	47 2 904 (1 176) (161)	(128) 85 2 710 (1 333)

Les coûts de retraite pris en charge se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
- Charge normale de l'exercice	130	157	148
 Charge d'intérêt 	181	202	189
- Rendement attendu des fonds	(121)	(167)	(151)
- Amortissement de la dette initia	le (1)	(1)	6
 Amortissement des modifications de régime 	4	4	2
- Amortissement des pertes	4	5	12
et gains actuariels – Effet des réductions de régime		-	(21)
 Effet des liquidations de régim Indemnités supplémentaires 		_	(21)
de fin de contrat	(4)	(3)	4
Coût net sur la période	231	197	189

Les placements des fonds de pension sont majoritairement investis en obligations publiques et privées (environ 40 %), en titres de participation (environ 40 %) et en valeurs mobilières de placement.

NOTE 22 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

a) Analyse par nature

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Risques sur affaires (1)	1 818	1 725	1 571
Provisions pour restructuration	1 113	442	793
Autres provisions	1 223	838	913
Total	4 154	3 005	3 277

(1) Les en-cours créditeurs sur contrat à long terme pour 650 millions d'euros en 2000 et 491 millions d'euros en 1999 ont été reclassés en fournisseurs.

Les risques sur affaires concernent essentiellement les garanties accordées aux clients, les pertes à terminaison et les pénalités liées aux contrats commerciaux.

b) Analyse des coûts de restructuration

(en millions d'euros)	2001	2000	1999		
Provision au début					
de l'exercice	442	793	915		
- Dépenses de la période	(665)	(472)	(552)		
 Nouveaux plans et ajustements sur estimations antérieures 	1 389 (1)	143	380		
 Effet des acquisitions (cessions) de sociétés consolidées – net 	(62)	(7)	1		
 Écarts de conversion et autres mouvements 	9	(15)	49		
Provision					
à la fin de l'exercice	1 113	442	793		
(1) Le coût total des restructurations s'élèue à 2 124 millions d'ourses dont 725 millions					

(1) Le coût total des restructurations s'élève à 2 124 millions d'euros dont 735 millions d'euros de dépréciation d'actifs et 1 389 millions d'euros de nouveaux plans.

Pour l'exercice 2000, il s'agit essentiellement de coûts de départs constatés chez Alcatel Networks Corporation, chez Alcatel CIT et chez Nexans Deutschland.

Pour l'exercice 2001, il s'agit essentiellement :

- des coûts liés à l'externalisation auprès de Flextronics de la production de l'activité Mobiles (la créance relative à la cession des stocks à Flextronics figure au 31 décembre 2001 pour (87) millions d'euros dans le poste "Autres créances");
- des coûts liés aux restructurations effectuées aux États-Unis, constitués de coûts de départs et de dépréciations d'actifs;
- des coûts de fermeture de l'usine de Saft de Tijuana au Mexique.
- des coûts liés aux restructurations annoncées dans les activités optiques ;
- des coûts liés à la réduction d'effectifs dans les unités européennes.

NOTE 23 DETTES FINANCIÈRES

a) Emprunts obligataires

Total	5 969	4 972	3 462
Autres emprunts obligataires	5 969	4 972	3 064
Total	-	-	398
- Filiales	-	_	398
Emprunts obligataires convertib	les		
(en millions d'euros)	2001	2000	1999

1) Emprunts obligataires convertibles

DSC Communications Corporation, aujourd'hui dénommée Alcatel USA, Inc., a émis en 1997 un emprunt de 8 000 000 d'obligations convertibles d'une valeur nominale de 50 USD coté au New York Stock Exchange, portant intérêt au taux de 7 % et ayant pour échéance le 1er août 2004. Au 31 décembre 1998, la totalité de ces 8 000 000 d'obligations étaient convertibles au prix de conversion de 61,012 USD par ADS Alcatel (American Depository Share), soit 1/5e d'action ordinaire Alcatel. Au 31 décembre 1999, 7 999 800 obligations restaient en circulation donnant droit à 6 555 891 ADS Alcatel existants correspondant à 1 311 178 actions Alcatel. Ces obligations ont été converties ou remboursées en totalité en août 2000.

2) Autres emprunts obligataires

Total	5 969	4 972	3 064
Alcatel (1)	5 969	4 972	3 064
(en millions d'euros)	2001	2000	1999

(1) L'évolution pour 2001 s'analyse essentiellement comme suit :

- Émission par Alcatel le 7 décembre 2001 d'un emprunt obligataire à taux fixe de 7 % pour un montant de 1,2 milliard d'euros et ayant pour échéance le 7 décembre 2006.
- Émission par Alcatel le 3 décembre 2001 d'une tranche complémentaire de 120 millions d'euros à l'emprunt obligataire de 1 milliard d'euros émis en février 1999, portant intérêt au taux de 4,375 % et ayant pour échéance le 17 février 2009.
- Émission d'un emprunt à hauteur de 40 millions de dollars de Singapour (25 millions d'euros) portant intérêt au taux de 4 % et avant pour échéance le 11 octobre 2004.
- Rachat, le 31 octobre 2001, de 2 milliards de yens (18 millions d'euros) sur l'emprunt de 30 milliards de yens (280 millions d'euros) émis par Alcatel en mars 2000 et ayant pour échéance le 20 mars 2002.
- Rachal, le 20 décembre 2001, de 285 millions d'euros sur l'emprunt à taux variable (Eonia capitalisé + 24 points de base) de 600 millions d'euros émis par Alcatel le 20 juin 2000 et ayant pour échéance le 20 juin 2002.

L'évolution pour 2000 s'analyse essentiellement comme suit :

- Suite à l'émission par Alcatel en mars 2000 d'un emprunt obligataire d'une maturité de deux ans portant intérêt au taux fixe de 0,41 % sur le marché japonais, la dette a augmenté de 30 milliards de yens (280 millions d'euros). Cette dette a été swappée en euros
- Émission par Alcatel le 20 juin 2000 d'un emprunt obligataire à taux variable (Eonia + 24 points de base) pour un montant de 600 millions d'euros et ayant pour échéance le 20 juin 2002.
- Remboursement à hauteur de 75 millions d'euros de l'emprunt Samouraï de 20 000 millions de yens émis en 1997.
- Remboursement de l'emprunt de 500 millions de USD émis le 15 juin 1998 pour un montant de 498 millions d'euros.
- Émission par Alcatel le 12 septembre 2000 d'un emprunt à taux variable (Euribor 3 mois + 15 points de base) pour un montant de 600 millions d'euros et ayant pour échéance le 12 septembre 2003.
- Émission par Alcatel le 15 septembre 2000, d'un emprunt obligataire à taux fixe de 5,875 % pour un montant de 1 milliard d'euros et ayant pour échéance le 15 septembre 2005.

L'évolution pour 1999 s'analyse essentiellement comme suit :

- Émission par Alcatel le 17 février 1999 d'un emprunt obligataire pour un montant de 1 000 millions d'euros, portant intérêt au taux de 4,375 % et ayant pour échéance le 17 février 2009.
- Émission par Alcatel le 12 octobre 1999 d'un emprunt obligataire pour un montant de 500 millions d'euros portant intérêt au taux de 5 % et ayant pour échéance octobre 2004.
- Remboursement de l'emprunt 1992/1999 de 305 millions d'euros.
- Rachat de 21 millions de USD (20 millions d'euros) sur l'emprunt Samouraï de 20 000 millions de yens émis en 1997.

b) Autres dettes financières

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Emprunts et concours bancaires	1 454	2 277	2 255
Obligations de crédit-bail	105	7	12
Intérêts courus non échus	147	134	116
Total	1 706	2 418	2 383

c) Analyse par échéance de remboursement

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Partie remboursable			
à moins d'un an	1 796	1 813	2 367
2001	_	_	342
2002	_	945	46
2003	1 068	1 259	343
2004	854	836	727
2004 et au-delà	_	_	-
2005	1 145	1 126	-
2005 et au-delà	_	_	2 020
2006	1 429	_	-
2006 et au-delà	_	1 411	-
2007 et au-delà	1 383		
Partie remboursable			
à plus d'un an ⁽¹⁾	5 879	5 577	3 478
Total	7 675	7 390	5 845

(1) Voir note 1 p.

d) Dettes financières à plus d'un an

Analyse par devise et taux d'intérêt pour la partie remboursable à plus d'un an :

	Taux d'intér	Taux d'intérêt moyen pondéré au 31/12		Taux d'inté	rêt moyen pondér	
(en millions d'euros et en %)	2001	2000	1999	2001	2000	1999
Euro (1)	5,3%	4,9%	5,4%	4 748	3 770	1 719
Franc français (1)	5,4%	5,2%	5,4 %	1 034	1 145	1 097
Deutsche mark	4,9%	4,8%	6,9%	15	17	19
Lire	_	2,8%	2,6%	_	56	54
Dollar US	6,0%	6,4%	6,5%	7	263	509
Franc suisse	4,4%	4,2%	5,0%	11	11	11
Peseta	_	5,1%	3,5 %	_	2	2
Livre sterling	4,0%	_	7,3%	8	_	1
Autres (1)	5,1%	4,5%	5,1 %	56	313	66
Total	5,3%	5,0 %	5,6%	5 879	5 577	3 478

⁽¹⁾ Les taux présentés prennent en compte la partie remboursable à moins d'un an des emprunts à long terme à l'origine (567 millions d'euros en 2001).

e) Dettes financières à moins d'un an

Analyse par nature :

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Partie à moins d'un an des :			
emprunts obligataires	558	_	573
 obligations de crédit-bail 	16	7	3
 emprunts auprès des établissements de crédit 	90	333	214
Emprunts et concours bancaires :			
- concours bancaires	129	350	262
- papier commercial	502	668	817
- emprunts de moins d'un an	354	321	382
Intérêts courus non échus	147	134	116
Total	1 796	1 813	2 367

Analyse par devise et taux d'intérêt pour la partie remboursable à moins d'un an :

	Taux d'intér	Taux d'intérêt moyen pondéré au 31/12		Taux d'inté	rêt moyen pondér	é au 31/12
(en % et en millions d'euros)	2001	2000	1999	2001	2000	1999
Euro (1)	3,7%	5,8%	3,1 %	949	450	588
Franc français (1)	3,5%	5,2%	5,2%	14	130	56
Deutsche mark	_	5,9%	5,2%	_	5	71
Lire	_	3,7 %	2,9 %	_	16	18
Dollar US	5,6%	7,0%	6,6%	437	1 029	1 256
Franc suisse	2,8%	3,4%	2,5%	3	3	3
Peseta	4,6%	4,6%	2,9%	4	5	5
Livre sterling	11,5%	4,3 %	6,1%	33	5	17
Autres (1)	5,2%	6,4%	11,6%	356	170	353
Total	4,6 %	6,6%	6,1 %	1 796	1 813	2 367

⁽¹⁾ Les taux présentés ne prennent pas en compte la partie remboursable à moins d'un an des emprunts à long terme à l'origine (567 millions d'euros en 2001).

f) Dettes financières - Risque de taux

	20	01	20	00
(en millions d'euros)	Montant avant opération de couverture	Montant après opération de couverture	Montant avant opération de couverture	Montant après opération de couverture
Euro à taux fixe	4 359	769	2 900	532
Euro à taux variable	1 338	2 533	1 320	2 868
Franc français à taux fixe	865	614	1 092	831
Franc français à taux variable	183	461	183	487
Deutsche mark à taux fixe	15	_	22	7
Deutsche mark à taux variable	_	_	_	_
Lire à taux fixe	_	-	71	71
Lire à taux variable	_	-	1	1
Dollar US à taux fixe	220	1 267	1 149	1 149
Dollar US à taux variable	224	1 649	143	1 227
Franc suisse à taux fixe	14	3	14	3
Franc suisse à taux variable	-	-	-	-
Peseta à taux fixe	4	4	7	7
Peseta à taux variable	-	-	-	-
Livre sterling à taux fixe	41	41	5	5
Livre sterling à taux variable	-	_	-	_
Autres à taux fixe	404	137	483	202
Autres à taux variable	8	197	-	_
Total endettement à taux fixe	5 922	2 835	5 743	2 807
Total endettement à taux variable	1 753	4 840	1 647	4 583
Total	7 675	7 675	7 390	7 390

g) Autres informations

- Au 31 décembre 2001, Alcatel et ses filiales ont 2 643 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non utilisées (2 252 millions d'euros au 31 décembre 2000 et 1 871 millions d'euros au 31 décembre 1999). Ces lignes de crédit supporteraient, en cas d'utilisation, un financement avec une marge moyenne de 23 points de base sur le taux variable de référence.
- Les commissions sur lignes de crédit enregistrées en 2001, 2000 et 1999 s'élèvent respectivement à 3,83 millions d'euros dont (1,6) million d'euros relatifs à une ligne relais annulée avant la fin de l'exercice, 1,54 million d'euros et 1,45 million d'euros.
- Les facilités bancaires existantes au 31 décembre 2001 sont généralement soumises à une obligation de renégociation de leur termes et conditions en cas de dégradation de la notation long terme du Groupe. Il en est de même de l'accord de titrisation décrit en note 27 a.
- Les actifs donnés en garantie des dettes financières s'élèvent à 66 millions d'euros au 31 décembre 2001 (67 millions d'euros au 31 décembre 2000 et 151 millions d'euros au 31 décembre 1999).

NOTE 24 AVANCES ET ACOMPTES REÇUS

Total des avances et acomptes reçus	1 693	1 560	1 107
Autres avances et acomptes reçus des clients	592	580	464
Avances et acomptes reçus sur contrats à long terme	1 101	980	643
(en millions d'euros)	2001	2000	1999

NOTE 25 DETTES LIÉES À L'ACTIVITÉ BANCAIRE

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Dettes liées à l'activité bancaire	660	932	1 126

Correspond au financement par l'activité bancaire des créances sur la clientèle hors Groupe présentées en autres immobilisations financières et en autres créances :

- 2001 : 384 millions d'euros (note 13) et en autres créances 276 millions d'euros (note 16);
- 2000 : 677 millions d'euros (note 13) et en autres créances 255 millions d'euros (note 16);
- 1999 : 542 millions d'euros (note 13) et en autres créances 584 millions d'euros (note 16).

NOTE 26 AUTRES DETTES

L'analyse est la suivante, après répartition :

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Charges à payer et autres dettes	3 983	4 770	2 700
Dettes sociales	918	1 163	955
Dettes fiscales	642	495	362
Impôts différés ⁽¹⁾	529	572	501
Dividendes à payer	197	584	455
Subventions	49	26	27
Total	6 318	7 610	5 000

(1) Voir note 7 c.

NOTE 27 ENGAGEMENTS HORS BILAN

a) Titrisation des créances

En 1999, Alcatel a lancé un programme de titrisation de créances. Le montant des créances titrisées au 31 décembre 2001 s'élève à 700 millions de USD (214 millions de USD au 31 décembre 2000 et 127 millions de USD au 31 décembre 1999) et la garantie d'Alcatel est engagée à hauteur de 210 millions de USD. Cet accord de titrisation fait l'objet de conditions particulières décrites en note 23 g.

b) Autres engagements

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Garanties données sur contrats et autres Effets escomptés et non échus Sûretés	10 750 63 1 626	10 103 45 1 842	7 114 32 1 893
Engagements sur opérations d'achat et de vente à terme de matières et marchandises	151	279	290
Engagements fermes sur commandes d'immobilisation	ns 41	164	108
Total	12 631	12 433	9 437

Le montant figurant à la rubrique "Sûretés" (1,9 milliard d'euros pour 1999, 1,8 milliard d'euros pour 2000 et 1,6 milliard d'euros pour 2001) correspond principalement à une garantie donnée aux banques assurant le *cash-pooling*. Elle couvre le risque attaché aux soldes débiteurs éventuels des comptes bancaires, à l'issue des multiples mouvements quotidiens entre les comptes de la Trésorerie centrale d'Alcatel et ceux des filiales. Les garanties données sur contrats concernent les garanties de bon fonctionnement données aux clients et les garanties bancaires données en couverture des avances reçues des clients. Lorsque des événements, tels que retards de livraison ou litiges sur l'exécution du contrat, rendent probable la réalisation d'un risque, celui-ci fait l'objet d'une provision (voir note 22 "Provisions pour risques sur affaires").

NOTE 28 RISQUES DE MARCHÉ

Le Groupe a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie dans le but, notamment, de couvrir l'ensemble des risques de marché : risque de change, risque de taux d'intérêt et risque de contrepartie.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés avec des risques hors-bilan pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts et des cours de changes. Tous les instruments financiers détenus ou émis par le Groupe en fin d'année sont des couvertures de contrats commerciaux signés ou d'offres commerciales. Les contrats commerciaux signés ou autres engagements fermes sont couverts au moyen d'opérations de change à terme ou d'options de change tandis que les offres sont couvertes par des options de changes. Les offres ont généralement une durée n'excédant pas 18 mois. Le Groupe est net payeur de primes.

Le Groupe contrôle les risques de crédit associés à ces instruments financiers par des mesures d'approbation des crédits, de limites d'investissements et de procédures de trésorerie centralisées mais ne demande pas de nantissement ou autres garanties pour couvrir les risques liés à ces instruments financiers.

En raison de la diversification de ses clients et de leur dispersion géographique, le management pense que le risque de crédit sur les clients est limité et qu'il n'y a pas de risque de concentration de crédit important.

a) Risque de change

Les instruments financiers détenus au 31 décembre 2001 ont pour objet de couvrir le risque de change résultant de dettes ou créances, d'origine commerciale et financière et de transactions anticipées connues à la clôture. Ces dernières recouvrent essentiellement des offres commerciales en devises.

Au 31 décembre 2001, les instruments financiers hors bilan détenus dans un but de couverture du risque de change présentent les caractéristiques suivantes :

	Acheteu	r/prêteur	Vendeur/emprunteur		
(en millions d'euros)	Montants nominaux	Valeur de marché	Montants nominaux	Valeur de marché	
Contrats à terme	6 197	115	10 950	(67)	
Swaps de change court terme	510	2	5 727	(116)	
Swaps de devises long terme	36	4	1 242	(10)	
Swaps de devises court terme Options de change :	260	(10)	524	(20)	
- call	3 029	19	3 403	(28)	
– put	3 795	138	3 127	(128)	

L'analyse par principale devise est donnée ci-dessous :

(Euro	Dollar US	Livre sterling	Franc suisse		Autres	Total
(en millions d'euros)		US	sterning	Suisse			
Acheteur/Prêteur							
Contrats à terme	3	3 818	1 427	58	344	547	6 197
Swaps de change court terme	2	59	_	86	_	363	510
Swaps de devises long terme	_	-	-	11	_	25	36
Swaps de devises court terme	_	_	_	_	260	_	260
Options de change :							
- call	_	183	904	25	1 778	139	3 029
- put	-	345	625	-	2 325	500	3 795
Vendeur/Emprunteur							
Contrats à terme	1	6 624	1 050	67	212	2 997	10 950
Swaps de change court terme	1	4 495	379	_	30	821	5 727
Swaps de devises long terme	_	1 242	_	_	_	_	1 242
Swaps de devises court terme	_	419	_	_	_	105	524
Options de change :							
- call	_	181	838	25	2 103	256	3 403
– put	_	165	493	_	2 159	310	3 127

Les dates d'échéances minimum et maximum des instruments financiers hors bilan sont :

	Date	Date d'échéance		
	Minimale	Maximale		
Contrats à terme	Janvier 2002	Avril 2004		
Swaps de change court terme	Janvier 2002	Juin 2002		
Swaps de devises long terme	Juin 2003	Septembre 2005		
Swaps de devises court terme	Février 2002	Juillet 2002		
Options de change :				
- call	Janvier 2002	Octobre 2002		
– put	Janvier 2002	Novembre 2003		

Les montants nominaux représentent la valeur notionnelle des instruments. Les nominaux en devises sont contre-valorisés en euros au cours comptant du 31 décembre 2001. La valeur de marché des instruments financiers cotés est basée sur le cours du dernier jour de cotation de l'année. La valeur des instruments financiers non cotés est estimée à l'aide d'un ou plusieurs modèles couramment utilisés. Le caractère relatif de certaines hypothèses retenues et les limites de tels calculs peuvent expliquer des écarts entre les estimations retenues et les gains ou pertes qui auraient réellement été constatés en cas de clôture des positions sur les marchés. Les valeurs de marché sont obtenues sur la base des taux d'intérêt et de change en vigueur au 31 décembre 2001.

b) Risque de taux

Les instruments financiers détenus au 31 décembre 2001 ont pour objet de réduire le coût de la dette financière nette et de couvrir le risque de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2001, les instruments financiers détenus dans un but de couverture du risque de taux présentent les caractéristiques suivantes :

	Acheteur/prêteur		Vendeur/emprunteur	
(en millions d'euros)	Montants nominaux	Valeur de marché	Montants nominaux	Valeur de marché
Swaps de taux long terme	4 693	73	2 476	(69)
Swaps de taux court terme	6 502	208	6 858	(208)
Caps	21 402	137	19 819	(115)
FRA	473	3	472	(2)
Floors	17 269	206	17 503	(211)

Les dates d'échéances et les taux d'intérêt, minimum et maximum, des instruments financiers hors bilan sont :

	Date	Date d'échéance		Taux d'intérêt	
	Minimale	Maximale	Minimum	Maximum	
Swaps de taux long terme	Janvier 2003	Octobre 2011	3,37	10,39	
Swaps de taux court terme	Janvier 2002	Décembre 2002	3,15	10,41	
Caps	Janvier 2002	Mai 2006	3,00	7,25	
FRA	Juillet 2003	Septembre 2003	1,19	2,77	
Floors	Décembre 2002	Juillet 2004	2,50	5,20	

Les montants nominaux reprennent la valeur nominale ou notionnelle des instruments. La valeur de marché est obtenue en décotant le différentiel de cash-flow futur au taux d'intérêt de marché en vigueur à la clôture. Pour les instruments de type optionnel, la valeur de marché est estimée à l'aide d'un ou plusieurs modèles couramment utilisés.

c) Risque sur le prix des métaux

Suite à la mise en Bourse de Nexans en juin 2001, le Groupe n'est désormais plus exposé au risque sur les prix des métaux.

d) Risque sur actions

Alcatel et ses filiales ne sont pas engagées dans des opérations boursières spéculatives. Sous réserve d'approbation par Alcatel, les filiales peuvent détenir des participations stables non consolidées (voir note 13).

Portefeuille d'options sur titres Alcatel :

Au 31 décembre 2001, le Groupe avait acheté des options de vente d'actions Alcatel d'une valeur nominale de 50 millions d'euros et avait vendu des options d'achat sur ce titre d'une valeur nominale de 77,4 millions d'euros.

Ces opérations sont effectuées dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale du 3 mai 2001. Par ailleurs, le Groupe peut être amené à intervenir sur le marché des dérivés sur actions sur des titres de participation qu'il détient en portefeuille.

Au 31 décembre 2000 et 2001, Alcatel n'avait pas d'options sur des titres en portefeuille.

NOTE 29 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations de l'exercice enregistrées avec les sociétés mises en équivalence, les sociétés non consolidées et les actionnaires d'Alcatel, société mère. Les principaux postes concernés sont les suivants :

Compte de résultat

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Chiffre d'affaires	124	341	584
Coût des ventes	(89)	(276)	(472)
Charges financières	(1)	(1)	(1)
Produits financiers	-	13	12

Bilan

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Clients et comptes rattachés	52	79	1
Créances	9	200	41
Fournisseurs et comptes rattachés	s 4	21	24
Autres dettes	22	2	_

NOTE 30 FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

(en millions d'euros et nombre de salariés)	2001	2000	1999
Frais de personnel (charges sociales incluses) Dont rémunération allouée aux membres des organes de direction en raison de leurs fonctions chez Alcatel ou	6 937	7 617	6 316
dans les entreprises consolidées	(1) 8,6	8,1	7,1
Participation des salariés	37	46	37
Effectifs des sociétés intégrées à la fin de l'exercice Dont : cadres et ingénieurs ⁽²⁾	99 314 51 %	131 598 <i>46</i> %	115 712 43 %

(1) Le montant global des rémunérations perçues par les 11 personnes composant la direction générale au 31 décembre 2001, en raison de leurs fonctions chez Alcatel ou dans les entreprises consolidées, s'est élevé en 2001 à 8,6 millions d'euros (8,1 millions d'euros en 2000 et 7,1 millions d'euros en 1999).

(2) Postes de direction, d'ingénieurs et fonctions requérant usuellement trois années d'études supérieures.

NOTE 31 LITIGES

Indépendamment d'un certain nombre de litiges liés à la marche normale des affaires et dont il est permis de penser qu'ils n'engendreront aucun coût significatif pour le Groupe, il existe d'autres différends ci-après exposés pour lesquels il n'a pas été jugé nécessaire de constituer de provisions sans pour autant exclure totalement que ces procédures puissent avoir un jour un impact sur les comptes.

France Télécom

Depuis 1993, une information pénale a été ouverte concernant des surfacturations qui auraient été commises au sein d'Alcatel CIT au préjudice de son principal client, France Télécom, à la suite de contrôles de coûts de revient effectués, le premier en 1989 dans le secteur de la transmission, le second en 1992 dans la branche commutation. En ce qui concerne le différend relatif aux activités de transmission, un protocole transactionnel a été signé avec France Télécom en 1993. En revanche, cette dernière s'est constituée partie civile au titre du dossier concernant la branche commutation auprès du magistrat instructeur, sans pour autant exprimer le montant des dommages prétendument subis. En avril 1999, Alcatel a appris que l'enquête était étendue à la recherche d'un éventuel abus de biens sociaux chez Alcatel CIT et Alcatel. Ces deux sociétés se sont, en conséquence, constituées parties civiles afin de préserver leurs droits.

En janvier 2000, le magistrat instructeur a considéré comme terminée (sans qu'il soit clair si c'est en tout ou en partie) son information judiciaire, laquelle a fait l'objet de plusieurs demandes de nullité portant notamment sur la validité des rapports d'expertise. La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris a rendu le 12 décembre 2001 un arrêt qui, tout en ordonnant, pour quelques pièces, la cancellation de certains passages, a rejeté l'essentiel des demandes de nullité. Ces dernières sont actuellement soumises à la chambre criminelle de la Cour de cassation à la suite de plusieurs pourvois formés contre cet arrêt.

DSC

À la suite de l'annonce par la société de ses résultats semestriels et de la chute du cours de l'action le 17 septembre 1998, Alcatel a fait l'objet de plusieurs actions aux États-Unis (dénommées class actions) visant à mettre en cause l'exactitude des informations publiées par la société sur sa situation financière au cours des neuf premiers mois de l'année 1998. Ces actions sont intentées soit par des personnes qui ont acquis des ADS Alcatel à l'occasion de l'offre d'échange d'Alcatel aux actionnaires de DSC, soit par des personnes qui ont acquis des ADS sur les marchés entre le 19 mars 1998 et le 17 septembre 1998, soit, pour une des actions, par les personnes qui ont acquis, sur la même période, des produits dérivés portant sur des ADS Alcatel. Les procédures ont été jointes devant le tribunal fédéral du Eastern District of Texas. Alcatel a déposé des conclusions tendant à faire juger l'irrecevabilité des actions intentées par les deux catégories de demandeurs. À deux reprises, le 18 novembre 1999 et le 23 juin 2000, le tribunal fédéral a délivré une ordonnance déboutant de leurs demandes les personnes qui avaient acquis des ADS et des produits dérivés portant sur les ADS Alcatel entre le 19 mars 1998 et le17 septembre 1998. Ces personnes ont fait appel de la décision. Alcatel, qui conteste le bien-fondé de cette action, entend continuer à la combattre avec fermeté. L'autre catégorie de demandeurs, représentée par les personnes ayant acquis des ADS Alcatel à l'occasion de l'offre d'échange Alcatel aux actionnaires de DSC, a été partiellement déboutée de ses demandes par le tribunal. La procédure de discovery sur les autres demandes à ce jour pendantes devant le tribunal est maintenant close, et Alcatel a déposé une requête demandant à bénéficier d'une procédure "simplifiée" (sans convocation d'un iury). Parallèlement, et alors que la décision sur cette dernière requête n'est pas encore rendue, les conseils des parties ont conclu un accord de transaction qui mettrait fin à ce litige, et qui a été approuvé par le tribunal du 18 décembre 2001. La part du coût de cette transaction non couverte par l'assurance, et donc supportée par Alcatel, est de 4 millions de dollars US. Cette transaction ne comporte aucune reconnaissance de responsabilité dans les faits objet du litige.

Eutelsat

Alcatel était défenderesse dans un arbitrage CCI à Paris à une action d'Eutelsat en paiement de 200 millions d'euros de dommages-intérêts en réparation, essentiellement, des pertes de revenus que lui aurait causées le retard de livraison d'un satellite. Par une sentence arbitrale du 26 février 2001, Eutelsat a été totalement déboutée de sa demande.

Packet Engines

Alcatel, ainsi que certaines de ses filiales aux États-Unis et certains de ses dirigeants étaient poursuivis aux États-Unis par certains anciens dirigeants de la société Packet Engines acquise en 1998, sur le fondement de prétendues erreurs ou omissions dans les affirmations d'Alcatel au regard de ses projets lors de l'acquisition de Packet Engines ainsi que sur la rupture, prétendument sans motif réel et sérieux, des contrats de travail de certains employés de Packet Engines. Ces actions ont été définitivement réglées en mai 2001 par un règlement transactionnel sans incidence significative pour Alcatel. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer, à ce jour. les conséquences des deux premiers litiges ci-dessus, Alcatel estime que leur issue n'aura pas d'effet significatif sur sa situation financière consolidée. À la connaissance de la société, il n'existe aucun autre fait exceptionnel ou litige ayant eu, dans un passé récent, ou étant susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière, le résultat ou le patrimoine de la société ou de son Groupe.

NOTE 32 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

- L'impact de la crise en Argentine ainsi que la dévaluation du peso argentin sont non significatifs sur les comptes consolidés du Groupe.
- En décembre 2001, Platinum et Alcatel ont signé un accord préliminaire concernant la cession des activités de distribution aux entreprises en Europe. Les activités d'Alcatel concernées par cette opération regroupent 6 500 personnes.

NOTE 33 LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES (1)

Société	Pays	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Alcatel (2) (3)	France	100,0	100,0	Consolidante
SECTEUR TÉLÉCOM				
Alcatel Australia Ltd	Australie			Globale
Alcatel Austria AG	Autriche			
Alcatel Bell NV	Belgique			
Alcatel Business Systems	France			
Alcatel CIT	France			
Alcatel Contracting	France			
Alcatel España	Espagne			
Alcatel Indetel SA de CV (2)	Mexique			
Alcatel Italia SpA	Italie			
Alcatel NA Cable Systems Inc.	États-Unis			
Alcatel Networks Corporation	Canada			
Alcatel Polska SA	Pologne			
Alcatel Portugal SA	Portugal			
Alcatel Réseaux d'Entreprise	France			
Alcatel Schweiz AG	Suisse			
Alcatel SEL AG (2)	Allemagne			
Alcatel Space	France			
Alcatel Submarine Networks Ltd	Grande-Bretagne			
Alcatel Telecom Limited	Grande-Bretagne			
Alcatel Telecom Nederland BV	Pays-Bas			
Alcatel Telecom Norway A/S(2)	Norvège			
Alcatel Telecommunicacces SA	Brésil			
Alcatel USA Inc.	États-Unis			
Evolium Holding SAS	France	66	66	Proportionnelle
Saft Groupe	France			
Shanghai Bell Telephone Equipment				
Manufacturing Co (SBTEMC)	République populaire de Chine	31,65	31,65	Équivalence
Taiwan International Standard Electronic	,	60	60	
Teletas	Turquie	65	65	

⁽¹⁾ Les pourcentages de contrôle et d'intérêt sont de 100 % ,sauf indication différente.

⁽²⁾ Société cotée sur une Bourse de valeurs.

⁽³⁾ Les données d'Alcatel, société mère, sont incluses dans le secteur "Autres".

Société	Pays	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
SECTEUR AUTRES (1) Électronique de défense Thales (ex-Thomson-CSF) (2)	France	15,83	15,83	Équivalence
Holdings financiers				
Compagnie Financière Alcatel	France			Globale
Cie Immobilière Méridionale	France			Globale
Civelec	France			Globale
Générale Occidentale	France			Globale
SIKL	France			Globale
Alcatel Participations	France			Globale
Alcatel NV	Pays-Bas			Globale
Services financiers				
Electro Banque	France			Globale

⁽¹⁾ Les données d'Alcatel, société mère, sont incluses dans ce secteur.

⁽²⁾ Société cotée sur une Bourse de valeurs.

NOTE 34 INFORMATION TRIMESTRIELLE (NON AUDITÉE)

a) Comptes de résultat

1	'nη	milli	one	d	euros)
(en.	1111111	UHS	u	eui os	/

<u> </u>					
2001 publiés	Q1	Q2	Q3	Q4	Total
Chiffre d'affaires net	6 207	6 767	5 613	6 766	25 353
Coût des ventes	(4 344)	(4 931)	(4 271)	(5 528)	(19 074)
Marge brute	1 863	1 836	1 342	1 238	6 279
Charges administratives et commerciales	(1 002)	(980)	(898)	(893)	(3 773)
Frais de R&D	(775)	(720)	(659)	(713)	(2 867)
Résultat opérationnel	86	136	(215)	(368)	(361)
Résultat financier (net)	(345)	(831)	(144)	(248)	(1 568)
Coûts de restructuration	(132)	(1 163)	(231)	(598)	(2 124)
Autres produits et charges	615	(392)	20	(456)	(213)
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement					
des écarts d'acquisition, impôt et projets de R&D en c	ours 224	(2 250)	(570)	(1 670)	(4 266)
Impôt sur les bénéfices	104	541	220	396	1 261
Quote-part dans les résultats nets					
des sociétés mises en équivalence	6	(5)	(1)	(16)	(16)
Résultat net consolidé avant amortissement	224	(4.744)	(254)	(4.200)	(2.024)
des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours		(1 714)	(351)	(1 290)	(3 021)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(137)	(1 417)	(194)	(185)	(1 933)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	_	_	(4)	_	(4)
Part revenant aux intérêts minoritaires	13	14	(9)	(23)	(5)
Résultat net	210	(3 117)	(558)	(1 498)	(4 963)
Actions ordinaires A					
Résultat net par action (en euros)	0,18	(2,74)	(0,49)	(1,28)	(4,33)
Résultat net par action dilué (en euros)	0,18	(2,74)	(0,49)	(1,28)	(4,33)
Actions Reflet O (Division Alcatel Optronics)*					
Résultat net par action (en euros)	0,19	0,12	(0,10)	(1,52)	(1,47)
Résultat net par action dilué (en euros)	0,19	0,12	(0,10)	(1,52)	(1,47)

(en millions d'euros)

(en millions a earos)					
2000 publiés	Q1	Q2	Q3	Q4	Total
Chiffre d'affaires net	6 124	7 687	7 908	9 689	31 408
Coût des ventes	(4 455)	(5 370)	(5 529)	(6 839)	(22 193)
Marge brute	1 669	2 317	2 379	2 850	9 215
Charges administratives et commerciales	(908)	(997)	(1 025)	(1 206)	(4 136)
Frais de R&D	(648)	(682)	(735)	(763)	(2 828)
Résultat opérationnel	113	638	619	881	2 251
Résultat financier (net)	(82)	(42)	(105)	(206)	(435)
Coûts de restructuration	(6)	(69)	(41)	(27)	(143)
Autres produits et charges	435	110	87	(9)	623
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement					
des écarts d'acquisition, impôt et projets de R&D en cou	ırs 460	637	560	639	2 296
Impôt sur les bénéfices	(125)	(156)	(133)	(83)	(497)
Quote-part dans les résultats nets	4.0	20	27	1	105
des sociétés mises en équivalence	48	39	37	1	125
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours	383	521	464	557	1 924
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(125)	(164)	(156)	(131)	(576)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions		_	(21)	_	(21)
Part revenant aux intérêts minoritaires	_	(13)	10	_	(3)
Résultat net	258	344	297	426	1 324
Actions ordinaires A					
Résultat net par action (en euros)	0,27	0,33	0,26	0,38	1,25
Résultat net par action dilué (en euros)	0,26	0,32	0,25	0,36	1,20
Actions Reflet O (Division Alcatel Optronics) (1)					
Résultat net par action (en euros)	-	_	_	0,14	0,14
Résultat net par action dilué (en euros)	_	_	-	0,14	0,14

⁽¹⁾ Résultat pris en compte à partir du 20 octobre 2000, date d'émission des actions O.

b) Informations par segment

(en millions d'euros)

2001					Total
Chiffre d'affaires					
Réseaux	2 969	3 125	2 490	2 894	11 478
Optique	1 782	2 115	1 777	1 866	7 540
E-business	816	811	732	1 129	3 488
Espace et Composants	940	920	793	1 031	3 684
Autres	7	6	8	2	23
Éliminations	(307)	(210)	(187)	(156)	(860)
Total	6 207	6 767	5 613	6 766	25 353
Résultat opérationnel					
Réseaux	(19)	18	(104)	(60)	(165)
Optique	198	208	29	(291)	145
E-business	(159)	(183)	(144)	(20)	(506)
Espace et Composants	53	71	35	(4)	155
Autres	13	22	(31)	7	10
Total	86	136	(215)	(368)	(361)

(en millions d'euros)

Total	79	592	579	832	2 082
Autres	(10)	16	35	(3)	38
Espace et Composants	44	60	61	104	269
E-business	27	37	2	44	110
Optique	95	253	202	306	856
Réseaux	(77)	226	279	381	809
Résultat opérationnel					
Total	5 001	6 476	6 806	8 505	26 788
Éliminations	(171)	(191)	(196)	(206)	(764)
Autres	16	11	23	11	61
Espace et Composants	805	880	921	1 187	3 793
E-business	1 140	1 210	1 034	1 443	4 827
Optique	1 354	1 723	1 747	2 286	7 110
Réseaux	1 857	2 843	3 277	3 784	11 761
Chiffre d'affaires					
2000					Total

74

c) Résultat par action

Le résultat par action est déterminé selon la méthode décrite en note 8. Les tableaux ci-dessous indiquent le rapprochement entre les résultats nets par action et les résultats nets par action dilués pour Q4 2001 et Q4 2000.

		Actions ordinaires .	A		Actions reflet O	
Q4 2001	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action Options	(1 459) -	1 143 798 082 -	(1,28) €	(39)	25 501 225 -	(1,52) €
Résultat net par action dilué	(1 459)	1 143 798 082	(1,28) €	(39)	25 501 225	(1,52) €

Actions ordinaires A

Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées s'élevaient respectivement à 1 143 798 082 et zéro.

Actions reflet O

Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées s'élevaient respectivement à 25 501 225 et zéro.

	ı	Actions ordinai	es A		Actions reflet O	
Q4 2000	Résultat ne	et Nombi	e Résultat Résultat n	et ⁽¹⁾ Nombre	Résultat	
	(en millions d'euros)	d'action	ns par action	(en millions d'euros)	d'actions	par action
Résultat net par action	424	1 131 405 14	3 0,38€	2	16 500 000	0,14 €
Options	_	49 203 38	5 –	_	_	_
Obligations convertible	es –			_	_	-
Résultat net						
par action dilué	424	1 180 608 52	8 0,36 €	2	16 500 000	0,14 €

⁽¹⁾ Pris en compte à partir du 20 octobre 2000.

Actions ordinaires A

Il n'existe pas d'autre équivalent action pouvant avoir un effet dilutif potentiel dans le futur. Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées et pris en compte dans le calcul du résultat par action s'élevaient respectivement à 80 191 545 et zéro.

NOTE 35 TABLEAUX COMPARATIFS DES ÉTATS FINANCIERS D'ALCATEL ET DES ÉTATS FINANCIERS DE LA DIVISION OPTRONICS AU 31 DÉCEMBRE 2001, 2000 ET 1999

Le conseil d'administration d'Alcatel, en vertu d'une autorisation reçue de l'assemblée des actionnaires d'Alcatel, a réalisé pour la première fois en octobre 2000 l'émission d'actions Alcatel de catégorie O (voir notes 8 et 19 d). Les dividendes payés au titre de ces actions Alcatel de catégorie O sont basés sur le résultat séparé de la Division Optronics d'Alcatel. Les comptes combinés joints incluent les comptes des filiales d'Alcatel (le "groupe Alcatel" ou "Alcatel") exerçant l'activité Optronics :

- Alcatel Optronics ("Alcatel Optronics SA"), une société française.
- Alcatel Optronics Inc. ("Alcatel Optronics Inc."), une société américaine intégralement détenue par Alcatel et créée le 30 juin 2000; elle regroupe une division opérationnelle de la société américaine Alcatel USA Inc. et une division opérationnelle de la société américaine Alcatel ITS Inc.
- Innovative Fibers, une société canadienne intégralement détenue par Alcatel et acquise début août 2000.
- Kymata, société écossaise, acquise en septembre 2001 et combinée à compter du 30 septembre 2001. Alcatel prépare des états financiers séparés de la Division Optronics et également des états financiers consolidants qui reflètent l'actif, le passif, les produits, les charges et les flux de trésorerie directement attribuables à la Division, ainsi que certaines allocations et attributions utilisées afin de présenter la situation financière, les résultats des opérations et les flux de trésorerie de la Division Optronics de manière autonome. Les états financiers combinés sont établis sur la base d'informations financières historiques et d'allocations de coûts réels entre la Division Optronics et le groupe Alcatel hors Division Optronics. Ils ne prennent en compte les effets du "Contrat-Cadre Inter-sociétés" qu'à compter de la date d'effet de ce contrat, soit à partir de la date de réalisation de l'offre. Les différences sur les comptes combinés qui auraient résulté de la mise en œuvre de ce contrat pour les périodes antérieures ne sont pas significatives. L'analyse ci-après met en avant les éléments clés du "Contrat-Cadre Inter-sociétés" et des contrats de mise en œuvre entre Alcatel et la Division Optronics, ainsi que la méthodologie d'allocation utilisée.

La direction estime que les méthodes d'allocation appliquées sont raisonnables.

Structure financière et procédures d'allocation

Dans le but d'établir ces comptes combinés, la structure financière de la Division Optronics :

- a été établie en se fondant sur la composition actuelle du capital d'Alcatel Optronics et de la trésorerie existante, les soldes des dettes et les transactions correspondantes ont été maintenus :
- pour l'entité américaine, Alcatel Optronics Inc., toute opération de trésorerie a été comptabilisée comme une augmentation ou une réduction des fonds alloués par Alcatel ; par conséquent, aucune charge financière ni aucun produit financier n'a été reflété dans les comptes combinés au titre de cette entité jusqu'au 30 juin 2000. Ce principe est cohérent avec la position financière initiale d'Alcatel Optronics qui ne présente aucune dette au moment de sa création, fin juin 2000. Depuis cette date, cette société a une trésorerie propre et enregistre les charges et les produits d'intérêt correspondants.

Les variations de l'actif net de la Division Optronics représentent les transferts nets en provenance ou en direction d'Alcatel et reflètent le résultat net ou le résultat déficitaire de la Division Optronics attribuable à Alcatel pendant l'exercice ; concernant Alcatel Optronics SA, les variations de l'actif net de la Division reflètent également l'apport de capital et la distribution de dividendes qui ont eu lieu avec le groupe Alcatel.

Coûts des ventes

Les dépenses allouées dans ce poste comprennent les coûts d'utilisation des locaux, les services informatiques, les dépenses liées aux ressources humaines et les taxes foncières. Ces coûts ont été alloués à la Division Optronics sur une base similaire à celle qu'utilise Alcatel pour allouer les coûts entre ses différentes entités opérationnelles. Les critères d'allocation comprennent les mètres carrés pour les locaux, le nombre de connexions pour les services informatiques, les effectifs pour les ressources humaines et les montants d'immobilisations et de stocks pour les taxes foncières. Faisant suite à la signature du "Contrat-Cadre Inter-sociétés" et à la filialisation de l'activité américaine dans la société Alcatel Optronics Inc., les refacturations de la Division Optronics font l'objet de contrats avec Alcatel Sourcing LP qui reprennent les critères de répartition décrits ci-avant.

Charges administratives et commerciales

Les dépenses allouées dans ce poste comprennent l'utilisation des services juridiques, comptables, administratifs et fiscaux, ainsi que des services de communication et de propriété intellectuelle. Ces coûts ont été alloués à la Division Optronics sur une base similaire à celle qu'utilise Alcatel pour allouer les coûts entre ses différentes entités opérationnelles, c'est-à-dire généralement en fonction du chiffre d'affaires.

Frais de Recherche et Développement

Les activités de Recherche et Développement menées par Alcatel qui concernaient l'activité Optronics et qui étaient utilisées par la Division Optronics ont été allouées à la Division Optronics d'Alcatel, nettes de tout financement déjà comptabilisé par la Division au Centre de Recherche d'Alcatel.

Selon les termes du "Contrat-Cadre Inter-sociétés", la Division Optronics paiera à Alcatel un montant fixe de 6,1 millions d'euros par an jusqu'à 2002 au plus tôt pour les projets de recherche à court et moyen terme. Par ailleurs, à partir de 2001, la Division Optronics versera à Alcatel un montant égal à 1 % de ses ventes nettes, diminuées de certains achats, notamment de composants, effectués par la Division auprès d'autres sociétés du groupe Alcatel, au titre des services de recherche à long terme.

Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices de chaque entité combinée a été déterminé comme si elle était une entité séparée et reflète les crédits d'impôt associés aux pertes attribuables aux entités de la Division Optronics.

Eliminations entre Alcatel excluant la Division Optronics et la Division Optronics

- Les transactions intragroupe ont été éliminées, incluant les ventes, achats et autres services. Les marges en stocks des produits de la division Optronics détenus par des entités Alcatel ont été éliminées.
- Les comptes clients et fournisseurs intragroupe ont été éliminés.
- Les transactions cash intragroupe incluant les flux de financement et les dividendes payés par les entités de la Division Optronics à Alcatel ont été éliminées.

a) États financiers consolidants au 31 décembre 2001

1) Comptes de résultat consolidants quatrième trimestre 2001 (non audités)

	Alcatel excluant	Division	Éliminations	Groupe
(en millions d'euros)	la Division Optronics	Optronics	intergroupes	Alcatel
Externes	6 751,5	14,5	-	6 766,0
Transactions intergroupes	10,6	55,4	(66,0)	_
Chiffre d'affaires net	6 762,1	69,9	(66,0)	6 766,0
Externes	(5 404,0)	(124,0)	_	(5 528,0)
Allocation des charges intergroupes	0,5	(0,5)	_	_
Transactions intergroupes	(58,2)	(12,5)	70,7	_
Coûts des ventes	(5 461,7)	(137,0)	70,7	(5 528,0)
Marge brute	1 300,4	(67,1)	4,7	1 238,0
Externes	(881,1)	(11,9)	_	(893,0)
Allocation des charges intergroupes	1,9	(1,9)	_	_
Transactions intergroupes	(O,7)	0,7	_	_
Charges administratives et commercial	es (879,9)	(13,1)	_	(893,0)
Externes	(696,6)	(16,4)	_	(713,0)
Allocation des charges intergroupes	1,9	(1,9)	-	_
Frais de R&D	(694,7)	(18,3)	_	(713,0)
Résultat opérationnel	(274,2)	(98,5)	4,7	(368,0)
Externes	(245,2)	(2,8)	_	(248,0)
Allocation des charges intergroupes	1,2	(1,2)	-	-
Transactions intergroupes	0,1	(O,1)	-	_
Résultat financier (net)	(243,9)	(4,1)	-	(248,0)
Coûts de restructuration	(590,5)	(7,5)	_	(598,0)
Autres produits et charges	(434,5)	(21,5)	-	(456,0)
Résultat des sociétés intégrées avant amo				
des écarts d'acquisition, projets de R&D relatifs aux acquisitions et impôt	en cours (1 543,1)	(131,6)	4,7	(1 670,0)
Externes	396,0	(101/0)		396,0
Transactions intergroupes	(36,2)	39,1	(2,9)	3 70,0
Impôts sur les bénéfices	360,8	39,1	(2,9)	396,0
Quote-part dans les résultats nets	300,0	37,1	(2,7)	370,0
des sociétés mises en équivalence	(16,0)	_	_	(16,0)
Résultat net consolidé avant amortisse				
des écarts d'acquisition et projets de R en cours relatifs aux acquisitions	'&D (1 199,3)	(92,5)	1,8	(1 290,0)
Dotations aux amortissements des écarts d'ac		(72,1)		(185,0)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	· ·	(, = , ,)	_	(100,0)
Part revenant aux intérêts minoritaires	(23,0)	_	_	(23,0)
Résultat net	(1 335,2)	(164,6)	1,8	(1 498,0)

2) Comptes de résultat consolidants au 31 décembre 2001

	Alcatel excluant	Division	Éliminations	Groupe
(en millions d'euros)	la Division Optronics	Optronics	intergroupes	Alcatel
Externes	25 266,8	86,2	_	25 353,0
Transactions intergroupes	92,1	384,2	(476,3)	_
Chiffre d'affaires net	25 358,9	470,4	(476,3)	25 353,0
Externes	(18 742,6)	(331,4)	_	(19 074,0)
Allocation des charges intergroupes	2,6	(2,6)	_	_
Transactions intergroupes	(394,0)	(94,0)	488,0	_
Coûts des ventes	(19 134,0)	(428,0)	488,0	(19 074,0)
Marge brute	6 224,9	42,4	11,7	6 279,0
Externes	(3 751,4)	(21,6)	_	(3 773,0)
Allocation des charges intergroupes	7,5	(7,5)	_	_
Transactions intergroupes	9,8	(9,8)	-	_
Charges administratives et commerciales	(3 734,0)	(39,0)	-	(3 773,0)
Externes	(2 814,6)	(52,4)	-	(2 867,0)
Allocation des charges intergroupes	9,6	(9,6)	-	_
Frais de R&D	(2 805,0)	(62,0)	-	(2 867,0)
Résultat opérationnel	(314,1)	(58,6)	11,7	(361,0)
Externes	(1 565,0)	(3,0)	_	(1 568,0)
Allocation des charges intergroupes	2,2	(2,2)	-	_
Transactions intergroupes	0,5	(O,5)	-	-
Résultat financier (net)	(1 562,2)	(5,8)	-	(1 568,0)
Coûts de restructuration	(2 116,5)	(7,5)	_	(2 124,0)
Autres produits et charges	(191,5)	(21,5)	-	(213,0)
Résultat des sociétés intégrées avant amor	tissement			
des écarts d'acquisition, projets de R&D e relatifs aux acquisitions et impôt	n cours (4 184,3)	(93,4)	11,7	(4 266,0)
•		(73,4)	11,7	
Externes Transportions Intergroupes	1 261,0	26.2	(5,5)	1 261,0
Transactions intergroupes	(20,8)	26,3	, ,	-
Impôts sur les bénéfices	1 240,2	26,3	(5,5)	1 261,0
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	(16,0)	_	-	(16,0)
Résultat net consolidé avant amortissem	ent			
des écarts d'acquisition et projets de R&		(47.4)	4.3	(2.021.0)
en cours relatifs aux acquisitions	(2 960,1)	(67,1)	6,2	(3 021,0)
Dotations aux amortissements des écarts d'acqu		(77,2)	_	(1 933,0)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	. ,	_	_	(4,0)
Part revenant aux intérêts minoritaires	(5,0)	_	_	(5,0)
Résultat net	(4 824,9)	(144,3)	6,2	(4 963,0)

3) Bilans consolidants au 31 décembre 2001

	Alcatel excluant	Division	Éliminations	Groupe
(en millions d'euros)	la Division Optronics	Optronics	intergroupes	Alcatel
Écarts d'acquisition des titres consolidés nets	5 198,9	58,1	_	5 257,0
Autres immobilisations incorporelles, nettes	459,9	12,1	_	472,0
Immobilisations incorporelles, nettes	5 658,8	70,2	-	5 729,0
Externes	9 363,9	334,1	_	9 698,0
Allocations intergroupes	_	_	_	_
Transactions intergroupes	(31,4)	31,4	_	_
Immobilisations corporelles	9 332,5	365,5	-	9 698,0
Externes	(5 401,4)	(94,6)	_	(5 496,0)
Allocations intergroupes	_	_	_	_
Transactions intergroupes	8,0	(8,0)	_	_
Amortissements	(5 393,4)	(102,6)	-	(5 496,0)
Immobilisations corporelles, nettes	3 939,1	262,9	-	4 202,0
Titres des sociétés mises en équivalence	799,0	_	_	799,0
Autres immobilisations financières, nettes	1 168,2	0,8	_	1 169,0
Immobilisations financières, nettes	1 967,2	0,8	-	1 968,0
ACTIF IMMOBILISÉ	11 565,1	333,9	-	11 899,0
Stocks et en-cours, nets	4 620,6	60,4	-	4 681,0
Externes	8 083,0	22,0	_	8 105,0
Transactions intergroupes	42,7	49,6	(92,3)	_
Clients et comptes rattachés	8 125,7	71,5	(92,3)	8 105,0
Externes	6 726,5	124,5	_	6 851,0
Transactions intergroupes	_	_	_	_
Autres créances	6 726,5	124,5	-	6 851,0
Créances	14 852,2	196,0	(92,3)	14 956,0
cash-pooling - compte courant Alcatel	-	-	-	_
Valeurs mobilières de placement, nettes	488,1	1,9	_	490,0
cash-pooling – compte courant Alcatel	(16,0)	16,0	_	_
Disponibilités, nettes	4 520,0	3,0	_	4 523,0
Trésorerie totale	4 992,1	20,9	-	5 013,0
ACTIF CIRCULANT	24 465,0	277,3	(92,3)	24 650,0
TOTAL	36 030,1	611,2	(92,3)	36 549,0

(en millions d'euros)	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Éliminations intergroupes	Groupe Alcatel
CAPITAUX PROPRES	9 596,4	230,6	_	9 827,0
Intérêts minoritaires	219,0	-	_	219,0
Pensions et indemnités de départ à la retraite	1 117,4	2,6	_	1 120,0
Autres provisions pour risques et charges	4 116,7	37,3	_	4 154,0
Provisions pour risques et charges	5 234,1	39,9	-	5 274,0
Emprunts obligataires	5 969,0	_	_	5 969,0
cash-pooling - compte courant Alcatel	(159,5)	159,5	_	_
Externes	1 684,6	21,4	_	1 706,0
Transactions intergroupes	(24,0)	24,0	_	_
Autres dettes financières	1 660,6	45,4	-	1 706,0
DETTES FINANCIÈRES	7 470,1	204,9	-	7 675,0
Externes	1 692,8	0,2	-	1 693,0
Transactions intergroupes	-	_	_	_
Avances et acomptes reçus	1 692,8	0,2	-	1 693,0
Externes	5 024,9	55,1	_	5 080,0
Transactions intergroupes	49,6	42,7	(92,3)	-
Fournisseurs et comptes rattachés	5 074,5	97,8	(92,3)	5 080,0
Dettes liées à l'activité bancaire	660,0	_	-	660,0
Externes	6 083,2	37,8	_	6 121,0
Transactions intergroupes	_	_	_	-
Autres dettes	6 083,2	37,8	-	6 121,0
AUTRES DETTES	13 510,5	135,8	(92,3)	13 554,0
TOTAL	36 030,1	611,2	(92,3)	36 549,0

4) Tableaux des flux de trésorerie consolidants au 31 décembre 2001

(en millions d'euros)	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Éliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Variation de la trésorerie d'exploita	•		3 11 1	
Résultat net	(4 824,9)	(144,3)	6,2	(4 963,0)
Intérêts minoritaires	5,0	-	_	5,0
Ajustements permettant de passer du résult				- 7 -
à la variation de la trésorerie nette d'exple				
- Amortissements des immobilisations				
incorporelles et corporelles	3 088,2	127,8	-	3 216,0
Externes	3 090,1	125,9	_	3 216,0
Transactions intergroupes	(1,9)	1,9	-	_
- Provisions pour pensions et retraites, net		0,5	-	41,0
 Autres provisions, nettes 	1 878,9	116,6	5,5	2 001
- (Plus) moins-values nettes sur cessions d'a	actifs (948,2)	5,2	-	(943,0)
- Quote-part de résultat des sociétés) 00.0			00.0
mises en équivalence (nette des dividend	es reçus) 88,0	_	_	88,0
- Autres ajustements				
Capacité d'autofinancement	(672,5)	105,8	11,7	(555,0)
Variation nette des actifs et passifs circular				
 Diminution (augmentation) des créances 	1 155,8	(35,9)	(2,9)	1 117,0
Externes	1 152,0	(35,0)	-	1 117,0
Transactions intergroupes	3,8	(0,9)	(2,9)	
- Diminution (augmentation) des stocks	1 220,1	(22,4)	(11,7)	1 186,0
- Augmentation (diminution) des dettes et ch	0 , 3 ,	(74,4)	2,9	(1 203,0)
Externes	(1 132,4)	(70,6)	-	(1 203,0)
Transactions intergroupes	0,9	(3,8)	2,9	
Variation nette de la trésorerie d'ex	ploitation 571,9	(26,9)	-	545,0
Variation de la trésorerie d'investiss	sement			
Valeur de cession des immobilisations	101 7	0.2		102.0
corporelles et incorporelles	181,7	0,3	_	182,0
Investissements corporels et incorporels	(1 611,4)	(136,6)	_	(1 748,0)
Externes Transactions intergroupes	(1 625,4) 14,0	(122,6)	_	(1 748,0)
Transactions intergroupes Diminution (augmentation) des prêts accor		(14,0)	_	299,0
Coût d'acquisition des titres consolidés, ne		_	_	299,0
acquise et coût d'acquisition des titres nor		(104,7)	211,0	(743,0)
Externes	(743,0)	-	_	(743,0)
Transactions intergroupes	(106,3)	(104,7)	211,0	_
Cessions de titres consolidés, nettes de la		(/ /	, -	
cédée et cessions de titres non consolidés		_	(104,7)	3 627,0
Externes	3 627,0	_	-	3 627,0
Transactions intergroupes	104,7	_	(104,7)	_
Augmentation (diminution) du compte courant Alcatel (échéance > 3	mois) –	_	_	_
Variation nette de la trésorerie d'inv	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	(241,0)	106,3	1 617,0
	rosussement 1 / 3 1, /	(241,0)	100,3	1 317,0
Variation nette de la trésorerie après investissement	2 323,6	(267,9)	106,3	2 162,0

(en millions d'euros)	Alcatel excluant a Division Optronics	Division Optronics	Éliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Variation de la trésorerie de financement				
Augmentation (diminution) des dettes financières				
à court terme	(1 543,3)	142,3	_	(1 401,0)
Émission de nouvelles dettes financières à long te	erme 1 745,1	(1,1)	_	1 744,0
Émission d'actions	8,0	106,3	(106,3)	8,0
Externes	8,0	_	_	8,0
Transactions intergroupes	_	106,3	(106,3)	_
Fonds alloués par Alcatel	_	_	_	_
Dividendes (payés)/reçus	(557,5)	(9,5)	_	(567,0)
Externes	(567,0)	_	_	(567,0)
Transactions intergroupes	9,5	(9,5)	-	_
Variation nette de la trésorerie de finance	ement (347,7)	238,0	(106,3)	(216,0)
Effet net des variations des taux de conversion	5,4	1,6	_	7,0
Augmentation (diminution) nette				
de la trésorerie totale	1 981,3	(28,3)	-	1 953,0
Trésorerie au début de l'exercice	3 010,8	49,2	-	3 060,0
Trésorerie à la fin de l'exercice	4 992,1	20,9	-	5 013,0

b) États financiers consolidants au 31 décembre 2000

1) Comptes de résultat consolidants quatrième trimestre 2000 (non audités)

	Alcatel excluant	Division	Éliminations	Groupe
(en millions d'euros)	la Division Optronics	Optronics	intergroupes	Alcatel
Externes	9 628,3	60,7	-	9 689
Transactions intergroupes	29,3	85,4	(114,7)	_
Chiffre d'affaires net	9 657,6	146,1	(114,7)	9 689
Externes	(6 765,0)	(74,O)	-	(6 839)
Allocation des charges intergroupes	1,8	(1,8)	_	_
Transactions intergroupes	(87,2)	(19,2)	106,5	_
Coûts des ventes	(6 850,3)	(95,2)	106,5	(6 839)
Marge brute	2 807,3	50,9	(8,2)	2 850
Externes	(1 202,7)	(3,3)	-	(1 206)
Allocation des charges intergroupes	1,9	(1,9)	_	_
Transactions intergroupes	4,3	(4,3)	-	_
Charges administratives et commerciale	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	(9,5)	-	(1 206)
Externes	(753,6)	(9,4)	_	(763)
Allocation des charges intergroupes	1,5	(1,5)	_	_
Frais de R&D	(752,1)	(10,9)	-	(763)
Résultat opérationnel	858,6	30,6	(8,2)	881
Externes	(204,9)	(1,1)	-	(206)
Allocation des charges intergroupes	(O,7)	0,7	_	_
Transactions intergroupes	0,1	(O,1)	-	_
Résultat financier (net)	(205,4)	(0,6)	_	(206)
Coûts de restructuration	(27)	_	-	(27)
Autres produits et charges	(9,1)	0,1	_	(9)
Résultat des sociétés intégrées avant amo				
des écarts d'acquisition, projets de R&D or relatifs aux acquisitions et impôt	617,1	30,1	(8,2)	639
Externes	(83)	_	-	(83)
Transactions intergroupes	7,8	(10,8)	3	_
Impôts sur les bénéfices	(75,2)	(10,8)	3	(83)
Quote-part dans les résultats nets				
des sociétés mises en équivalence	1,0	_	_	1
Résultat net consolidé avant amortisser des écarts d'acquisition et projets de Ré				
en cours relatifs aux acquisitions	542,9	19,3	(5,2)	557
Dotations aux amortissements des écarts d'acc	quisition (129,2)	(1,8)	-	(131)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisition		(0,5)	_	
Part revenant aux intérêts minoritaires	_	_	_	_
Résultat net	414,2	17	(5,2)	426
	,=		(-,-,	<u></u>

2) Comptes de résultat consolidants au 31 décembre 2000

_	Alcatel excluant	Division	Éliminations	Groupe
(en millions d'euros)	la Division Optronics	Optronics	intergroupes	Alcatel
Externes	31 263,7	144,3	_	31 408
Transactions intergroupes	51,5	288,0	(339,5)	_
Chiffre d'affaires net	31 315,2	432,3	(339,5)	31 408
Externes	(21 960,9)	(232,1)	_	(22 193)
Allocation des charges intergroupes	2,4	(2,4)	_	_
Transactions intergroupes	(287,5)	(42,2)	329,7	_
Coûts des ventes	(22 245,9)	(276,8)	329,7	(22 193)
Marge brute	9 069,3	155,5	(9,8)	9 215
Externes	(4 126,2)	(9,8)	_	(4 136)
Allocation des charges intergroupes	6,2	(6,2)	_	_
Transactions intergroupes	8,4	(8,4)	-	_
Charges administratives et commercial	es (4 111,6)	(24,4)	-	(4 136)
Externes	(2 798,0)	(30,0)	_	(2 828)
Allocation des charges intergroupes	6,1	(6,1)	_	_
Frais de R&D	(2 791,9)	(36,1)	-	(2 828)
Résultat opérationnel	2 165,7	95,1	(9,8)	2 251
Externes	(433,5)	(1,5)	_	(435)
Allocation des charges intergroupes	(1,5)	1,5	-	_
Transactions intergroupes	0,4	(O,4)	_	-
Résultat financier (net)	(434,6)	(0,4)	-	(435)
Coûts de restructuration	(143)	_	_	(143)
Autres produits et charges	622,9	0,1	-	623
Résultat des sociétés intégrées avant ame				
des écarts d'acquisition, projets de R&D relatifs aux acquisitions et impôt	en cours 2 211,0	94,8	(9,8)	2 296
Externes	(497)	74,0	(7,0)	(497)
Transactions intergroupes	29,3	(32,9)	3.6	(497)
Impôts sur les bénéfices	(467,7)	(32,9)	3,6	(497)
Quote-part dans les résultats nets	(407,7)	(32,7)	3,0	(477)
des sociétés mises en équivalence	125	_	_	125
Résultat net consolidé avant amortisse				
des écarts d'acquisition et projets de R en cours relatifs aux acquisitions	עאַא 1 868,3	61,9	(6,2)	1 924
Dotations aux amortissements des écarts d'ac	equisition (573,1)	(2,9)	_	(576)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisition	•	(21,5)	_	(21)
Part revenant aux intérêts minoritaires	(3)	_	_	(3)
Résultat net	1 292,7	37,5	(6,2)	1 324

3) Bilans consolidants au 31 décembre 2000

	Alcatel excluant	Division	Éliminations	Groupe
(en millions d'euros)	la Division Optronics	Optronics	intergroupes	Alcatel
Écarts d'acquisition des titres consolidés nets	6 910,6	132,4	_	7 043
Autres immobilisations incorporelles, nettes	481,3	22,7	_	504
Immobilisations incorporelles, nettes	7 391,9	155,1	-	7 547
Externes	11 796,2	144,8	_	11 941
Allocations intergroupes	_	_	_	_
Transactions intergroupes	(17,4)	17,4	_	_
Immobilisations corporelles	11 778,8	162,2	-	11 941
Externes	(7 234,4)	(48,6)	_	(7 283)
Allocations intergroupes	_	_	_	_
Transactions intergroupes	6,0	(6,0)	_	_
Amortissements	(7 228,4)	(54,6)	_	(7 283)
Immobilisations corporelles, nettes	4 550,4	107,6	-	4 658
Titres des sociétés mises en équivalence	1 152,0	_	_	1 152
Autres immobilisations financières, nettes	3 327,0	-	_	3 327
Immobilisations financières, nettes	4 479,0	_	-	4 479
ACTIF IMMOBILISÉ	16 421,3	262,7	-	16 684
Stocks et en-cours, nets	7 295,7	131,0	(11,7)	7 415
Externes	10 616,0	43,0	-	10 659
Transactions intergroupes	46,5	48,7	(95,2)	_
Clients et comptes rattachés	10 662,5	91,7	(95,2)	10 659
Externes	5 118,4	41,6	_	5 160
Transactions intergroupes	-	-	_	_
Autres créances	5 118,4	41,6	-	5 160
Créances	15 780,9	133,3	(95,2)	15 819
Cash-pooling - compte courant Alcatel				
Valeurs mobilières de placements, nettes	440,9	2,1	_	443
Cash-pooling - compte courant Alcatel	(46,7)	46,7	_	_
Disponibilités, nettes	2 616,6	0,4		2 617
Trésorerie totale	3 010,8	49,2	-	3 060
ACTIF CIRCULANT	26 087,4	313,5	(106,9)	26 294
TOTAL	42 508,7	576,2	(106,9)	42 978

(en millions d'euros)	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Eliminations Intergroupes	Groupe Alcatel
CAPITAUX PROPRES	14 020,2	347,0	(6,2)	14 361
Intérêts minoritaires	435	_	_	435
Pensions et indemnités de départ à la retraite	e 1 289,9	2,1	_	1 292
Autres provisions pour risques et charges (1)	2 986,0	19,0	_	3 005
Provisions pour risques et charges	4 275,9	21,1	-	4 297
Emprunts obligataires	4 972,0	_	_	4 972
Externes	2 410,9	7,1	_	2 418
Transactions intergroupes	(29,0)	29,0	_	_
Autres dettes financières	2 381,9	36,1	-	2 418
DETTES FINANCIÈRES	7 353,9	36,1	-	7 390
Externes	1 559,9	0,1	_	1 560
Transactions intergroupes	_	_	_	_
Avances et acomptes reçus	1 559,9	0,1	-	1 560
Externes	6 320,2	72,8	_	6 393
Transactions intergroupes	48,7	46,5	(95,2)	_
Fournisseurs et comptes rattachés (1)	6 368,9	119,3	(95,2)	6 393
Dettes liées à l'activité bancaire	932	-	-	932
Externes	7 557,4	52,6	_	7 610
Transactions intergroupes	5,5	_	(5,5)	_
Autres dettes	7 562,9	52,6	(5,5)	7 610
AUTRES DETTES	16 423,7	172,0	(100,7)	16 495
TOTAL	42 508,7	576,2	(106,9)	42 978

⁽¹⁾ Les en-cours créditeurs sur contrats à long terme précédemment classés en provisions sur affaires ont été reclassés en fournisseurs (soit 650 millions d'euros au 31 décembre 2000).

4) Tableaux des flux de trésorerie consolidants au 31 décembre 2000

		excluant	Division	Éliminations	Groupe
(en millions d'euros)	la Division C	Optronics	Optronics	intergroupes	Alcatel
Variation de la trésorerie d'exploita	ition				
Résultat net		1 292,7	37,5	(6,2)	1 324
Intérêts minoritaires		3,0	_	_	3
Ajustements permettant de passer du résul à la variation de la trésorerie nette d'expl					
- Amortissements des immobilisations		4 740 7	40.0		1.70/
incorporelles et corporelles		1 743,7	42,3	_	1 786
Externes		1 745,0	41,0	_	1 786
Transactions intergroupes		(1,3)	1,3	_	-
 Provisions pour pensions et retraites, net 	ites	23,6	0,4	_	24
- Autres provisions, nettes	.16	(39,8)	7,8	_	(32)
- (Plus) moins-values nettes sur cessions d'	actifs	(915,0)	_	_	(915)
 Quote-part de résultat des sociétés 	loc rocuel	(47)			(47)
mises en équivalence (nette des dividend	ies reçus)	(47)	- 0.4	_	(47)
- Autres ajustements		(9,6)	9,6		
Capacité d'autofinancement		2 051,6	97,6	(6,2)	2 143
Variation nette des actifs et passifs circula			(70.4)		(0.4.7)
 Diminution (augmentation) des créances 	,	2 098,3)	(78,1)	29,4	(2 147)
Externes	(2 079,7)	(67,3)		(2 147)
Transactions intergroupes		(18,6)	(10,8)	29,4	
- Diminution (augmentation) des stocks		3 251,3)	(88,5)	9,8	(3 330)
 Augmentation (diminution) des dettes et ch 	0 , ,	2 007,8	114,2	(33,0)	2 089
Externes		1 993,4	95,6		2 089
Transactions intergroupes		14,4	18,6	(33,0)	
Variation nette de la trésorerie d'ex	ploitation (1 290,2)	45,2	-	(1 245)
Variation de la trésorerie d'investiss	sement				
Valeur de cession des immobilisations		107.0			107
corporelles et incorporelles	,	107,0	(70.0)	_	107
Investissements corporels et incorporels		1 761,7)	(72,3)	_	(1 834)
Externes	(1 761,7)	(72,3)	_	(1 834)
Transactions intergroupes	12	-	_	_	(0 (0)
Diminution (augmentation) des prêts accor	aes	(962)	_	_	(962)
Coût d'acquisition des titres consolidés, net de la trésorerie acquise et coût d'acquisition des titres non consolidés		(649,5)	(184,5)	_	(834)
Cessions de titres consolidés, nettes de la trésorerie cédée et cessions de titres	non consolidés	1 572,9	6,1	_	1 579
Augmentation (diminution) du compte courant Alcatel (échéance > 3 mois)	2.2.2.2.2.2	_	_	_	_
Variation nette de la trésorerie d'inv	estissement (1 693,3)	(250,7)	_	(1 944)
Variation nette de la trésorerie			(/- /		, ,
après investissement		2 983,5)	(205,5)		(3 189)

(en millions d'euros)	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Éliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Variation de la trésorerie de financemer	nt			
Diminution des avances d'Alcatel CIT	_	_	_	_
Augmentation (diminution) des dettes financière	es .			
à court terme	(906,4)	17,4	_	(889)
Émission de nouvelles dettes financières à long	terme 2 564,2	0,8	_	2 565
Augmentation (diminution) des dettes				
sur contrat de location-acquisition	1,3	(1,3)	_	_
Émission d'actions	1 245,0	245,0	_	1 490
Externes	1 490	_	_	1 490
Transactions intergroupes	(245)	245,0	_	_
Fonds alloués par Alcatel	-	_	_	-
Dividendes (payés)/reçus	(496,5)	(11,5)	_	(508)
Externes	(508)	-	_	(508)
Transactions intergroupes	11,5	(11,5)	_	_
Variation nette de la trésorerie de finan-	cement 2 407,6	250,4	-	2 658
Effet net des variations des taux de conversion	(4,O)	_	_	(4)
Augmentation (diminution) nette				
de la trésorerie totale	(579,9)	44,9	-	(535)
Trésorerie au début de l'exercice	3 590,7	4,3	_	3 595
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 010,8	49,2	_	3 060

c) États financiers consolidants au 31 décembre 1999

1) Comptes de résultat consolidants quatrième trimestre 1999 (non audités)

	Alcatel excluant	Division	Éliminations	Groupe
(en millions d'euros)	la Division Optronics	Optronics	intergroupes	Alcatel
Externes	7 662,7	8,3	-	7 671,0
Transactions intergroupes	5,7	56,5	(62,2)	-
Chiffre d'affaires net	7 668,4	64,8	(62,2)	7 671,0
Externes	(5 471,0)	(32,0)	_	(5 502,0)
Allocation des charges intergroupes	0,5	(0,5)	-	_
Transactions intergroupes	(55,0)	(5,9)	61,0	- (5.500.0)
Coûts des ventes	(5 525,5)	(38,5)	61,0	(5 502,0)
Marge brute	2 142,9	26,3	(1,2)	2 169,0
Externes	(944,2)	(1,8)	-	(946,0)
Allocation des charges intergroupes	1,2	(1,2)	_	_
Transactions intergroupes	1,7	(1,7)	_	_
Charges administratives et commerc		(4,6)	-	(946,0)
Externes	(550,5)	(4,5)	_	(555,0)
Allocation des charges intergroupes	1,7	(1,7)	_	- (EEE 0)
Frais de R&D	(548,8)	(6,2)	-	(555,0)
Résultat opérationnel	653,7	15,5	(1,2)	668,0
Externes	(68,0)	_	-	(68,0)
Allocation des charges intergroupes	_	_	_	_
Transactions intergroupes		_	_	
Résultat financier (net)	(68,0)	-	-	(68,0)
Coûts de restructuration	(162,0)	_	_	(162,0)
Autres produits et charges	534,0	_	_	534,0
Résultat des sociétés intégrées avant a des écarts d'acquisition, projets de Re				
relatifs aux acquisitions et impôt	957,7	15,5	(1,2)	972,0
Externes	(188,0)	_	-	(188,0)
Transactions intergroupes	3,9	(4,3)	0,4	_
Impôts sur les bénéfices	(184,1)	(4,3)	0,4	(188,0)
Quote-part dans les résultats nets				
des sociétés mises en équivalence	80,0			80,0
Résultat net consolidé avant amortis				
des écarts d'acquisition et projets de en cours relatifs aux acquisitions	e ห&บ 853,6	11,2	(0,8)	864,0
Dotations aux amortissements des écarts d	d'acquisition (175,0)	_	_	(175,0)
Projets de R&D en cours relatifs aux acqui		_	_	(329,0)
Part revenant aux intérêts minoritaires	(22,0)	_	-	(22,0)
Résultat net	328,7	11,2	(0,8)	338,0

2) Comptes de résultat consolidants au 31 décembre 1999

	Alcatel excluant	Division	Éliminations	Groupe
(en millions d'euros)	la Division Optronics	Optronics	intergroupes	Alcatel
Externes	22 991.1	31.9	_	23 023.0
Transactions intergroupes	13,8	145,2	(159,0)	
Chiffre d'affaires net	23 004,9	177,1	(159,0)	23 023,0
Externes	(16 313,3)	(98,7)	_	(16 412,0)
Allocation des charges intergroupes	1,1	(1,1)	_	_
Transactions intergroupes	(143,6)	(14,8)	158,4	_
Coûts des ventes	(16 455,8)	(114,6)	158,4	(16 412,0)
Marge brute	6 549,1	62,5	(0,6)	6 611,0
Externes	(3 222,2)	(5,8)	_	(3 228,0)
Allocation des charges intergroupes	3,2	(3,2)	_	_
Transactions intergroupes	4,0	(4,O)	_	_
Charges administratives et commerciales	s (3 215,0)	(13,0)	-	(3 228,0)
Externes	(2 090,8)	(18,2)	-	(2 109,0)
Allocation des charges intergroupes	6,7	(6,7)	-	_
Frais de R&D	(2 084,1)	(24,9)	-	(2 109,0)
Résultat opérationnel	1 251,0	24,6	(0,6)	1 275,0
Externes	(180,9)	(O, 1)	_	(181,0)
Allocation des charges intergroupes	(O, 4)	0,4	-	_
Transactions intergroupes	0,4	(O, 4)	_	-
Résultat financier (net)	(180,9)	(0,1)	-	(181,0)
Coûts de restructuration	(380,0)	_	_	(380,0)
Autres produits et charges	925,9	(O,9)	_	925,0
Résultat des sociétés intégrées avant amor				
des écarts d'acquisition, projets de R&D e relatifs aux acquisitions et impôt	n cours 1 616,0	23,6	(0,6)	1 639,0
Externes	(368,0)	23,0	(0,0)	(368,0)
Allocation des charges intergroupes	7,3	- (7,5)	0,2	(300,0)
Impôts sur les bénéfices	(360,7)	(7,5) (7,5)	0,2 0,2	(368,0)
Quote-part dans les résultats nets	(360,7)	(7,5)	0,2	(366,0)
des sociétés mises en équivalence	210,0	_	_	210,0
Résultat net consolidé avant amortissem				
des écarts d'acquisition et projets de R& en cours relatifs aux acquisitions	D 1 465,3	16,1	(0,4)	1 481,0
·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	10,1	(0,4)	
Dotations aux amortissements des écarts d'acq Projets de R&D en cours relatifs aux acquisition	, ,	_	_	(471,0)
Part revenant aux intérêts minoritaires	(329,0)	_	_	(329,0) (37,0)
				<u> </u>
Résultat net	628,3	16,1	(0,4)	644,0

3) Bilans consolidants au 31 décembre 1999

	Alcatel excluant	Division	Éliminations	Groupe
(en millions d'euros)	la Division Optronics	Optronics	intergroupes	Alcatel
Écarts d'acquisition des titres consolidés nets	7 054,0	_	_	7 054,0
Autres immobilisations incorporelles, nettes	312,3	0,7	_	313,0
Immobilisations incorporelles, nettes	7 366,3	0,7	-	7 367,0
Externes	10 338,5	62,5	_	10 401,0
Allocations intergroupes	(1,0)	1,0	_	_
Transactions intergroupes	(8,8)	8,8	_	-
Immobilisations corporelles	10 328,7	72,3	-	10 401,0
Externes	(6 545,5)	(32,5)	_	(6 578,0)
Allocations intergroupes	0,4	(O,4)	_	-
Transactions intergroupes	4,7	(4,7)	-	-
Amortissements	(6 540,4)	(37,6)	-	(6 578,0)
Immobilisations corporelles, nettes	3 788,3	34,7	-	3 823,0
Titres des sociétés mises en équivalence	1 045,0	_	_	1 045,0
Autres immobilisations financières, nettes	2 528,0	_	_	2 528,0
Immobilisations financières, nettes	3 573,0	-	-	3 573,0
ACTIF IMMOBILISÉ	14 727,6	35,4	-	14 763,0
Stocks et en-cours, nets	3 919,1	42,8	(1,9)	3 960,0
Externes	8 456,8	4,2	_	8 461,0
Transactions intergroupes	16,3	37,9	(54,2)	_
Clients et comptes rattachés	8 473,1	42,1	(54,2)	8 461,0
Externes	3 416,9	10,1	_	3 427,0
Transactions intergroupes	11,6	-	(11,6)	-
Autres créances	3 428,5	10,1	(11,6)	3 427,0
Créances	11 901,6	52,2	(65,8)	11 888,0
Cash-pooling - compte courant Alcatel	(6,1)	6,1	-	-
Valeurs mobilières de placements, nettes	669,0	-	-	669,0
Cash-pooling - compte courant Alcatel	(4,2)	4,2	_	-
Disponibilités, nettes	2 925,9	0,1	_	2 926,0
Trésorerie totale	3 590,7	4,3	-	3 595,0
ACTIF CIRCULANT	19 405,3	105,4	(67,7)	19 443,0
TOTAL	34 132,9	140,8	(67,7)	34 206,0

(en millions d'euros)	Alcatel excluant la Division Optronics	Division Optronics	Éliminations intergroupes	Groupe Alcatel
CAPITAUX PROPRES	11 476,4	56,7	(1,1)	11 532,0
Intérêts minoritaires	463,0	_	_	463,0
Pensions et indemnités de départ à la retra	aite 1 254,4	1,6	-	1 256,0
Autres provisions pour risques et charges (3 263,9	13,1	_	3 277,0
Provisions pour risques et charges	4 518,3	14,7	-	4 533,0
Emprunts obligataires	3 462,0	_	_	3 462,0
Externes	2 383,0	_	-	2 383,0
Transactions intergroupes	(4,7)	4,7	_	_
Autres dettes financières	2 378,3	4,7	_	2 383,0
DETTES FINANCIÈRES	5 840,3	4,7	-	5 845,0
Externes	1 107,0	_	-	1 107,0
Transactions intergroupes	_	0,1	(O, 1)	_
Avances et acomptes reçus	1 107,0	0,1	(0,1)	1 107,0
Externes	4 581,4	18,6	_	4 600,0
Transactions intergroupes	37,9	16,3	(54,2)	_
Fournisseurs et comptes rattachés (1)	4 619,3	34,9	(54,2)	4 600,0
Dettes liées à l'activité bancaire	1 126	_	_	1 126,0
Externes	4 981,8	18,2	_	5 000,0
Transactions intergroupes	0,8	11,5	(12,3)	_
Autres dettes	4 982,6	29,7	(12,3)	5 000,0
AUTRES DETTES	11 834,9	64,7	(66,6)	11 833,0
TOTAL	34 132,9	140,8	(67,7)	34 206,0

⁽¹⁾ Les en-cours créditeurs sur contrats à long terme, précédemment classés en provisions sur affaires, ont été reclassés en fournisseurs (491 millions d'euros au 31 décembre 1999).

4) Tableaux des flux de trésorerie consolidants au 31 décembre 1999

	Alcatel excluant	Division	Éliminations	Groupe
(en millions d'euros)	Division Optronics	Optronics	intergroupes	Alcatel
Variation de la trésorerie d'exploitation				
Résultat net	628,3	16,1	(O,4)	644,0
Intérêts minoritaires	37,0	_	_	37,0
Ajustements permettant de passer du résultat à la variation de la trésorerie nette d'exploitation				
 Amortissements des immobilisations 				
	1 841,8	8,2		1 850,0
incorporelles et corporelles Externes	1 842,8	0,2 7,2	_	1 850,0
		1,0	_	1 630,0
Transactions intergroupes	(1,0)		_	(116.0)
Provisions pour pensions et retraites, nettes Autres provisions nettes	(116,8)	0,8	_	(116,0)
- Autres provisions, nettes	(147,1)	1,1	_	(146,0)
(Plus) moins-values nettes sur cessions d'actifs	(862,0)	_	_	(862,0)
 Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçu: 	s) (133,0)	_	_	(133,0)
 Autres ajustements 	- (133,0)			(133,0)
	4 240 2	2/ 2	(0.4)	4 274 0
Capacité d'autofinancement	1 248,2	26,2	(0,4)	1 274,0
Variation nette des actifs et passifs circulants	(450.5)	(10.0)	17.0	(450.0)
– Diminution (augmentation) des créances	(458,5)	(12,3)	17,8	(453,0)
Externes	(454,8)	1,8	-	(453,0)
Transactions intergroupes	(3,7)	(14,1)	17,8	- (0.0.0.0)
– Diminution (augmentation) des stocks	(328,3)	(5,3)	0,6	(333,0)
 Augmentation (diminution) des dettes et charges 		5,4	(18,0)	588,0
Externes	586,3	1,7	_	588,0
Transactions intergroupes	14,3	3,7	(18,0)	_
Variation nette de la trésorerie d'exploitat	tion 1 062,0	14,0	-	1 076,0
Variation de la trésorerie d'investissement	t			
Valeur de cession des immobilisations				
corporelles et incorporelles	191,0	_	_	191,0
Investissements corporels et incorporels	(1 209,3)	(14,7)	_	(1 224,0)
Externes	(1 209,3)	(14,7)	-	(1 224,0)
Transactions intergroupes	-	-	-	_
Diminution (augmentation) des prêts accordés	(20,0)	_	-	(20,0)
Coût d'acquisition des titres consolidés,				
net de la trésorerie acquise et coût d'acquisition des titres non consolidés	(2 173,0)	_	_	(2 173,0)
Cessions de titres consolidés, nettes				
de la trésorerie cédée et cessions de titres non cons		-	-	750,0
Augmentation (diminution) du compte courant Alc	atel (12,2)	12,2	-	_
Variation nette de la trésorerie d'investiss	ement (2 473,5)	(2,5)	-	(2 476,0)
Variation nette de la trésorerie				
après investissement	(1 411,5)	11,5	-	(1 400,0)

(en millions d'euros)	Alcatel excluant Division Optronics	Division Optronics	Éliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Variation de la trésorerie de financement				
Diminution des avances d'Alcatel CIT	-	_	-	
Augmentation (diminution)				
des dettes financières à court terme	(352,0)	-		(352,0)
Émission de nouvelles dettes financières à long terr	me 1 756,0	-	_	1 756,0
Augmentation (diminution) des dettes				
sur contrat de location-acquisition	1,0	(1,0)	_	-
Émission d'actions	110,0	_	_	110,0
Externes	110,0	-	_	110,0
Transactions intergroupes	_	-	_	_
Fonds alloués par Alcatel	3,0	(3,0)	_	-
Dividendes (payés)/reçus	(380,0)	(11,0)	-	(391,0)
Externes	(391,0)	_	-	(391,0)
Transactions intergroupes	11,0	(11,0)	_	-
Variation nette de la trésorerie de financem	nent 1 138,0	(15,0)	-	1 123,0
Effet net des variations des taux de conversion	59,0	-	_	59,0
Augmentation (diminution) nette				
de la trésorerie totale	(214,5)	(3,5)	-	(218,0)
Trésorerie au début de l'exercice	3 805,2	7,8	-	3 813,0
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 590,7	4,3	-	3 595,0

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (exercice clos le 31 décembre 2001)

Messieurs les actionnaires de la société Alcatel,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Alcatel établis en euros relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2001, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes :

- la note 1 k aux comptes consolidés précisant les changements de mode d'évaluation et de présentation des provisions pour pensions et indemnités de fin de carrière intervenus en 1999,
- la note 3 aux comptes consolidés précisant les changements comptables consécutifs à la première application des "nouvelles règles et méthodes relatives aux comptes consolidés" intervenus en 1999.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 31 janvier 2002

Les commissaires aux comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES Christian Chiarasini DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

Alain Pons

COMPTES SOCIAUX

Résultat	98
Projet d'affectation du résultat	98
Actions A et actions O	98
Comptes de résultat	99
Bilans au 31 décembre	100
Tableau de financement	102
Notes annexes	103
Résultats et autres éléments caractéristiques de la société relatifs aux cinq dernières années	115
Rapport général des commissaires aux comptes	116
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	117

RÉSULTATS

Le résultat net d'Alcatel (société mère) s'établit en 2001 à (2 966,1) millions d'euros, à comparer à 1 395,7 millions d'euros en 2000.

Le total du bilan, de son côté, passe de 47,6 milliards d'euros en 2000 à 44,2 milliards d'euros en 2001, et les capitaux propres après répartition de 32,8 milliards d'euros à 29,7 milliards d'euros.

PROJET D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Les comptes sociaux d'Alcatel pour 2001 font ressortir un déficit de 2 966 105 536,81 euros.

Il sera proposé à l'assemblée générale du 18 avril 2002 de verser aux actions A un dividende unitaire de 0,16 euro, hors avoir fiscal, soit 0,24 euro, y compris avoir fiscal. Le résultat net après impôt de la division Optronics, qui s'élève à (144,3) millions d'euros, conduit à l'application de la disposition statutaire fixant le dividende unitaire de l'action O à 0,10 euro, hors avoir fiscal, soit 0,15 euro, y compris avoir fiscal. Tenant compte de ce qui précède, l'affectation proposée sera la suivante :

(en	еι	ıros)		
_	_			

Origines Perte de l'exercice Report à nouveau	(2 966 105 536,81) 6 718 609 980,10
Total	3 752 504 443,29
Affectations	
Dotation à la réserve légale	-
Dotation à la réserve spéciale	
des plus-values à long terme	_
Dividende Actions A	194 440 767,52
Dividende Actions O	2 551 500,00
Précompte mobilier	_
Report à nouveau	3 555 512 175,77
Total	3 752 504 443,29

ACTION A ET ACTION O

Il est rappelé que les dividendes distribués par action au cours des trois exercices précédents ont été les suivants, et que leur comparaison avec le dividende de l'exercice 2001 s'établit ainsi :

	2001 (proposition)	2000	1999	1998
Nombre d'actions A rémunérées Nombre d'actions O rémunérées Valeur nominale de l'action Nombre total d'actions après division (3)	1 215 254 797 25 515 000 2,00 1 240 769 797	1 212 210 685 ⁽³⁾ 16 500 000 2,00 ⁽³⁾ 1 228 710 685	206 632 020 ⁽¹⁾ - 10,00 ⁽²⁾ 1 033 160 100 ⁽¹⁾	198 710 296 - 6,10 ⁽²⁾ 993 551 480
Actions A				
Revenu global par action	0,24	0,72	3,30	3,00
Dividende distribué par action	0,16	0,48	2,20	2,00
Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) par a	ction 0,08	0,24	1,10	1,00
Actions O				
Revenu global par action	0,15	0,15	_	_
Dividende distribué par action	0,10	0,10	_	-
Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) par a	ction 0,05	0,05	_	_

⁽¹⁾ Le nombre d'actions rémunérées en 1999 inclut les 6 736 773 actions émises le 24 janvier 2000 pour rémunérer l'acquisition de la société Genesys Telecommunications Laboratories Inc., ces actions portant jouissance au 1er janvier 1999. (Le nombre d'actions correspondant après division du nominal est de 33 683 865).

⁽²⁾ Traduction en euros de la valeur nominale de l'action au 31 décembre 1998 (la valeur nominale de l'action a été portée à 10 euros lors du conseil d'administration du 27 janvier 1999).

(3) L'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2000 a décidé la division de chaque action ancienne de 10 euros de nominal en cinq actions nouvelles de 2 euros de nominal à effet du 22 mai 2000.

COMPTES DE RÉSULTAT

(en millions d'euros)	Notes	2001	2000	1999
Chiffre d'affaires net		1 249,9	1 354,5	1 011,3
Autres produits		40,2	114,9	37,6
Produits d'exploitation		1 290,1	1 469,4	1 048,9
Services extérieurs et autres charges		(1 239,4)	(1 484,3)	(1 023,2)
Impôts, taxes et versements assimilés		(77,8)	(71,4)	(47,8)
Frais de personnel		(4,3)	(5,9)	(4,7)
Charges d'exploitation		(1 321,5)	(1 561,6)	(1 075,7)
Résultat d'exploitation	(2)	(31,4)	(92,2)	(26,8)
Produits de participations	(3)	393,5	1 077,1	810,2
Intérêts et produits assimilés		2 476,4	1 648,5	622,8
Intérêts et charges assimilées		(2 252,6)	(1 428,7)	(568,8)
Mouvement net des provisions financières	(4)	(3 722,0)	(125,6)	587,3
Autres produits et charges financières		286,4	150,3	83,3
Résultat financier	(2)	(2 818,3)	1 321,6	1 534,8
Résultat courant avant impôt	(2)	(2 849,7)	1 229,4	1 508,0
Produits exceptionnels (1)		3 671,0	2 929,9	1 256,1
Charges exceptionnelles (2)		(3 884,9)	(2 668,2)	(319,3)
Résultat exceptionnel	(2)	(213,9)	261,7	936,8
Impôts sur les bénéfices	(5)	97,5	(95,4)	(215,8)
Résultat net		(2 966,1)	1 395,7	2 229,0

⁽¹⁾ Comprend le produit des cessions ou apports d'immobilisations (prix de cession ou valeur d'apport).

⁽²⁾ Comprend la valeur comptable des immobilisations cédées ou apportées.

BILANS AU 31 DÉCEMBRE

	Notes		2001		2000	1999
		Montant A	mortissements	Montant	Montant	Montant
ACTIF (en millions d'euros)		brut	et provisions	net	net	net
Immobilisations incorporelles		20,3	(15,7)	4,6	1,8	1,8
Terrains		_	_	_	_	_
Constructions		0,3	(0,3)	_	_	0,1
Autres immobilisations corporelles		0,5	(O,3)	0,2	0,2	0,3
Immobilisations corporelles		0,8	(0,6)	0,2	0,2	0,4
Titres de participations	(7)	29 743,8	(4 008,5)	25 735,3	31 727,2	17 623,6
Créances rattachées à des participations	(8)	1,1	(0,6)	0,5	0,5	0,4
Autres immobilisations financières		2 752,3	(16,7)	2 735,6	2 688,5	2 521,0
Immobilisations financières		32 497,2	(4 025,8)	28 471,4	34 416,2	20 145,0
Actif immobilisé		32 518,3	(4 042,1)	28 476,2	34 418,2	20 147,2
Créances	(9)	11 867,5	_	11 867,5	11 401,2	8 422,5
Valeurs mobilières de placement	(9)	304,1	_	304,1	141,1	789,2
Disponibilités	(9)	3 439,3	_	3 439,3	1 487,0	2 070,7
Actif circulant		15 610,9	_	15 610,9	13 029,3	11 282,4
Comptes de régularisation		128,8	-	128,8	172,3	77,5
Total	(6)	48 258,0	(4 042,1)	44 215,9	47 619,8	31 507,1

	Notes	2	001	2000	1999
PASSIF (en millions d'euros)		Avant répartition	Après répartition ⁽¹⁾	Après répartition	Après répartition
Capital	(11)	2 481,5	2 481,5	2 457,4	1 999,0
Primes d'émission, de fusion, d'apport	(12)	21 425,8	21 425,8	21 341,9	10 133,7
Réserves	(12)	2 284,1	2 284,1	2 284,1	1 675,7
Report à nouveau		6 718,6	3 555,5	6 701,5	6 482,1
Résultat de l'exercice		(2 966,1)	_	_	_
Provisions réglementées		_	_	_	_
Capitaux propres	(12)	29 943,9	29 746,9	32 784,9	20 290,5
Provisions pour risques et charges		404,5	404,5	401,5	501,8
Emprunts obligataires convertibles		_	_	_	_
Autres emprunts obligataires		5 968,7	5 968,7	4 971,5	3 161,1
Emprunts et dettes auprès des établissements	de crédit	673,0	673,0	560,2	548,9
Emprunts et dettes financières divers		898,4	898,4	1 675,8	2 009,4
Dettes financières		7 540,1	7 540,1	7 207,5	5 719,4
Dettes fiscales et sociales		6,0	6,0	4,4	3,6
Autres dettes	(13)	6 275,3	6 472,3	7 050,0	4 867,9
Dettes		6 281,3	6 478,3	7 054,4	4 871,5
Écarts de conversion passif		46,1	46,1	171,5	123,9
Total		44 215,9	44 215,9	47 619,8	31 507,1

⁽¹⁾ Proposition.

TABLEAU DE FINANCEMENT

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Ressources durables			
Résultat net	(2 966,1)	1 395,7	2 229,0
Dotation aux amortissements	0,3	0,1	0,1
Dotation/(reprise) nette de provisions	3 762,8	155,8	(561,7)
Résultat sur cessions d'actif long terme	159,7	(299,7)	(962,5)
Capacité d'autofinancement	956,7	1 251,9	704,9
Augmentations de capital	108,0	11 666,7	112,4
Nouvelles dettes financières à long terme	1 744,8	2 500,5	1 755,5
Cessions d'immobilisations corporelles	_	_	_
Cessions de titres	3 397,4	2 876,5	1 696,6
Autres ressources durables	-	_	_
Total des ressources durables	6 206,9	18 295,6	4 269,4
Emplois durables			
Immobilisations corporelles et incorporelles	3,1	_	_
Acquisitions de titres	1 155,1	16 836,2	625,6
Dividende à verser au titre de l'exercice (2)	197,0	583,5	519,0
Conversion d'obligations en actions	_	_	_
Autres emplois à long terme	547,1	736,4	2 275,7
Total des emplois durables	1 902,3	18 156,1	3 420,3
Variation du fonds de roulement			
Créances d'exploitation	(322,7)	363,2	(120,2)
Fournisseurs et autres dettes (1)	841,0	(605,4)	125,4
Trésorerie			
- dettes financières à court terme	866,6	(1 112,1)	(942,6)
- disponibilités	2 756,7	2 141,9	2 321,8
- valeurs mobilières de placement	163,0	(648,1)	(535,3)
Total des variations du fonds de roulement	4 304,6	139,5	849,1

⁽¹⁾ La variation de la provision pour impôt est incluse dans la ligne "Fournisseurs et autres dettes".

⁽²⁾ Actions A et actions O à compter du dividende versé au titre de l'exercice 2000.

NOTES ANNEXES

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes ont été établis conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation applicables en France. La présentation a été réalisée en privilégiant, comme les années précédentes, la mise en évidence des informations importantes. Les principes comptables utilisés sont les suivants :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, à l'exception de celles ayant fait l'objet de réévaluations légales (dernière en date : 1976). L'amortissement pour dépréciation est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations en fonction des durées d'utilisation suivantes :

- constructions : 40 ans (linéaire) ;
- autres immobilisations : 5 à 10 ans (linéaire ou dégressif).

b) Titres de participation

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires, après réévaluations légales le cas échéant. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée :

- pour les sociétés contrôlées et les participations faisant partie d'une stratégie durable de la société, d'après la valeur d'usage, cette dernière étant déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment, de la valeur de rendement, de l'actif réestimé, de la valeur probable de négociation et, en outre, pour les sociétés cotées, des cours de Bourse;
- pour les participations susceptibles d'être vendues en fonction d'opportunités de marché, d'après leur valeur probable de négociation et, dans le cas des titres cotés, d'après la moyenne des cours de Bourse du mois précédant l'arrêté des comptes. Le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est négative, une provision pour dépréciation puis une provision pour risques sont constituées.

Les plus et moins-values de cessions sont calculées selon la méthode dite du "coût moyen pondéré". Les dividendes provenant des titres de participation sont enregistrés dans l'exercice au cours duquel la décision de distribution est intervenue.

c) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de réalisation (cours coté moyen du dernier mois ou valeur liquidative de fin d'exercice ou valeur probable de négociation).

d) Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances, disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises et des engagements hors bilan qui leur sont associés est enregistrée en résultat. Les pertes latentes de change qui ne sont pas compensées font l'objet d'une provision pour risques, sauf lorsque les instruments financiers en cause, entrant dans le cadre d'une stratégie identifiée de couverture, sont tels qu'aucune perte significative ne pourra être globalement constatée lors de leurs échéances

e) Introduction de l'euro

Depuis le 1^{er} janvier 1999, la comptabilité d'Alcatel est tenue en euros.

f) Règlement du Comité de la réglementation comptable sur les passifs

Le Comité de la réglementation comptable a adopté le règlement du CNC n° 00-06 du 20 avril 2000 sur les passifs. Après homologation par arrêté ministériel, ce nouveau règlement sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2002, une application anticipée aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2000 étant possible. Ce texte prévoit qu'un passif est comptabilisé lorsque l'entité a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Cette obligation doit exister à la date de clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée. Alcatel appliquera cette norme à partir du 1er janvier 2002. Selon les dispositions de cette norme toutes les provisions non conformes, à l'exception des provisions relatives au passage à l'euro devront être reprises et imputées sur les capitaux propres ; l'effet de l'application de cette nouvelle règle comptable par Alcatel est aujourd'hui jugé non significatif.

NOTE 2 ANALYSE DES RÉSULTATS

Le résultat 2001 s'établit à (2 966,1) millions d'euros, à comparer à 1 395,7 millions d'euros en 2000. Cette variation résulte des évolutions suivantes :

Résultat net	(2 966,1)	1 395,7
Résultat exceptionnel Impôt	(213,9) 97,5	261,7 (95,4)
Résultat courant avant impôt	(2 849,7)	1 229,4
Résultat d'exploitation Résultat financier	(31,4) (2 818,3)	(92,2) 1 321,6
(en millions d'euros)	2001	2000

- 1) Le résultat d'exploitation s'élève à (31,4) millions d'euros en 2001 contre (92,2) millions d'euros en 2000, compte tenu de l'enregistrement en 2000 de frais qui ont accompagné les opérations majeures réalisées au cours dudit exercice (acquisition aux États-Unis de Genesys Telecommunications Laboratories, Inc. et au Canada de Newbridge Networks Corporation [ultérieurement baptisée Alcatel Networks Corporation], réorganisation du groupe Nexans). Les recettes encaissées pour l'essentiel en provenance des filiales dans le cadre du système de mutualisation des frais de recherche du Groupe, sont passés de 1 324,5 millions d'euros en 2000 à 1 220,2 millions d'euros en 2001; les reversements en faveur des entités de recherche ont diminué dans des proportions assez proches.
- 2) Le résultat financier passe de 1 321,6 millions d'euros en 2000 à (2 818,3) millions d'euros en 2001 ; cette évolution tient compte de trois éléments principaux :
- les produits de participations passent de 1 077,1 millions d'euros en 2000 à 393,5 millions d'euros en 2001 (voir note 3), les sociétés Générale Occidentale et Codelec (qui avaient respectivement distribué 455,1 et 302,4 millions d'euros en 2000) n'ayant procédé à aucune distribution en 2001;
- le mouvement net des provisions financières dégage une charge de 3 722,0 en 2001 contre 125,6 millions d'euros en 2000. La provision de 228,7 millions d'euros sur les titres Alstom dotée en 2000 a été intégralement reprise en 2001, suite à la cession desdits titres. Des provisions pour dépréciation des titres Alcatel USA Inc. (3 511,0 millions d'euros), Nexans (128,2 millions d'euros), SIKL (100 millions d'euros) et Coralec (détenant indirectement l'investissement du Groupe dans Alcatel Canada Inc., 142,0 millions d'euros) ont été dotées en 2001;
- enfin les intérêts payés sur l'endettement à long terme sont en augmentation (264,4 millions d'euros en 2001 contre 203,3 millions d'euros en 2000), du fait notamment des émissions

obligataires faites en 2001 (voir note 6) et des émissions faites courant 2000 avec intérêts sur une année pleine en 2001; inversement la gestion à court terme – incluant le système de garantie de change sur les offres commerciales en devises des filiales – a permis de dégager des résultats en forte augmentation.

- 3) Le résultat exceptionnel est une perte de 213,9 millions d'euros, contre un profit de 261,7 millions d'euros en 2000. Ce résultat tient compte notamment de moins-values dégagées lors de la cession des titres Alstom et de la mise en Bourse du groupe Nexans (560,6 millions d'euros) et de plus-values dégagées lors de la cession de titres Areva (ex-Framatome), Thales, Vivendi Universal et Société Générale (341,0 millions d'euros).
- 4) L'impôt représente un produit net de 97,5 millions d'euros ; ce produit est principalement constitué du résultat dégagé par l'intégration fiscale (voir note 5) ; les bases fiscales au taux de droit commun et au taux des plus-values à long terme sont, quant à elles, négatives.

NOTE 3 PRODUITS DES PARTICIPATIONS

(en millions d'euros)	2001	2000
Filiales		
Saft Participations	86,6	19,8
Alcatel Submarine Networks	85,7	119,9
Alcatel Contracting	55,5	6,8
Electro Banque	55,1	35,5
Alcatel STK	35,5	_
Coralec	22,9	_
Nexans	20,0	_
Radio Frequency Systems	0,1	4,4
Générale Occidentale	-	455,1
Codelec	-	302,4
Société Immobilière Kléber Lauriston	-	52,8
Nexans Wires	_	9,4
Alcatel Cable France	-	8,7
Autres	0,3	9,3
Participations		
Areva (ex-Framatome)	18,7	7,7
Thales	9,8	9,7
Société Générale	2,6	5,6
Vivendi Universal	0,7	1,3
Alstom	-	28,2
Autres	-	0,5
Total	393,5	1 077,1

NOTE 4 MOUVEMENTS NETS DES PROVISIONS FINANCIÈRES

	200	01	200	00
(en millions d'euros)	Dotations	Reprises	Dotations	Reprises
Provisions pour dépréciation des participations	3 890,9	(233,4)	232,5	(93,1)
Provisions pour risques financiers	71,7	(7,2)	6,2	(20,0)
Total	3 962,6	(240,6)	238,7	(113,1)

Les provisions pour dépréciations des participations portent principalement sur Alcatel USA (3 511,0 millions d'euros).

NOTE 5 IMPÔT

1) Intégration fiscale française

a) Le nombre de sociétés intégrées fiscalement est passé de 72 en 2000 à 63 en 2001. Chaque société a calculé sa provision pour impôt sur la base de ses résultats fiscaux propres, et Alcatel a tenu compte de l'incidence des retraitements liés à l'intégration fiscale.

b) Comme les années précédentes, l'excédent des versements reçus des filiales – ou à recevoir au titre de 2001 – sur l'impôt effectivement payé ou à prévoir au titre de 2001 a été conservé en compte d'attente. Une partie du compte d'attente, correspondant à une évaluation du gain fiscal définitivement acquis, a été prise en compte dans le résultat de l'exercice 2001. Il s'agit des cas où la situation de la société considérée ne permettait pas d'espérer une imputation ultérieure de résultats positifs de cette dernière sur ses déficits cumulés, et notamment chaque fois qu'une prescription ou tout autre événement a eu pour effet de faire perdre la capacité future d'imputation de bénéfices fiscaux sur des pertes fiscales antérieures. Compte tenu de ces affectations, le solde du compte d'attente résultant de l'intégration fiscale s'élève à 1 010,3 millions d'euros au 31 décembre 2001.

2) Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt entre les soldes intermédiaires de gestion est la suivante :

	200		200	
(en millions d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat d'exploita Résultat financier	ation (31,4) (2 818,3)	28,6 (56,8)	(92,2) 1 321,6	41,2 (93,7)
Résultat courar	nt			
avant impôt	(2 849,7)	(28,2)	1 229,4	(52,5)
Résultat exception	nel (213,9)	125,7	261,7	(42,9)
Impôt total	97,5	97,5	(95,4)	(95,4)
Résultat net	(2 966,1)	_	1 395,7	-

Pour mémoire : le montant des charges non déductibles visées à l'article 39.4 du Code général des impôts est de 0,1 million d'euros.

NOTE 6 BILAN ET FINANCEMENT

Le total du bilan passe de 47,6 milliards d'euros à fin 2000 à 44,2 milliards d'euros à fin 2001. Les principales évolutions de 2001 sont indiquées ci-après :

- les titres de participation passent de 31,7 milliards d'euros à fin 2000 à 25,7 milliards d'euros à fin 2001 (voir notes 4 et 7);
- les autres postes d'actif passent globalement de 15,9 milliards d'euros à fin 2000 à 18,4 milliards d'euros à fin 2001 ; cette augmentation est principalement liée aux prêts à court terme aux filiales et à la trésorerie (voir note 9) ;
- les capitaux propres après répartition passent de 32,8 milliards d'euros à 29,7 milliards d'euros principalement du fait du résultat de l'exercice 2001; la principale augmentation de capital survenue sur l'exercice 2001 est liée à l'acquisition de Kymata rebaptisée Alcatel Optronics UK (voir notes 11 et 12);
- les dettes financières sont passées de 7,2 milliards d'euros à fin 2000 à 7,5 milliards d'euros à fin 2001 ;
- les autres dettes passent de 7,1 milliards d'euros à 6,3 milliards d'euros ; cette évolution est essentiellement liée à l'évolution des emprunts filiales et de la trésorerie (voir note 9).

NOTE 7 TITRES DE PARTICIPATION

(en millions d'euros)	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
31 décembre 2000			
Filiales	29 502,0	(121,4)	29 380,6
Participations	2 576,2	(229,6)	2 346,6
Total	32 078,2	(351,0)	31 727,2
Augmentation du portefeuille	1 020,4		1 020,4
Diminution du portefeuille Dotations/	(3 354,8)		(3 354,8)
reprises de provisions		(3 657,5)	(3 657,5)
31 décembre 2001			
Filiales	28 438,2	(3 879,5)	24 558,7
Participations	1 305,6	(129,0)	1 176,6
Total	29 743,8	(4 008,5)	25 735,3

L'évolution du portefeuille en 2001 résulte notamment de :

- la cession des titres Alstom (1 599,9 millions d'euros);
- la mise en Bourse du groupe Nexans (860,6 millions d'euros);
- la cession de titres Thales (570,6 millions d'euros);
- l'acquisition de 49 % d'Alcatel Space auprès de Thales (795,0 millions d'euros);
- l'acquisition de titres Kymata (devenue Alcatel Optronics UK) faite au travers d'une structure intermédiaire capitalisée à hauteur de 98,1 millions d'euros et cédée à Alcatel Optronics SA pour le même montant.

NOTE 8 CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
31 décembre 2000 Nouvelles créances Remboursements	1,0 0,1 -	(0,6) - -	0,4 0,1 -
31 décembre 2001	1,1	(0,6)	0,5

NOTE 9 TRÉSORERIE À COURT TERME

L'évolution des postes de trésorerie à court terme (excluant les intérêts courus, mais incluant les prêts aux filiales – qui ont au bilan la qualification de "Créances" – et les emprunts auprès des filiales – qui ont au bilan la qualification de "Autres dettes") a été la suivante de fin 2000 à fin 2001 :

(en millions d'euros)	2001	2000
Disponibilités (1)	14 907,0	12 061,0
Valeurs mobilières de placement (2)	304,1	141,1
Dettes financières à court terme (3)	(5 377,1)	(6 243,6)
Total	9 834,0	5 958,5

- (1) Dépôts bancaires et prêts à court terme aux filiales.
- (2) Essentiellement des billets de trésorerie et des créances négociables libellés en devises, dont, après prise en compte des intérêts courus, la valeur de marché n'est pas significativement différente de leur valeur au bilan.
- (3) Billets de trésorerie français ou étrangers ("papier commercial"), emprunts à court terme auprès des banques et des filiales.

L'évolution de la trésorerie d'Alcatel tient compte d'un important volume d'opérations réalisées par la société mère pour le compte des filiales.

NOTE 10 RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de change et de taux sont analysés ci-après (voir aussi note 28 annexée au rapport sur les comptes consolidés).

a) Risque de change

Au 31 décembre 2001, les instruments financiers hors bilan, détenus dans un but de couverture de risque de change, présentent les caractéristiques suivantes :

	Acheteur	Acheteur/prêteur		Vendeur/emprunteur	
(en millions d'euros)	Montants nominaux	Valeur de marché	Montants nominaux	Valeur de marché	
Contrats à terme	6 102,6	28,3	8 335,3	(162,5)	
Swaps de change à long terme	_	_	_	_	
Swaps de change à court terme	247,3	(1,1)	5 176,0	(114,8)	
Swaps de devises à long terme	36,0	3,6	1 242,5	(10,4)	
Swaps de devises à court terme	260,1	(10,4)	418,5	(18,6)	
Options de change :					
- call	3 028,7	18,6	3 402,5	(28,8)	
- put	3 795,3	138,2	3 127,1	(128,2)	

Les dates d'échéance minimum et maximum des instruments financiers hors bilan sont les suivantes :

	Dates d'échéance	
(en millions d'euros)	Minimum	Maximum
Contrats à terme	2.01.2002	26.04.2004
Swaps de change à long terme	_	-
Swaps de change à court terme	4.01.2002	18.04.2002
Swaps de devises à long terme	23.06.2003	15.09.2005
Swaps de devises à court terme	19.03.2002	20.06.2002
Options de change :		
- call	2.01.2002	26.11.2002
- put	4.01.2002	19.11.2003

b) Risque de taux

Au 31 décembre 2001, les instruments financiers hors bilan détenus dans un but de couverture de risque de taux présentent les caractéristiques suivantes :

	Acheteur	Acheteur/prêteur		mprunteur
(en millions d'euros)	Montants nominaux	Valeur de marché	Montants nominaux	Valeur de marché
Swaps de taux à long terme	4 693,1	72,6	2 453,0	(67,3)
Swaps de taux à court terme	6 297,6	208,5	6 174,1	(207,7)
FRA	472,0	1,8	472,0	(1,7)
CAPS	21 384,4	136,8	19 817,0	(115,1)
Floors	17 269,4	206,3	17 503,1	(211,1)

Les dates d'échéance minimum et maximum des instruments financiers hors bilan sont les suivantes :

	Dates d	Dates d'échéance		Taux d'intérêt	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
Swaps de taux à long terme	10.01.2003	31.10.2011	3,370 %	7,770 %	
Swaps de taux à court terme	07.01.2002	12.12.2002	3,290 %	7,735 %	
FRA	10.07.2003	18.09.2003	2,090 %	2,770 %	
CAPS	10.01.2002	17.02.2005	3,000 %	7,250 %	
Floors	10.12.2002	12.07.2004	2,500 %	5,200 %	

NOTE 11 CAPITAL SOCIAL

Le capital social d'Alcatel a été porté de 2 457,4 millions d'euros à fin 2000 à 2 481,5 millions d'euros à fin 2001, se répartissant en 1 240 769 797 titres de 2 euros dont 1 215 254 797 de catégorie A et 25 515 000 de catégorie O.

Situation au 31 décembre 2000 1 228	710 685
Augmentations de capital :	
- augmentation par levées d'options de souscriptions	752 186
- augmentation de capital réservée aux salariés	91 926
- augmentation de capital en remboursement	
d'Obligations Remboursables en Actions (1) 11	215 000
Situation au 31 décembre 2001 1 240	769 797

(1) Cette augmentation de capital a été effectuée lors du remboursement des Obligations Remboursables en Actions (ORA) qui avaient été émises par une structure intermédiaire destinée à financer l'acquisition de la société Kymata (rebaptisée Alcatel Optronics UK). Elle se décompose en 2 200 000 actions de catégorie A et 9 015 000 actions de catégorie O.

NOTE 12 CAPITAUX PROPRES

L'évolution des capitaux propres résulte des augmentations du capital social (voir note 11) et de l'évolution simultanée des primes d'émission, qui a été la suivante :

(en millions d'euros)

Situation au 31 décembre 2000	21 341,9
Primes liées aux levées d'options	8,5
Prime liée à l'augmentation de capital	
réservée aux salariés	4,4
Prime liée à l'augmentation de capital en remboursem	nent
d'Obligations Remboursables en Actions (1)	72,3
Frais d'émission imputés sur primes	(1,3)
Situation au 31 décembre 2001	21 425,8

(1) Augmentation de capital effectuée lors du remboursement des Obligations Remboursables en Actions (ORA) qui avaient été émises par une structure intermédiaire destinée à financer l'acquisition de la société Kymata (rebaptisée Alcatel Optronics UK). Compte tenu de ce qui précède, l'évolution des réserves s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	2001 Avant répartition	Après répartition	2000 Après répartition
Primes d'émission, de fusion et d'apport	21 425,8	21 425,8	21 341,9
Réserve légale	245,7	245,7	245,7
Réserves réglementées	1 873,3	1 873,3	1 873,3
Autres réserves	165,1	165,1	165,1
Total	23 709,9	23 709,9	23 626,0

Les réserves distribuables d'Alcatel, avant distribution au titre de l'exercice 2001, s'élèvent à 5 790,9 millions d'euros (9 369,2 millions d'euros au 31 décembre 2000), dont 197,0 millions d'euros distribuables en franchise d'impôt de distribution, avant distribution au titre de l'exercice 2001 (785,4 millions d'euros au 31 décembre 2000 avant distribution au titre de l'exercice 2000).

NOTE 13 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES ET CRÉANCES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(en millions d'euros)	Montant au 31.12.2001	moins d'un an	de un an à cinq ans	à plus de cinq ans
Dettes financières (1)				
 autres emprunts obligataires ⁽²⁾ 	5 968,7	557,8	4 062,2	1 348,7
- emprunts et dettes auprès			504.0	
des établissements de crédit	673,0	68,6	596,8	7,6
- emprunts et dettes financières divers	898,4	895,5	-	2,9
Dettes fiscales et sociales	6,0	6,0	_	_
Autres dettes (après répartition)	6 472,3	5 213,7	1 258,2	0,4
Total dettes	14 018,4	6 741,6	5 917,2	1 359,6

(en millions d'euros)	Montant au 31.12.2001	moins d'un an	de un an à cinq ans	à plus de cinq ans
Créances fiscales et sociales	20,1	20,1	_	_
Autres créances	11 847,4	11 737,8	109,6	-
Total créances	11 867,5	11 757,9	109,6	-

⁽¹⁾ Les facilités bancaires existantes au 31 décembre 2001 sont généralement soumises à une obligation de renégociation de leurs termes et conditions en cas de dégradation de la notation long terme du Groupe.

⁽²⁾ Les autres emprunts obligataires comprennent notamment l'émission, réalisée le 7 décembre 2001, d'un emprunt obligataire de 1 200 millions d'euros, portant intérêt au taux de 7 % et ayant pour échéance le 7 décembre 2006.

NOTE 14 INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

(en millions d'euros)	Montant net au bilan	Dont entreprises liées
Immobilisations financières		
- titres de participation	25 735,3	25 650,1
- créances rattachées à des participations	0,5	0,5
 autres immobilisations financières 	2 168,6	2 168,5
 autres titres immobilisés 	567,2	-
Créances de l'actif circulant	11 867,5	11 597,2
Valeurs mobilières de placement	304,1	300,8
Dettes financières		
- autres emprunts obligataires	5 968,7	_
- emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	673,0	_
Emprunts et dettes financières divers	898,4	_

(en millions d'euros)	Montant net en résultat	Dont entreprises liées
Produits et charges financiers		
 produits de participations 	393,5	341,4
 intérêts et produits assimilés 	2 476,4	780,4
- intérêts et charges assimilées	(2 252,6)	(225,0)
- autres	(3 435,6)	(3 759,2)

NOTE 15 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

À la fin de 2001, les engagements d'Alcatel (société mère) au titre des indemnités de départ à la retraite et compléments de retraite sont provisionnés à hauteur de 12,8 millions d'euros ou couverts par des contrats d'assurance.

NOTE 16 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DIVERS

Les garanties données dans le cadre de la gestion de trésorerie d'Alcatel ont continué à produire leurs effets, notamment celles accordées à des filiales spécialisées dans l'émission de "papier commercial" qui portent au 31 décembre 2001 sur 55 millions de dollars australiens. Les garanties de toutes natures données dans le cadre de la gestion de trésorerie portaient à fin 2001 sur un montant de l'ordre de 1,4 milliard d'euros. Ce montant correspond principalement à une garantie donnée aux banques assurant le *cash-pooling*. Elle couvre le risque attaché aux soldes débiteurs éventuels des comptes bancaires, à l'issue des multiples mouvements quotidiens entre les comptes

de la trésorerie centrale d'Alcatel et ceux des filiales. Enfin, les opérations courantes de swaps de taux d'intérêt ou de devises génèrent en permanence un portefeuille d'engagements donnés et reçus (voir note 10).

Enfin, Alcatel a été amené, dans le cadre de divers contrats relevant de la gestion courante du Groupe, à donner des garanties pour un montant global au 31 décembre 2001 de l'ordre de 5,1 milliards d'euros.

NOTE 17 RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2001 est stable par rapport à 2000 et s'élève à 0,6 million d'euros. Durant l'année 2001, le montant global des rémunérations perçues par les onze personnes composant le comité exécutif au 31 décembre 2001, à raison de leurs fonctions chez Alcatel ou dans les entreprises consolidées, s'est élevé à 8,6 millions d'euros (comparé à 8,1 millions d'euros pour 2000).

NOTE 18
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en millions d'euros)	Capital à la clôture du bilan	Capitaux propres autres que le capital ⁽¹⁾
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital d'Alcatel		
A - Filiales (50 % au moins du capital détenu par Alcatel)		
Coralec – 12, rue de la Baume – 75008 Paris	8 586,4	152,8
CFA - Cie Financière Alcatel - 54, rue La Boétie - 75008 Paris	6 471,5	1 484,4
Alcatel USA Inc 1000 Coit Road - Plano - Texas 75075 (États-Unis)	_	9 148,2
Générale Occidentale - 12, rue de la Baume - 75008 Paris	637,7	400,8
Codelec – 12, rue de la Baume – 75008 Paris	653,6	27,9
Alcatel Cable France - 53, rue Jean-Broutin - 78703 Conflans-Sainte-Honorine	261,0	103,6
Electro Banque – 12, rue de la Baume – 75008 Paris	106,0	753,4
Saft Participations –12, rue de la Baume – 75008 Paris	196,8	329,7
Alcatel Submarine Network - 72, avenue de la Liberté - 92723 Nanterre Cedex	241,8	95,0
Civelec – 12, rue de la Baume – 75008 Paris	158,7	9,4
Alcatel STK – Ostre Aker vei 33 – 0508 Oslo (Norvège)	10,6	198,3
SIKL - Sté Immobilière Kléber Lauriston – 12, rue de la Baume – 75008 Paris	16,3	17,6
Société Immobilière La Boétie – 54, rue La Boétie – 75008 Paris	22,5	42,1
Alcatel Contracting – 72, avenue de la Liberté – 92723 Nanterre Cedex	22,8	10,5
B - Participations (10 % à 50 % du capital détenu par Alcatel)		
Alcatel Space (3) – 12, rue de la Baume – 75008 Paris	1 644,4	588,4
Alcatel Deutschland – Lorenzstrasse 10 – 70435 Stuttgart (Allemagne)	235,2	194,6
Nexans – 16, rue de Monceau – 75008 Paris	25,0	1 051,8
Renseignements concernant les autres filiales et participations		
A - Filiales (50 % au moins du capital détenu par Alcatel)		
a - Filiales françaises	_	_
b - Filiales étrangères		_
B - Participations (10 % à 50 % du capital détenu par Alcatel)		
a - Filiales françaises	_	_
b - Filiales étrangères	_	_

⁽¹⁾ Avant répartition.

⁽²⁾ Dernier exercice clos.

⁽³⁾ Données au 31 décembre 2000 pour le chiffre d'affaires et le résultat.

Quote-part du capital détenue par Alcatel (en%)	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires hors taxes ⁽²⁾	Bénéfice ou perte [©]	Dividendes encaissés en en 2001 par Alcatel
100,0	8 584,6	472,1	_	_	(154,5)	22,9
100,0	6 583,3	1 233,1	_	353,3	(90,6)	_
61,0	4 971,9	2 851,2	_	_	(104,6)	_
91,0	990,9	_	_	_	50,0	_
100,0	664,2	_	_	_	86,4	_
95,4	588,0	_	_	415,5	26,5	_
99,9	581,3	_	50,8	131,7	33,2	55,1
100,0	539,8	_	-	-	13,1	86,6
99,1	502,6	509,4	_	1 686,2	(238,6)	85,7
100,0	171,6	_	_	_	4,8	_
100,0	164,8	_	_	114,7	4,6	35,5
100,0	55,1	17,9	-	0,9	0,8	_
100,0	72,5	_	_	7,0	(2,6)	_
100,0	26,6	-	_	492,2	14,5	55,5
48,8	795,0	190,0		_	(73,6)	_
16,7	295,9	_	_	_	(21,4)	_
20,0	83,8	-	-	6,8	60,1	20,0
_	52,4	_	_	_	_	0,4
_	8,6	_	_	_	_	_
	*					
_		_	_	_	_	31,8
_	2,4	_	_	_	_	-

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 2001

	Nombre de titres en portefeuille	Valeur d'inventaire nette (en milliers d'euros)	Pourcentage de participation d'Alcatel	Pourcentage de participation du Groupe
I - Participations				
Coralec	572 428 044	8 584 628	100,0	100,0
Cie Financière Alcatel	431 436 137	6 583 293	100,0	100,0
Alcatel USA Inc.	223 175	4 971 906	61,0	100,0
Générale Occidentale	38 699 718	990 891	91,0	100,0
Alcatel Space	53 530 770	795 000	48,8	100,0
Codelec	43 569 994	664 220	100,0	100,0
Alcatel Cable France	20 753 533	587 961	95,4	100,0
Électro Banque	10 592 213	581 303	99,9	100,0
Saft Participations	13 121 147	539 838	100,0	100,0
Alcatel Submarine Network	15 984 379	502 582	99,1	100,0
Alcatel Deutschland	1	295 926	16,7	100,0
Civelec	10 579 778	171 615	100,0	100,0
Alcatel STK	8 400 000	164 812	100,0	100,0
SIKL	214 623	55 051	100,0	100,0
Nexans	5 000 388	83 751	20,0	20,0
Alcatel Contracting	1 519 994	26 571	100,0	100,0
Eurelec	99 993	12 234	100,0	100,0
Fincable International NV	26 000	8 596	100,0	100,0
Radio Frequency Systems France	15 352	7 560	100,0	100,0
Sardelec	152 491	5 473	100,0	100,0
Électro Re	6 650	5 100	95,0	100,0
GEC Alsthom NV	329 000	1 684	47,0	50,0
Eberco High Tech II NV	394 820	544	25,0	25,0
CGE	29 874	455	99,6	99,6
FIPP	81 044	200	74,6	74,6
Sofinel	250	108	45,5	99,8
Eberco High Tech I NV	88 065	81	21,1	21,1
Autres sociétés		2 748		
II - Autres titres immobilisés				
Alcatel	30 343 255	565 035	2,4	6,8
III - Participations				
dans les sociétés immobilières		93 271		

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ RELATIFS AUX CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Nature des indications	2001	2000	1999	1998	1997
Capital en fin d'exercice					
a) Capital social (en milliers d'euros)	2 481 540	2 457 421	1 998 952	1 211 728	995 182
b) Nombre d'actions A	215 254 797	1 212 210 685	199 895 247	198 710 296	163 199 080
c) Nombre d'actions O	25 515 000	16 500 000	_	-	-
d) Nombre total d'actions					
après division	240 769 797	1 228 710 685	999 476 235	993 551 480	815 995 400
Opérations et résultats					
en fin d'exercice (en milliers d'euros)					
a) Revenus du portefeuille	393 542	1 077 056	810 223	3 964 885	484 032
b) Résultat avant impôt et charges calculées				. = 0	744.405
(amortissements et provisions)	697 755	1 647 969	1 883 425	4 736 107	716 695
c) Impôt sur les bénéfices	(97 504)	95 420	215 815	173 572	(28 710)
 d) Participation/intéressement aux résultats de l'entreprise 					
e) Résultat après impôt et charges calculée:	_	_	_	_	_
(amortissements et provisions)	(2 966 106)	1 395 711	2 229 003	4 137 591	701 966
f) Résultat distribué (dont précompte)	196 993(1)	583 511	503 397	397 421	290 272
Résultat par action (en euros)					
a) Résultat après impôt, mais avant charge:	S				
calculées (amortissements et provisions)	0,64(2)	1,26	8,34	22,96	4,57
b) Résultat après impôt et charges calculée	S				
(amortissements et provisions)	(2,39)(2)	1,14	11,07	20,82	4,30
c) Dividende attribué par action A		- · -	2.2-	0.0-	
d'une valeur nominale de 2 euros	0,16(1)	0,48	2,20	2,00	1,76
 d) Dividende attribué par action O d'une valeur nominale de 2 euros 	0,10(1)	0,10			
	0,10	0,10			
Personnel					
 a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice 	5	5	5	21	22
b) Montant de la masse salariale (en milliers o		3 655	3 558	3 729	6 245
c) Montant des sommes versées au titre d	,	3 000	3 330	3 129	0 243
avantages sociaux de l'exercice (en milliers		933	829	1 851	3 039

⁽¹⁾ Proposition

⁽²⁾ Ce résultat tient compte du nombre total d'actions Alcatel (actions A et actions O).

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs les actionnaires de la société Alcatel.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Alcatel établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 31 janvier 2002

Les commissaires aux comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES
Christian Chiarasini

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

Alain Pons

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Messieurs les actionnaires de la société Alcatel,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention intervenue entre Alcatel et Alstom

Administrateurs concernés : Messieurs Serge Tchuruk et Jean-Pierre Halbron

À l'occasion de la cession de sa participation de 24 % du capital d'Alstom par voie de placement en Bourse, Alcatel a signé avec Alstom, Marconi Plc. et un syndicat bancaire un contrat garantissant cette émission. Aux termes de ce contrat, Alcatel s'est porté garant des obligations ou déclarations d'Alstom au bénéfice des banquiers et du syndicat bancaire et, ce, au maximum à concurrence du produit net de la cession ou, le cas échéant, du montant égal à la moitié des pertes subies par ces derniers si ce montant se révélait inférieur.

Convention intervenue entre Alcatel et Thales

Administrateur concerné : Monsieur Serge Tchuruk.

Aux termes d'un accord signé entre les groupes Alcatel et Thales, Alcatel a racheté à Thales sa participation dans le capital d'Alcatel Space (soit 49 %) pour une valeur de 795 millions d'euros payable pour moitié en titres Thales et l'autre moitié en espèces. De ce fait, la participation d'Alcatel dans Thales a diminué de 5 %.

Convention intervenue entre Alcatel et un de ses administrateurs

Administrateur concerné : Monsieur Helmut Werner.

Un contrat de consultant a été signé entre Alcatel et M. Werner aux termes duquel M. Werner s'est vu confier, à compter du 1^{er} août 2001, une mission d'assistance à la Direction générale d'Alcatel dans les domaines stratégique, économique et industriel, en particulier en matière de communication externe et d'image de marque visant à promouvoir le Groupe en Europe et plus particulièrement en Allemagne. À ce titre, M. Werner bénéficie d'une rémunération annuelle de 102 258 euros.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Accords conclus avec Thales (ex Thomson-CSF)

Les accords décidés en 1998 et renforcés en 1999, à l'occasion de l'augmentation par Alcatel de sa participation dans Thomson-CSF (Thales) en décembre 1999, portent principalement sur les modalités de renforcement de la coopération entre les groupes Alcatel et Thales dans des domaines communs aux deux groupes, tels que les domaines stratégiques ou les domaines opérationnels (coopération commerciale, achats, capital-risque, gestion du parc immobilier, etc.).

Convention d'assistance avec les filiales au titre des frais de recherche et développement et de la propriété industrielle Les contributions des sociétés du Groupe aux frais de recherche et développement et de propriété industrielle sont versées intégralement à Alcatel, à charge pour cette dernière de les répartir entre ses filiales en fonction de leurs besoins de financement. Au titre de l'exercice 2001, les produits enregistrés par Alcatel se sont élevés à 1 229 462 milliers d'euros. Les charges dont Alcatel est redevable aux filiales, conformément aux principes énoncés ci-dessus, se sont, quant à elles, élevées à 1 222 561 milliers d'euros.

Neuilly-sur-Seine, le 31 janvier 2002

Les commissaires aux comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES Christian Chiarasini DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

Alain Pons

RISQUES DE L'ÉMETTEUR

1. RISQUES JURIDIQUES

Réglementation et contraintes particulières

Le Groupe n'est soumis directement à aucune réglementation particulière pouvant affecter le cours normal des affaires. Toutefois, le secteur télécoms, à savoir les opérateurs clients d'Alcatel, est, lui, soumis à des réglementations édictées par des autorités nationales indépendantes qui ne sont pas sans influence sur Alcatel. Le Groupe n'est dépendant d'aucune autorisation légale, réglementaire ou administrative pour l'exploitation de son activité. En revanche, certaines entités du Groupe sont tenues d'assurer la confidentialité des activités qu'elles exercent en raison de la nature de celles-ci et en vertu d'accords conclus avec des organisations internationales ou avec des autorités de certains États en charge de la Défense ou de l'Industrie.

Les engagements pris conduisent les sociétés concernées et le personnel affecté à ces activités à restreindre l'accès aux lieux et aux moyens de production nécessaires à l'exercice de ces activités ainsi qu'aux informations y afférentes.

Litiges

Indépendamment d'un certain nombre de litiges liés à la marche normale des affaires et dont il est permis de penser qu'ils n'engendreront aucun coût significatif pour le Groupe, il existe d'autres différends ci-après exposés pour lesquels il n'a pas été jugé nécessaire de constituer de provisions sans pour autant exclure totalement que ces procédures puissent avoir un jour un impact sur les comptes.

France Télécom

Depuis 1993, une information pénale a été ouverte concernant des surfacturations qui auraient été commises au sein d'Alcatel CIT au préjudice de son principal client, France Télécom, à la suite de contrôles de coûts de revient effectués, le premier en 1989 dans le secteur de la transmission, le second en 1992 dans la branche commutation. En ce qui concerne le différend relatif aux activités de transmission, un protocole transactionnel a été signé avec France Télécom en 1993. En revanche, cette dernière s'est constituée partie civile au titre du dossier concernant la branche commutation auprès du magistrat instructeur, sans pour autant exprimer le montant des dommages prétendument subis. En avril 1999, Alcatel a appris que l'enquête était étendue à la recherche d'un éventuel abus de biens sociaux chez Alcatel CIT et Alcatel. Ces deux sociétés se sont, en conséquence, constituées parties civiles afin de préserver leurs droits.

En janvier 2000, le magistrat instructeur a considéré comme terminée (sans qu'il soit clair si c'est en tout ou en partie) son information judiciaire, laquelle a fait l'objet de plusieurs demandes

de nullité portant notamment sur la validité des rapports d'expertise. La Chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris a rendu, le 12 décembre 2001, un arrêt qui, tout en ordonnant, pour quelques pièces, l'annulation de certains passages, a rejeté l'essentiel des demandes de nullité. Ces dernières sont actuellement soumises à la Chambre criminelle de la Cour de cassation à la suite de plusieurs pourvois formés contre cet arrêt.

DSC

À la suite de l'annonce par la société de ses résultats semestriels et de la chute du cours de l'action le 17 septembre 1998, Alcatel a fait l'objet de plusieurs actions aux États-Unis (dénommées class actions) visant à mettre en cause l'exactitude des informations publiées par la société sur sa situation financière au cours des neuf premiers mois de l'année 1998.

Ces actions sont intentées, soit par des personnes qui ont acquis des ADS Alcatel à l'occasion de l'offre d'échange d'Alcatel aux actionnaires de DSC, soit par des personnes qui ont acquis des ADS sur les marchés entre le 19 mars 1998 et le 17 septembre 1998, soit, pour une des actions, par les personnes qui ont acquis, sur la même période, des produits dérivés portant sur des ADS Alcatel. Les procédures ont été jointes devant le tribunal fédéral du Eastern District of Texas. Alcatel a déposé des conclusions tendant à faire juger l'irrecevabilité des actions intentées par les deux catégories de demandeurs. À deux reprises, le 18 novembre 1999 et le 23 juin 2000, le tribunal fédéral a délivré une ordonnance déboutant de leurs demandes les personnes qui avaient acquis des ADS et des produits dérivés portant sur les ADS Alcatel entre le 19 mars 1998 et 17 septembre 1998. Ces personnes ont fait appel de la décision. Alcatel, qui conteste le bien-fondé de cette action, entend continuer à la combattre avec fermeté. L'autre catégorie de demandeurs, représentée par les personnes ayant acquis des ADS Alcatel à l'occasion de l'offre d'échange Alcatel aux actionnaires de DSC, a été partiellement déboutée de ses demandes par le tribunal. La procédure de "discovery" sur les autres demandes à ce jour pendantes devant le tribunal est maintenant close, et Alcatel a déposé une requête demandant à bénéficier d'une procédure "simplifiée" (sans convocation d'un jury). Parallèlement, et alors que la décision sur cette dernière requête n'est pas encore rendue, les conseils des parties ont conclu un accord de transaction qui mettrait fin à ce litige, et qui a été approuvé par le tribunal du 18 décembre 2001. La part du coût de cette transaction non couverte par l'assurance, et donc supportée par Alcatel, est de 4 millions de dollars US. Cette transaction ne comporte aucune reconnaissance de responsabilité dans les faits objet du litige.

Eutelsat

Alcatel était défenderesse dans un arbitrage CCI à Paris à une action d'Eutelsat en paiement de 200 millions d'euros de dommages-intérêts en réparation, essentiellement, des pertes de revenus que lui aurait causé le retard de livraison d'un satellite. Par une sentence arbitrale du 26 février 2001, Eutelsat a été totalement déboutée de sa demande.

Packet Engines

Alcatel, ainsi que certaines de ses filiales aux États-Unis et certains de ses dirigeants étaient poursuivis aux États-Unis, par certains anciens dirigeants de la société Packet Engines acquise en 1998, sur le fondement de prétendues erreurs ou omissions dans les affirmations d'Alcatel au regard de ses projets lors de l'acquisition de Packet Engines ainsi que sur la rupture, prétendument sans motif réel et sérieux, des contrats de travail de certains employés de Packet Engines. Ces actions ont été définitivement réglées en mai 2001 par un règlement transactionnel sans incidence significative pour Alcatel.

Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer, à ce jour, les conséquences des deux premiers litiges ci-dessus, Alcatel estime que leur issue n'aura pas d'effet significatif sur sa situation financière consolidée. À la connaissance de la société, il n'existe aucun autre fait exceptionnel ou litige ayant eu, dans un passé récent, ou étant susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière, le résultat ou le patrimoine de la société ou de son Groupe.

2. RISQUES DE MARCHÉ

Le Groupe a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie dans le but, notamment, de couvrir l'ensemble des risques de marché : risque de change, risque de taux d'intérêt et risque de contrepartie (voir détails, note 28 des comptes consolidés). Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés avec des risques hors-bilan pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts et des cours de changes. Tous les instruments financiers détenus ou émis par le Groupe en fin d'année sont des couvertures de contrats commerciaux signés ou d'offres commerciales. Les contrats commerciaux signés ou autres engagements fermes sont couverts au moyen d'opérations de change à terme ou d'options de change tandis que les offres sont couvertes par des options de changes. Les offres ont généralement une durée n'excédant pas 18 mois. Le Groupe est net payeur de primes. Le Groupe contrôle les risques de crédit associés à ces instruments financiers par des mesures d'approbation des crédits, de limites d'investissements et de procédures de trésorerie centralisées mais ne demande pas de nantissement ou autres garanties pour couvrir les risques liés à ces instruments financiers.

En raison de la diversification de ses clients et de leur dispersion géographique, le management pense que le risque de crédit sur les clients est limité et qu'il n'y a pas de risque de concentration de crédit important.

3. RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

Alcatel met en œuvre une gestion proactive des risques visant à la protection de ses salariés, de ses actifs et de l'environnement tout en assurant la continuité et le développement de ses activités. La structure organisationnelle d'Alcatel se fonde sur les étapes suivantes :

- un processus permanent d'identification et de quantification des risques;
- une politique de prévention des sinistres et des mesures de contrôle afin de minimiser la fréquence et l'ampleur des risques ;
- un niveau raisonnable et rentable de rétention des risques ;
- une approche coordonnée et efficace en termes de coûts du transfert ou d'autres méthodes de financement des risques pour les risques non assumés;
- mise en place de plans d'urgence en cas de crise ou de catastrophe.

La gestion des risques liés aux biens matériels et actifs d'exploitation est confiée à une équipe dédiée au niveau du Groupe, dont la mission consiste à définir, communiquer et mettre en œuvre la politique de gestion des risques. Pour les sociétés contrôlées à 50 % et plus par Alcatel, la prévention et l'assurance des sinistres font l'objet d'une coordination étroite entre l'entité concernée et le Groupe. Les opérations d'acquisition ou de cession font l'objet d'une attention toute particulière, la politique consistant à appliquer les programmes aux sociétés récemment acquises et à en retirer les sociétés cédées à la date de clôture. En 2001, un état des risques à l'échelle mondiale a été dressé afin de renforcer le programme de gestion des risques.

Prévention des sinistres/protection des biens matériels

Un processus d'ingénierie HPR (Highly Protected Risk ou Haute protection contre les risques) est mis en œuvre, selon les normes internationales reconnues, au travers de nos principales implantations dans le monde entier, sur la base d'un programme d'examens réguliers de tous les sites industriels d'une valeur supérieure à 5 millions d'euros. Ces études, menées par un consultant externe, ont été introduites en 1987 et n'ont cessé d'être améliorées depuis.

130 audits ont été réalisés en 2001.

76 % de la valeur totale assurée entre dans le cadre du HPR, contre 42 % en 1987.

Cette approche est étendue à nos principales activités en sous-traitance.

Questions liées à l'environnement

Un processus d'ingénierie HPE (*Highly Protected Environment* ou Haute protection de l'environnement) est mis en œuvre sur nos principaux sites de production, en conformité avec les règles de la norme internationale ISO 14001 concernant la gestion de l'environnement.

Fin 2001, 20 sites différents répartis dans 13 pays ont reçu une certification externe.

Le Groupe poursuit sa politique d'audit et d'examen de ses sites afin de détecter les anomalies éventuelles et de mieux prévenir l'exposition future à certains risques. Il est procédé, de manière systématique, à des évaluations environnementales des différents sites, tout particulièrement dans le cas de cessions ou d'acquisitions où il est régulièrement fait appel à l'assistance de consultants externes. Les conclusions obtenues sur les sites potentiellement les plus vulnérables, notamment en Allemagne et en Belgique, ont montré que les opérations de conformité et les frais de correction anticipés n'auront pas de conséquence significative sur les résultats du Groupe.

En 2001, un bilan détaillé des questions d'environnement liées aux activités françaises de la division Energie et Câbles a été finalisé en vue de l'offre publique de Nexans, tandis que la remise à niveau d'une ancienne usine de télé-communications dans la région parisienne a débuté dans des conditions satisfaisantes, en liaison avec les autorités locales.

Alcatel USA et SAFT sont considérés comme des "Parties potentiellement responsables" (PRP) sur plusieurs sites de Superfund aux États-Unis, mais la plupart de ces litiges ont été ou seront réglés à un coût inférieur aux prévisions ("Règlement de minimis"). Le coût total correspondant n'est pas considéré comme significatif.

4. ASSURANCES

La mise en œuvre coordonnée de cette politique de gestion des risques associe différentes méthodes – processus d'ingénierie active des risques, prévention de sinistres étendue à tous les types de risques ou presque (responsabilité civile, transport, installation), rétention des risques et transfert – grâce auxquelles Alcatel bénéficie de la couverture d'assurance la plus large. Le 1^{er} janvier 2001, une nouvelle étape a été franchie dans l'intégration de différentes lignes de couverture au sein d'un même programme : responsabilité fiduciaire, responsabilité des personnels dirigeants et d'encadrement, responsabilité des produits aériens et spatiaux, erreurs et omissions, détournements et actes criminels ont été transférés dans le programme pluridisciplinaire phare qui comprenait déjà les dommages matériels, les interruptions d'activité, la responsabilité civile générale et produits, les transports et les installations. Ce programme pluridisciplinaire unique a été placé auprès d'un nombre restreint de réassureurs et assureurs bénéficiant d'un niveau de solvabilité de premier rang, pour une période de trois ans. Les entités acquises bénéficient d'une position favorable comparé aux sociétés du groupe appartenant au même secteur et à niveaux de chiffres d'affaires similaires. En outre, elles dépassent notre exposition potentielle estimée.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

Identité de la société	122
Gouvernement d'entreprise	123
Répartition du capital et des droits de vote	126
Titres et droits émis donnant accès au capital	128
Augmentations de capital autorisées	133
Titres non représentatifs du capital	134
Marché de l'action Alcatel	135
Principales propositions soumises à la prochaine assemblée générale des actionnaires	137

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Dénomination et siège social

Alcate

54, rue La Boétie - 75008 Paris.

Forme juridique et législation applicable

Société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce.

Date de constitution et d'expiration

La société a été constituée le 18 juin 1898 et expire le 30 juin 2086, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social (résumé de l'article 2 des statuts)

En tout pays, l'étude, la fabrication, l'exploitation et le commerce de tous appareils, matériels et logiciels relatifs aux applications domestiques, industrielles, civiles ou militaires et autres de l'électricité, des télécommunications, de l'informatique, de l'électronique, de l'industrie spatiale, de l'énergie nucléaire, de la métallurgie et, en général, de tous moyens de production ou de transmission de l'énergie ou des communications (câbles, batteries et autres composants), ainsi que, subsidiairement, toutes activités relatives aux opérations et services se rapportant aux moyens ci-dessus visés.

La prise de participations dans toutes sociétés quelle qu'en soit la forme, associations, groupements, français ou étrangers, quels que soient leur objet social et leur activité; et, d'une façon générale, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets indiqués dans les statuts et à tous objets similaires ou connexes.

Numéro d'inscription au Registre du commerce

La société est inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 542 019 096. Son code APE est 741 J.

Documents sociaux

Les documents et renseignements relatifs à la société peuvent être consultés au siège social de la société situé 54, rue La Boétie – 75411 Paris Cedex 08.

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

DIRIGEANTS

Membres	Fonctions au sein du Groupe	Date d'entrée au comité exécutif
Serge Tchuruk	Président-Directeur Général	
Jean-Pierre Halbron	Directeur Général	
Jean-Pascal Beaufret	Directeur Financier d'Alcatel	1 ^{er} janvier 2002
Jacques Dunogué	Président d'Alcatel Europe, Moyen-Orient, Afrique et Inde (EMAI)	1 ^{er} janvier 2002
Étienne Fouques	Directeur Général Adjoint d'Alcatel Président des activités Carrier Networking	19 janvier 2001
Olivier Houssin	Président des activités e-Business	25 mai 2000
André Navarri	Président "Opérations"	11 septembre 2001
Mike Quigley	Directeur Général Adjoint d'Alcatel Président d'Alcatel Amériques	13 février 2001
Christian Reinaudo	Directeur Général Adjoint d'Alcatel Président des activités Optique	25 mai 2000
Ronald Spithill	Directeur Général Adjoint d'Alcatel Président d'Alcatel Asie-Pacifique	25 mai 2000
Thomas Edig	Directeur des Ressources Humaines d'Alcatel	1 ^{er} mars 2002
Jacques Dunogué	Secrétaire Général du Groupe jusqu'au 31 décembre 2001	
Gérard Hauser	Membre du comité exécutif jusqu'au 12 juin 2001	
Krish Prabhu	Membre du comité exécutif jusqu'en juillet 2001	
Julien de Wilde	Membre du comité exécutif jusqu'au 31 décembre 2001	
Martin de Prycker	Membre du comité exécutif jusqu'au 28 février 2002	

INTÉRÊTS ET RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DES DIRIGEANTS

Les mandataires sociaux

L'assemblée générale mixte du 16 mai 2000 a fixé à 600 000 euros le montant annuel des jetons de présence alloués aux administrateurs.

Les modalités de répartition, décidées par le conseil d'administration, sont les suivantes :

- M. Tchuruk, Président d'Alcatel, et M. Halbron, administrateur, Directeur Général, ne perçoivent pas de jetons de présence ;
- le montant des jetons de présence est divisé en deux parties égales, une partie fixe et une partie variable, réparties comme suit :
- la partie fixe est répartie en parts égales entre tous les administrateurs ;
- la partie variable est répartie entre les membres du conseil, en fonction de leur assiduité aux réunions du conseil et des comités dont ils sont membres;
- les règlements sont effectués en deux versements : le premier à l'issue de l'assemblée générale annuelle, le second en fin d'année ;
- le montant des jetons de présence effectivement versés au titre de l'exercice 2001 s'est élevé à 600 000 euros.

L'ensemble des rémunérations⁽¹⁾ individuellement reçues en 2001 par les membres du conseil d'administration est résumé dans le tableau ci-dessous.

Daniel Bernard	66 005
Philippe Bissara	64 107
Frank Blount	41 945
Jozef Cornu	493 358
Paolo Fresco	28 268
Jacques Friedman	40 880
Noël Goutard	11 572
Jean-Pierre Halbron	1 206 725
David Johnston	18 594
Pierre-Louis Lions	41 945
Thierry de Loppinot	137 775
Jean-Marie Messier	23 076
Krish Prabhu	1 781 144
Serge Tchuruk	2 675 859
Bruno Vaillant	123 298
Marc Viénot	65 503
Helmut Werner	116 773

(1) Rémunération globale en euros y compris avantages en nature et jetons de présence.

Les dirigeants

En 2001, le montant global des rémunérations perçues d'Alcatel ou des sociétés qu'elle contrôle par les personnes présentes au 31 décembre 2001 et faisant partie de la direction générale s'est élevé à 8,6 millions d'euros.

Les rémunérations des dirigeants comprennent une partie fixe et une partie variable assise sur les performances de la société et leur performance individuelle.

Sur le montant global des rémunérations versées en 2001, la partie fixe représente 5,3 millions d'euros et la partie variable, liée aux résultats de l'exercice 2000, s'élève à 3,3 millions d'euros, soit 38 % du montant global. Par ailleurs, les jetons de présence de différentes sociétés perçus par les intéressés en raison de leurs fonctions chez Alcatel sont déduits du montant des salaires versés.

Le Président Directeur général

La rémunération du Président se décompose chaque année en une partie fixe et une partie variable. Elle est décidée, sur proposition du comité des nominations et des rémunérations, par le conseil d'administration.

La partie variable est assise sur le résultat net consolidé du Groupe, hors éléments exceptionnels, et sur le montant affecté à la distribution du dividende au titre de l'exercice écoulé. Elle est payée dans l'année qui suit l'exercice auquel elle se rapporte. La rémunération brute avant impôts versée en 2001 à M. Serge Tchuruk, Président du conseil d'administration, s'est élevée à un montant global de 2 675 859 euros (contre un montant total de 2 301 080 euros versé en 2000). La partie fixe versée en 2001 s'est élevée à 1 524 490 euros (sans variation par rapport à 2000).

La partie variable versée en 2001 assise sur le résultat net consolidé du Groupe, hors éléments exceptionnels, de l'exercice 2000 et sur le montant affecté à la distribution du dividende au titre de l'exercice 2000 s'est élevée à 1 151 369 euros (contre un montant versé en 2000 au titre de l'exercice 1999, de 776 590 euros).

La rémunération variable susceptible d'être versée en 2002, assise sur le résultat net consolidé du Groupe et sur le montant affecté à la distribution du dividende au titre de l'exercice 2001, devrait être inférieure à 200 000 euros.

Comme indiqué ci-dessus, M. Tchuruk ne perçoit aucun jeton de présence au titre des mandats sociaux qu'il exerce dans les sociétés du Groupe.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Deux conventions autorisées au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies en 2001. Elles concernent les accords conclus entre Thales et les sociétés du Groupe.

En ce qui concerne les accords conclus avec Thales (ex-Thomson CSF)

Les accords décidés en 1998 et renforcés en 1999, à l'occasion de l'augmentation par Alcatel de sa participation dans Thomson-CSF (Thales) en décembre 1999, portent principalement sur les modalités de renforcement de coopération entre Alcatel et Thales dans des domaines communs aux deux groupes, tels que les domaines stratégiques ou les domaines opérationnels (coopération commerciale, achats, capital-risque ou gestion du parc immobilier, etc.)

En ce qui concerne l'assistance aux filiales

Bien que n'entrant pas formellement dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce et par souci de bonne information des actionnaires, le conseil d'administration a autorisé la contribution des sociétés du Groupe aux frais de recherche et développement et de propriété industrielle. Les sommes dues sont versées intégralement à Alcatel, à charge pour cette dernière de les répartir entre ses filiales en fonction de leurs besoins de financement. Au titre de l'exercice 2001, les produits enregistrés par Alcatel se sont élevés à 1 229 462 milliers d'euros. Les charges dont Alcatel est redevable aux filiales se sont, quant à elles, élevées à 1 222 561 milliers d'euros.

Par ailleurs, Alcatel a conclu plusieurs conventions au cours de l'exercice 2001 :

Convention intervenue entre Alcatel et Alstom

À l'occasion de la cession de sa participation de 24% du capital d'Alstom par voie de placement en Bourse, Alcatel a signé avec Alstom, Marconi Plc et un syndicat bancaire un contrat garantissant cette émission. Aux termes de ce contrat, Alcatel s'est porté garant des obligations ou déclarations

d'Alstom au bénéfice des banquiers et du syndicat bancaire, et ce au maximum à concurrence du montant du produit net de la cession ou, le cas échéant, du montant égal à la moitié des pertes subies par ces derniers si ce montant se révélait inférieur. À la date de signature du contrat, MM. Tchuruk et Halbron étaient tous deux administrateurs communs aux sociétés Alcatel et Alstom. M. Tchuruk n'est plus administrateur d'Alstom depuis mars 2001.

Convention intervenue entre Alcatel et Thales

Aux termes d'un accord signé entre Alcatel et Thales, Alcatel a racheté à Thales sa participation dans le capital d'Alcatel Space (soit 49 %) pour une valeur de 795 millions d'euros payable pour moitié en titres Thales et l'autre moitié en espèces. De ce fait, la participation d'Alcatel dans Thales a diminué de 5 %. M. Tchuruk est administrateur commun aux deux sociétés.

Convention intervenue entre Alcatel et un de ses administrateurs

Un contrat de consultant a été signé entre Alcatel et M. Werner aux termes duquel M. Werner s'est vu confier, à compter du 1^{er} août 2001, une mission d'assistance à la Direction Générale d'Alcatel dans les domaines stratégique, économique et industriel, en particulier en matière de communication externe et d'image de marque visant à promouvoir le Groupe en Europe et plus particulièrement en Allemagne. À ce titre, M. Werner bénéficie d'une rémunération annuelle de 200 000 deutsche Mark (soit 102 258 euros).

SCHÉMAS D'INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

Contrats d'intéressement et de participation

En dehors des plans d'options décrits ci-après, les sociétés du Groupe ont mis en place des accords d'intéressement et de plans d'épargne d'entreprise en suivant les recommandations de la Direction Générale.

Les sociétés filiales étrangères établissent des plans d'intéressement pour leurs salariés dans le cadre de la législation qui leur est applicable et quand celle-ci les y autorise.

Augmentations de capital réservées aux salariés

Au cours des cinq dernières années, la société a effectué des augmentations de capital en faveur de l'ensemble des salariés du Groupe en 1997, 2000 et 2001.

Dans le cadre de la dernière augmentation de capital réservée aux salariés, assortie d'options de souscription d'actions, décidée par le conseil d'administration du 7 mars 2001, il a été émis 91 926 actions le 29 juin 2001. Chaque action souscrite a donné droit à trois options de souscription d'actions, au prix d'exercice de 50 euros, soit un nombre global de 275 778 options exerçables à l'issue d'un délai de trois ans (quatre ans pour la France) et pendant une période d'un an.

Options

Les plans d'options de souscription et d'achat d'actions Alcatel sont présentés ci-après en pages 128 et suivantes.

RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

Les comptes sociaux et consolidés d'Alcatel font l'objet de rapports établis par les commissaires aux comptes titulaires de la société :

- Barbier Frinault et Autres (Andersen), représenté par M. Christian Chiarasini 41, rue Ybry
 92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
- Deloitte Touche Tohmatsu, représenté par M. Alain Pons 185, avenue Charles-de-Gaulle 92203 Neuilly-sur-Seine Cedex

Barbier Frinault et Autres a été nommé commissaire aux comptes d'Alcatel, pour la première fois, par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 23 juin 1994 et Deloitte Touche Tohmatsu par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 18 juin 1998. Ils ont respectivement pour commissaires aux comptes suppléants:

- M. Philippe Peuch-Lestrade,
 41, rue Ybry
 92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
- M. Olivier Azières, 185, avenue Charles-de-Gaulle 92203 Neuilly-sur-Seine Cedex

Les mandats de commissaires aux comptes titulaires ou suppléants ayant pris fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle du 16 mai 2000, celle-ci les a renouvelés pour six exercices, soit pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale 2006 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Capital social et droits de vote

Le capital social au 31 décembre 2001 est de 2 481 539 594 euros représenté par 1 240 769 797 actions de 2 euros nominal chacune, 1 215 254 797 actions de catégorie A et 25 515 000 actions de catégorie O, totalement libérées. Les actions reflet de catégorie O visent à refléter l'activité et la performance économique de la Division Optronics.

Nombre de droits de vote

Le nombre total de droits de vote tel que publié par Alcatel au *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 16 mai 2001 s'élevait à 1145 902 970.

Évolution au cours des cinq dernières années :

Date et nature de l'opération	Nombr	e d'actions	Montant	Primes d'émission	
	Actions A	Actions O	du capital	et de conversion	
Capital au 31.12.1996	161 788 947		986 582 639	5 349 357 333,42	
Conversion d'obligations	743 051			41 523 835,96	
Levées de stock-options	242 815			24 347 312,40	
Émission d'actions réservées aux salariés	424 267			38 160 661,45	
Capital au 31.12.1997	163 199 080		995 181 574	5 453 389 143,22	
Conversion d'obligations	15 068 596			1 579 510 137,10	
Levées de stock-options	937 845			75 558 451,24	
Actions émises pour rémunérer les					
porteurs d'actions DSC Communication dans le cadre de l'OPF	19 504 775			3 691 585 278,94	
			1 211 727 574		
Capital au 31.12.1998	198 710 296		1 211 /2/ 5/4	10 800 043 010,49	
Levées de stock-options Conversion du capital en euros par élévation du nominal des actions	4 300			252 379,35	
et incorporation de réserves				(766 868 677,93)	
Capital au 27.01.1999	198 714 596		1 987 145 960	10 033 426 711,91	
Levées de stock-options	1 180 651			100 289 835,51	
Capital au 31.12.1999	199 895 247		1 998 952 470	10 133 716 547,42	
Après division par cinq du nominal (1)	999 476 235				
Levées de stock-options	2 849 428			43 608 924,84	
Actions émises pour rémunérer					
les porteurs d'actions Genesys dans le cadre de l'OPF	33 683 865			1 367 564 919.00	
Émission d'actions réservées aux salariés	2 226 451			102 416 746,00	
Remboursement d'obligations Coralec	173 974 706			8 378 621 840,96	
Émission d'actions de catégorie O		16 500 000		1 315 936 118,76	
Capital au 31.12.2000	1 212 210 685	16 500 000	2 457 421 370	21 341 865 096,98	
Levées de stock-options	752 186			8 450 266,69	
Émission d'actions réservées aux salariés	91 926			4 412 448,00	
Remboursement d'obligations Deborah Acquisition Ltd					
(acquisition de Kymata Ltd)	2 200 000	9 015 000		72 332 590,00	
Frais d'augmentation de capital				(1 256 615,26)	
Capital au 31.12.2001	1 215 254 797	25 515 000	2 481 539 594	21 425 803 786,43	

⁽¹⁾ La division du nominal par cinq a été décidée par l'assemblée générale mixte du 16 mai 2000.

Actionnariat

À la connaissance de la société, les principaux actionnaires étaient les suivants au 31 décembre 2001 :

Situation en capital	Action A	Action O	Total
Caisse des Dépôts et Consignations	2,66%	2,47%	2,66%
Fonds commun de placement des salariés du Groupe (FCP 3A)	1,40%	0,92%	1,39%
Groupe Société Générale	0,94%	_	0,92%
Autodétention	2,50%	_	2,44%
Autocontrôle	4,48%	0,05%	4,39%
Public	88,02%	96,56%	88,20%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

Situation en droits de vote	Action A	Action O	Total
Caisse des Dépôts et Consignations	2,81%	2,47%	2,80%
Fonds commun de placement des salariés du Groupe (FCP 3A)	2,69%	0,92%	2,65%
Groupe Société Générale	1,61%	_	1,57%
Autodétention	_	-	-
Autocontrôle	_	-	-
Public	92,89%	96,61%	92,98%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

Alcatel n'a pas connaissance d'une déclaration de pacte entre ses actionnaires.

La société estime le nombre total de ses actionnaires à 480 000.

À la connaissance de la société, aucun actionnaire ne détient plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

Opérations de la société sur ses propres actions en 2001

Au cours de l'année 2001, Alcatel a procédé, dans le cadre de son programme de rachat d'actions, à l'acquisition en bourse de 1000000 actions de catégorie A à un prix moyen par action de 45,40 euros et en a cédé 6215000 à un prix moyen par action de 21,18 euros.

Alcatel a acquis, par ailleurs, 630 000 actions de catégorie O à un prix moyen par action de 26,85 euros, qui ont été cédées à hauteur de 10 000 actions sur le marché à un prix par action de 9,10 euros et pour le solde à l'occasion d'un échange de biens. Une nouvelle autorisation de rachat d'actions sera demandée à la prochaine assemblée générale.

Au 31 décembre 2001, le nombre d'actions détenues par Alcatel s'élève à 30 343 255. Ces actions sont inscrites au 31 décembre 2001 en déduction des capitaux propres consolidés.

TITRES ET DROITS ÉMIS DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

Options de souscription ou d'achat d'actions

Options consenties par Alcatel

Les principales orientations en matière d'octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions ont été fixées par les conseils d'administration des 27 janvier et 29 septembre 1993, 29 mars et 13 décembre 2000 et, plus récemment celui du 19 décembre 2001. Les attributions d'options sont décidées par le conseil d'administration sur proposition du comité des nominations et des rémunérations.

La création des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions a été effectuée afin d'associer à la croissance de la valorisation du Groupe les dirigeants et salariés qui jouent un rôle effectif, direct ou indirect, dans l'obtention des résultats. Les options constituent donc un mode d'intéressement à long terme des bénéficiaires aux résultats du Groupe.

L'objectif d'Alcatel est, dans ce domaine, de rester compétitif à travers le monde au regard des pratiques de ses concurrents. En application de la politique décrite ci-dessus, le nombre de bénéficiaires pour chaque plan annuel a augmenté sensiblement (de 1 000 en 1996 à 30 000 en 2001).

Le conseil détermine le nombre d'options allouées et leurs conditions d'exercice en fonction d'une analyse des plans mis en ceuvre par les sociétés appartenant au même secteur d'activités, en fonction des pratiques de chaque pays et des niveaux de responsabilité des bénéficiaires. Depuis 1998, le prix d'exercice des options ne comporte aucun rabais ni décote par rapport à la moyenne des cours de bourse des vingt jours précédant la date d'attribution. Les nouveaux plans d'options de souscription d'actions décidés en 2001 comportent des règles selon lesquelles les bénéficiaires acquièreront définitivement des droits sur les options qui leur sont consenties à hauteur du quart du nombre de celles-ci au bout d'un an et à hauteur de 1/48e de ce même nombre au terme de chaque mois qui suit.

Le conseil décide en principe un plan chaque année. Toutefois, en 2001, les attributions d'options s'inscrivent principalement dans le cadre de deux plans d'options de souscription d'actions. Le premier, décidé par le conseil le 7 mars, pour l'année de référence 2001, porte sur 37 668 588 options de souscription d'actions de catégorie A, exerçables au prix de 50 euros, consenties à 30790 bénéficiaires. Le second, décidé par le conseil le 19 décembre, pour l'année de référence 2002, porte sur 27 871 925 options de souscription d'actions de catégorie A, exerçables au prix de 20,80 euros, consenties à 25 192 bénéficiaires et sur 565 800 options de souscription d'actions de catégorie O, exerçables au prix de 9,30 euros, consenties à 521 bénéficiaires, exclusivement dirigeants ou salariés de la Division Optronics, salariés d'Alcatel ou de sociétés qui lui sont affiliées au sens des dispositions de l'article L. 225-180 du Code de commerce. Ce deuxième plan a été décidé en décembre 2001 par anticipation sur le plan prévu à l'origine en mars 2002, principalement pour tenir compte des politiques très incitatives adoptées par la plupart des concurrents mondiaux d'Alcatel.

Par ailleurs, au cours de l'année 2001, dans le cadre de l'augmentation de capital réservée aux salariés, assortie d'options de souscription d'actions de catégorie A, décidée par le conseil d'administration le 7 mars, 275 778 options de souscription d'actions de catégorie A exerçables au prix de 50 euros ont été octroyées à 2 024 bénéficiaires. Enfin, le conseil d'administration du 19 décembre 2001 a accordé aux souscripteurs des augmentations de capital réservées aux salariés décidées par le conseil les 29 mars 2000 et 7 mars 2001 et qui sont encore à la date du conseil, dirigeants ou salariés d'Alcatel et des sociétés qui lui sont affiliées au sens des dispositions de l'article L. 225-180 du code de commerce, un nombre forfaitaire de 20 options de souscription d'actions de catégorie A par personne et par augmentation de capital souscrite. Cette décision devrait conduire à l'attribution d'un nombre maximal de 1 220 000 options de souscription d'actions de catégorie A, exerçables au prix de 20,80 euros. Le conseil d'administration du 13 décembre 2000 a également déléqué au Président les pouvoirs nécessaires à l'octroi, dans des conditions strictement déterminées, d'options de souscription d'actions de catégorie A ou O en vue de permettre le respect de promesses consenties lors de l'embauche de nouveaux talents ou la reconnaissance de situations exceptionnelles. Au cours de l'exercice 2001, entre le 2 avril et le 15 novembre, le Président, faisant usage de cette délégation de pouvoirs, a attribué à certains salariés du Groupe, 1 164 460 options de souscription d'actions de catégorie A et 164 500 options de souscription d'actions de catégorie O, exerçables à des prix fixés en fonction, respectivement, de la valeur de l'action A ou O dans les jours précédant sa décision, en l'occurrence compris dans une fourchette de 19 euros à 41 euros pour les options portant sur des actions de catégorie A et de 9 euros à 39 euros pour les options portant sur les actions de catégorie O. Au 31 décembre 2001, 102 940 939 options de souscription d'actions (dont 1 033 400 options de souscription d'actions de catégorie O) et 11 197 000 options d'achat d'actions de catégorie A pouvaient être exercées par les bénéficiaires auxquels elles ont été consenties, chacune d'elles donnant droit à une action Alcatel.

Toutefois, au 28 décembre 2001, seules 2783 457 options de souscription d'actions, toutes catégories confondues, ont un prix d'exercice inférieur au cours de bourse de l'action Alcatel à Euronext Paris (18,79 euros pour l'action de catégorie A et 7,81 euros pour l'action de catégorie O) et présentaient donc une possibilité de gain pour leurs bénéficiaires. Les options allouées aux mandataires sociaux, aux dirigeants et au Président répondent rigoureusement aux mêmes conditions que celles des options consenties à l'ensemble des bénéficiaires. Les principales caractéristiques des options ainsi octroyées et encore à ce jour valables sont décrites ci-après :

Création du plan Catégorie	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options créées	Attributions aux membres de la	Nombre d'options exercées	Nombre d'options restant	Nombre d'options restant à		Période d'exercice des options (1)		Décote	Options levées en 2001
de titres											
OPTIONS DE S	OUSCRIPTION D'A	ACTIONS DE CATÉGO	ORIE A								
24/01/1996 Actions A	998	9 069 500	492 500	6 421 293	2 648 207	112 500	01/07/1998	31/12/2003	12,96	0,92%	732 728
11/12/1996 Actions A	48	394 000	15 000	258 750	135 250	15 000	01/07/1998	31/12/2003	13,42	3,99%	1 250
17/04/1997 Actions A	961	8 199 500	575 000	508 500	7 691 000	575 000	01/05/2002	31/12/2004	19,27	4,97%	15 000
10/12/1997 Actions A	61	367 000	25 000	15 000	352 000	25 000	11/12/2002	31/12/2004	20,95	4,93%	
29/03/2000 Actions A	3 887	15 239 250	1 165 000	1 097 620	14 141 630	1 165 000	01/04/2003 01/04/2005	31/12/2005 31/12/2007	48,00	0%	3 000
29/03/2000 Actions A ⁽³⁾	58 957	8 905 804	1 344	170 068	8 735 736	1 344	01/07/2003 01/07/2005	30/06/2004 30/06/2006	48,00	0%	208
13/12/2000 Actions A	478	1 235 500	15 000	130 150	1 105 350	15 000	13/12/2003 13/12/2004		65,00	0%	
07/03/2001 Actions A ⁽²⁾	30 790	37 668 588	1 020 000	1 075 160	36 593 428	1 020 000	07/03/2002 07/03/2005	06/03/2009 06/03/2009	50,00	0%	
07/03/2001 Actions A ⁽³⁾	2 024	275 778	150	825	274 953	150	01/07/2004 01/07/2005	30/06/2005 30/06/2006		0%	
02/04/2001 Actions A ⁽²⁾	13	48 850		7 050	41 800		02/04/2002	01/04/2009		0%	
15/06/2001 Actions A ⁽²⁾	627	977 410		19 350	958 060		15/06/2002 15/06/2005	14/06/2009 14/06/2009	32,00	0%	
03/09/2001 Actions A ⁽²⁾	58	138 200	50 000	0	138 200	50 000	03/09/2002 03/09/2005	02/09/2009 02/09/2009		0%	
19/12/2001 Actions A ⁽²⁾	25 192	27 871 925	1 205 000	0	27 871 925	1 205 000	19/12/2002 19/12/2005	18/12/2009 18/12/2009	20,80	0%	
19/12/2001 Actions A ⁽³⁾	61 000	1 220 000	180	0	1 220 000	180	01/01/2005 01/01/2006	31/12/2005 31/12/2006		0%	
OPTIONS DE S	OUSCRIPTION D'A	ACTIONS DE CATEGO	ORIE O								
13/12/2000 Actions O ⁽²⁾	340	306 700		3 600	303 100			12/12/2008		0%	
02/04/2001 Actions O ⁽²⁾	1	2 500		0	2 500			12/12/2008		0%	
15/11/2001 Actions O ⁽²⁾	16	162 000		0	162 000		15/11/2002 15/11/2005	14/11/2009 14/11/2009		0%	
19/12/2001 Actions O ⁽²⁾	521	565 800		0	565 800			18/12/2009	9,30	0%	
	CHAT D'ACTIONS E	DE CATEGORIE A									
09/12/1998 Actions A	2 025	11 602 500	590 000	899 250	10 703 250	590 000	09/12/2003	31/12/2005	20,52	0%	
08/09/1999 Actions A	141	545 000		51 250	493 750		08/09/2004	31/12/2005	28,40	0%	
TOTAL	N/A	124 795 805	5 154 174	10 657 866	114 137 939	4 774 174					752 186

⁽¹⁾ Délai d'indisponibilité de 4 ans pour les bénéficiaires salariés d'une société dont le siège social est situé en France (5 ans pour les options consenties avant le 27 avril 2000). (2) Nouvelles règles de "vesting" : droits acquis par tranches successives sur 4 ans à raison de 25 % après un délai d'un an à compter de la date du conseil et de 1/48e à la fin de chaque mois suivant.
(3) Options créées dans le cadre d'une augmentation de capital réservée aux salariés.
(4) Membres composant la direction générale au 31 décembre 2001.

Les options des mandataires sociaux en 2001

L'ensemble des options consenties aux membres du conseil d'administration en 2001 ainsi que les options levées par ces derniers au cours de la même période sont résumés dans le tableau ci-dessous qui ne mentionnent donc que ceux des administrateurs concernés.

		Options consenties en 2001			Options levées en 2001			
	Nombre		Prix d'exercice (en euros)	Plan	Nombre	Prix d'exercice (en euros)		
Philippe Bissara					47 000	12,96	24/01/96	
Jozef Cornu	30 000 20	06/03/09 31/12/06	50,00 20,80	07/03/01 19/12/01				
Jean-Pierre Halbron	200 000 200 000 20	06/03/09 18/12/09 31/12/06	50,00 20,80 20,80	07/03/01 19/12/01 19/12/01	40 000	12,96	24/01/96	
Thierry de Loppinot	1 200 1 000 20	06/03/09 18/12/09 31/12/06	50,00 20,80 20,80	07/03/01 19/12/01 19/12/01				
Krish Prabhu	200 000	06/03/09	50,00	07/03/01				
Serge Tchuruk	400 000 500 000	06/03/09 18/12/09	50,00 20,80	07/03/01 19/12/01	250 000	12,96	24/01/96	
Bruno Vaillant	1 200 800 20	06/03/09 18/12/09 31/12/06	50,00 20,80 20,80	07/03/01 19/12/01 19/12/01				

Principales attributions et levées d'options en 2001

Les salariés de la société Alcatel étant en nombre inférieur à dix et ne correspondant pas à la structure de direction, les informations relatives aux options de souscription ou d'achat d'actions portent, pour des raisons de pertinence, sur les dirigeants du Groupe au 31 décembre 2001 et sur les salariés du Groupe. Les membres composant la direction générale au 31 décembre 2001 ont bénéficié, au cours de cette même année, d'options de souscription d'actions ouvrant globalement droit à 2275 330 actions de catégorie A représentant 3,30% du nombre total d'options attribuées en 2001. Ces options répondent aux conditions indiquées dans le tableau récapitulatif figurant ci-dessus et sont en particulier exerçables au prix moyen pondéré de 33,85 euros. Durant cette même année, les membres de la direction générale ont globalement exercé 290 000 options de souscription d'actions de catégorie A au prix moyen pondéré de 12,96 euros. Au cours de l'année 2001, le nombre total d'options consenties à ceux des dirigeants et salariés du groupe, non mandataires sociaux, qui ont reçu les dix plus importantes attributions, compte tenu d'attributions égalitaires, s'est élevé à 1 275 350 et ces options de souscription d'actions de catégorie A sont exerçables à un prix moyen pondéré de 33,33 euros. Le nombre total d'options levées par ceux des dirigeants et salariés du Groupe, non mandataires sociaux, qui représentent les dix plus importantes levées, compte tenu de levées d'un même nombre d'options, s'est élevé à 318 250 et ces options de souscription d'actions de catégorie A ont été levées à un prix moyen pondéré de 12,96 euros.

Options consenties par des filiales à l'étranger

Par ailleurs, il existe au sein du groupe des options consenties par Alcatel USA Inc. au profit des cadres des sociétés américaines et canadiennes de l'activité Telecom. Ces options leur permettent d'acheter des ADS Alcatel. Elles portent en 1999 et 2000 sur 25,7 millions d'ADS, soit 25,7 millions d'actions. Au titre de ce plan, restent non exercées au 31 décembre 2001, 20 088 123 options.

Les plans d'options consenties par les sociétés étrangères qui ont fait l'objet d'une acquisition par Alcatel ouvrent droit à l'attribution d'actions ou d'ADS Alcatel en un nombre défini par application du ratio d'échange utilisé lors de l'acquisition au nombre d'actions de la société acquise auxquelles les options donnaient droit.

Les plans d'options existants dans la société Alcatel Optronics UK Ltd (ex Kymata Ltd), acquise en septembre 2001, ouvraient droit à l'attribution de 402 595 actions Alcatel de catégorie O à un prix d'exercice compris entre 0,80 euro et 35,15 euros. Le nombre d'options existantes au 31 décembre 2001 s'élève à 399 250. Les actions livrées par Alcatel Optronics UK Ltd proviennent du remboursement des obligations remboursables en actions de catégorie O Alcatel (ORA O) souscrites par cette société.

Le tableau suivant détaille pour les sociétés américaines et canadienne émettrices de ces plans, le nombre d'options existant

et exerçables à la clôture du 31 décembre 2001, leur prix moyen d'exercice, ainsi que la période d'exercice.

		Ор	tions en circulation	Options exerçables			
Société émettrice	Prix d'exercice en USD (donnant droit à un ADS)	Nombre existant au 31/12/2001 ⁽¹⁾	Période d'exercice résiduelle pondéré (nb d'années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre exerçable au 31/12/2001	Prix d'exercice moyen pondéré	
Packet Engines	USD 0,29-USD 0,86	26 927	6,37	USD 0,6783	20 386	USD 0,623	
Assured Access	USD 0,74-USD 1,85	143 336	6,48	USD 0,787	136 097	USD 0,773	
Xylan	USD 0,05-USD 18,14	4 617 432	6,15	USD 8,782	3 268 925	USD 8,330	
Internet Devices Inc.	USD 0,26-USD 1,17	85 604	7,12	USD 1,00	46 454	USD 0,916	
DSC	USD 16,57-USD 44,02	251 294	4,04	USD 32,208	251 294	USD 32,208	
Genesys	USD 0,01-USD 41,16	5 179 081	7,27	USD 20,244	3 145 610	USD 18,223	
Newbridge	USD 11,72-USD 52,48	15 272 958	3,10	USD 29,753	12 064 886	USD 29,840	
Alcatel USA Inc.	USD 21,40-USD 84,88	20 088 123	8,44	USD 53,096	7 988 679	USD 49,729	
Nombre total d'o	ptions	45 664 755			26 922 331		

(1) En nombre d'actions Alcatel.

Au total, les plans d'options d'achat d'actions consentis aux États-Unis et au Canada qui constituent un engagement d'Alcatel USA Inc. vis-à-vis des bénéficiaires portent sur 45 664 755 options non encore exercées au 31 décembre 2001. Lors de l'exercice des options, il n'est pas émis d'ADS (et en conséquence d'actions) nouveaux, lesdites options donnant droit à des ADS existants.

Obligations convertibles en actions

Les différents emprunts obligataires convertibles émis ou repris par Alcatel ont été intégralement convertis ou remboursés. Il n'existe donc plus d'obligation convertible en circulation.

Obligations remboursables en actions

Dans le cadre de l'acquisition de la société Alcatel Optronics UK Ltd (ex Kymata Ltd) et en vertu de l'autorisation du conseil d'administration d'Alcatel du 25 juillet 2001, conformément à l'article L. 228-93 du code de commerce et aux décisions de l'assemblée générale des actionnaires d'Alcatel du 20 septembre 2000, la société Deborah Acquisition Ltd, filiale d'Alcatel, a émis un emprunt représenté par des obligations remboursables en actions de catégorie A Alcatel (ORA A) et par des obligations remboursables en actions de catégorie O Alcatel (ORA O). La souscription était réservée, dans le cadre d'une première tranche, à hauteur de 9 000 000 ORA O et 2 200 000 ORA A, à la société The Law Debenture Trust Corporation (Channel Islands) Limited agissant en qualité de trustee pour ordre et compte des actionnaires de la société Alcatel Optronics UK Ltd., société de droit anglais, et dans le cadre d'une seconde tranche, à hauteur de 500 000 ORA O, à la société Alcatel Optronics UK Ltd afin que cette dernière puisse être en mesure de livrer des actions de catégorie O Alcatel dont elle est redevable envers les bénéficiaires de stock options qui exerceraient leurs droits. Ces obligations remboursables en actions ont donné lieu, depuis leur date de création et au 31 décembre 2001, à l'émission de 9 015 000 actions Alcatel de catégorie O, de 2 euros de valeur nominale et 2 200 000 actions Alcatel de catégorie A, de 2 euros de valeur nominale.

À la date du 31 décembre 2001, 485 000 ORA O restaient en circulation. Ces ORA O ne sont cotées sur aucun marché. Par ailleurs, Alcatel a engagé en janvier 2002 un processus d'acquisition de la société américaine Astral Point Communications Inc. aux termes duquel les actionnaires de cette dernière recevront des actions ou des ADS Alcatel provenant du remboursement d'obligations émises par la société Coralec, filiale d'Alcatel, et remboursables en actions Alcatel de catégorie A (ORA A). La souscription devrait être réservée, dans le cadre d'une première tranche, à hauteur d'un maximum de 9000000 ORA A à la société Apples Acquisitions Corp. et, dans le cadre d'une seconde tranche, à hauteur d'un maximum de 2000000 ORA A, à la société Astral Point Communications Inc. afin que cette dernière puisse être en mesure de livrer des actions ou ADS Alcatel de catégorie A dont elle est redevable envers les bénéficiaires de stock options et les porteurs de warrants ou de créances convertibles qui exerceraient leurs droits. Cette acquisition, qui fera l'objet d'une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse, devrait être achevée, sous réserve que les conditions qui l'affectent soient toutes satisfaites, en avril 2002. Les ORA A émises pourront donc donner lieu à l'émission d'un nombre équivalent d'actions Alcatel de catégorie A de 2 euros de valeur nominale.

Warrants (donnant droit à des titres existants)

La société Genesys, acquise en janvier 2000 par Alcatel, avait émis avant son acquisition des warrants au profit des sociétés Intel et MCI, conformément à deux accords distincts. Ces warrants donnent droit à leurs porteurs à des actions Genesys. Lors de la réalisation de cette acquisition, Genesys s'est engagée à l'égard des porteurs de warrants à leur livrer un nombre d'ADS Alcatel existants déterminé par application, au nombre d'actions Genesys auquel les warrants donnaient droit, de la parité d'échange entre les actions Genesys et les ADS Alcatel. Les ADS Alcatel à livrer lors de l'exercice des warrants seront acquis sur le marché américain par Genesys.

Les warrants émis au profit d'Intel ont été exercés dans leur totalité le 25 février 2000. Les warrants émis au profit de MCI, soit un nombre de 449 664 warrants, s'ils sont exercés avant leur date d'expiration (21 janvier 2003), peuvent donner lieu à la livraison d'un maximum de 574 220 ADS Alcatel, étant entendu que le nombre de warrants pouvant être exercés est fonction du chiffre d'affaires réalisé par Genesys sous réserve d'ajustements contractuels pour prendre en compte l'acquisition de Genesys par Alcatel.

De même, la société Newbridge, acquise en mai 2000 par Alcatel, avait émis 285 000 warrants donnant droit, selon la parité d'échange, à la livraison d'un maximum de 230 850 ADS Alcatel. Aucun warrant n'a été exercé au cours de l'exercice 2001.

AUGMENTATIONS DE CAPITAL AUTORISÉS

La société dispose des autorisations suivantes qui lui ont été accordées par l'assemblée générale des actionnaires lors de sa réunion du 20 septembre 2000 lesquelles seront toutes renouvelées lors de l'assemblée générale mixte d'avril 2002 comme indiqué page 137 :

Autorisations d'augmentation de capital	Montant maximal (en millions d'euros)	Solde disponible au 31/12/2001	Date d'autorisation	Date limite de validité
I - Autorisation avec droit préférentiel Actions de catégorie A et/ou de catégorie O seules ou toutes valeurs mobilières ou titres ⁽³⁾ donnant accès immédiat ou à terme à une quotité du capital social et incorporation de réserves ⁽²⁾	750 ⁽¹⁾	750	20/09/2000	19/11/2002
II - Autorisation sans droit préférentiel Actions de catégorie A et/ou de catégorie O seules ou toutes valeurs mobilières ou titres ⁽³⁾ donnant accès immédiat ou à terme à une quotité du capital social (y compris titres remis dans le cadre d'une OPE initiée par la société)	750 ⁽¹⁾	727,57	20/09/2000	19/11/2002
III - Autorisations en faveur des salariés - Émission d'actions réservées aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise (art. L. 443.1 et suivants du Code du travail)	40	39,82	20/09/2000	19/09/2002
 Options de souscription⁽⁴⁾ ou d'achat d'actions 	10% du nombre total d'actions A et O	1,70%	20/09/2000	19/09/2005

⁽¹⁾ Dans la limite d'un plafond global, toutes émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription confondues, de 750 millions d'euros.

⁽²⁾ Le montant nominal maximal d'une augmentation de capital par incorporation de réserves est limité au montant global des sommes pouvant être incorporées au capital.

⁽³⁾ Émission de valeurs mobilières représentatives de créances donnant droit ou attachées à un titre de capital et dont le montant nominal maximal est limité à 6 milliards d'euros.

⁽⁴⁾ Limite de 10 % applicable aux options de souscription.

TITRES NON REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL

Ces titres concernent les emprunts obligataires ordinaires : le solde de ces emprunts s'élevait au 31 décembre 2001 à 5 969 millions d'euros.

Neuf de ces emprunts sont admis sur le premier marché de la Bourse de Paris :

- l'emprunt 6,375 % émis en 1993 ;
- l'emprunt 5,75 % émis en 1994 ;
- l'emprunt 5,625 % émis en 1997 ;
- l'emprunt zéro coupon émis en 1998 :
- l'emprunt 4,375 % émis en 1999 ;
- l'emprunt 5 % émis en 1999 ;
- l'emprunt à taux variable (Eonia + 24 points de base émission 2000) ;
- l'emprunt à taux variable (Euribor 3 mois + 15 points de base émission 2000) ;
- l'emprunt à taux fixe de 5,875 % émission 2000.

Au cours de l'exercice 2001, Alcatel a, en outre, émis trois emprunts :

• le 11 octobre 2001, un emprunt obligataire de 40 millions de dollars singapouriens (environ 25 millions d'euros), d'une maturité de trois ans, représenté par des obligations portant intérêt fixe au taux de 4 %;

- le 7 décembre 2001, un emprunt obligataire de 1,2 milliard d'euros, d'une maturité de cinq ans, représenté par des obligations portant intérêt fixe au taux de 7 % ;
- le 27 décembre 2001, un emprunt obligataire de 120 millions d'euros, représenté par des obligations portant intérêt au taux de 4,375 %, assimilable à l'emprunt de 1 milliard d'euros émis le 17 février 1999 arrivant à échéance en 2009.

Les deux premiers emprunts émis dans le cadre du programme d'Euro Medium Term Notes, d'un montant de 5 milliards d'euros, mis en place le 27 juillet 2001, sont cotés à la Bourse du Luxembourg.

Le dernier emprunt, émis le 27 décembre 2001, a été admis à la cotation à la Bourse de Paris.

La société dispose d'une autorisation d'émettre des emprunts obligataires à hauteur d'un montant nominal maximal de 10 milliards d'euros, en vertu d'une décision de l'assemblée générale du 16 mai 2000 pour une période expirant le 31 décembre 2002 et dont le solde disponible s'élève au 31 décembre 2001 à 6,455 milliards d'euros. Le renouvellement de cette autorisation sera porté à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

MARCHÉ DE L'ACTION ALCATEL

Cotations

L'action Alcatel A est cotée sur le premier marché de la Bourse de Paris (code RGA 13000 et code Reuters CGEP.PA), sur les places financières d'Amsterdam, Anvers, Bâle, Bruxelles, Francfort, Genève, Tokyo et Zurich, ainsi que sur le SEAQ, à Londres. Le titre est également coté au New York Stock Exchange (code ALA) sous forme d'American Depositary Shares (ADS). Depuis le 22 mai 2000, chaque ADS (American Depositary Shares) Alcatel coté aux États-Unis sur le New York Stock Exchange représente une action Alcatel ordinaire. Au 31 décembre 2001, il y avait 94 781 268 ADS "A" en circulation.

L'action Alcatel A fait partie de l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris et du DJ Euro Stoxx 50.

Une classe d'actions négociables portant sur les actions Alcatel est échangée sur le Monep (Marché des options négociables de Paris).

Transactions à la Bourse de Paris (action Alcatel A, en euros)⁽¹⁾ et au New York Stock Exchange (ADS, en dollars)⁽²⁾

							Nombre de tit	res échangés
	Cours le p	lus haut	Cours le p	lus bas	Cours de	clôture	sur le	mois
	Action A	ADS	Action A	ADS	Action A	ADS	Action A	ADS
2001								
Janvier	72,35	66,94	51,60	49,75	63,75	58,50	250 831 000	49 426 600
Février	64,50	60,65	42,00	37,60	42,30	38,72	227 503 000	35 986 000
Mars	48,90	45,35	33,85	28,48	34,25	28,76	261 178 000	53 533 600
Avril	38,58	34,20	29,65	26,60	36,70	32,46	245 797 000	38 487 200
Mai	39,14	34,66	28,25	24,59	29,95	25,27	285 610 000	41 874 100
Juin	31,60	26,39	22,22	19,51	24,70	20,74	206 219 000	26 530 300
Juillet	25,61	21,51	16,73	14,75	20,35	17,40	235 088 000	28 878 500
Août	22,58	19,73	16,45	15,30	17,01	15,60	207 090 000	22 529 300
Septembre	17,70	15,60	11,50	10,57	12,63	11,60	262 425 000	22 229 200
Octobre	17,96	15,61	11,34	10,53	16,77	14,93	298 664 000	30 607 200
Novembre	22,70	19,80	16,12	14,87	20,38	18,01	257 666 000	29 343 400
Décembre	23,29	20,18	17,40	15,91	19,20	16,55	148 885 000	17 703 100
2000								
Janvier	48,80	47,38	39,24	38,88	40,80	40,06	141 155 000	32 325 500
Février	56,98	55,50	41,20	40,00	48,64	47,25	195 043 000	48 005 200
Mars	51,88	49,69	43,80	42,56	45,86	43,81	107 926 000	27 563 400
Avril	51,00	46,38	39,10	37,00	51,00	45,44	109 170 000	27 662 700
Mai	61,40	55,50	49,10	42,88	59,30	54,56	178 839 000	43 868 500
Juin	74,60	69,81	58,10	55,94	68,70	66,50	139 790 000	38 808 800
Juillet	84,00	76,75	67,60	64,94	79,60	73,13	104 663 000	33 053 200
Août	93,15	82,88	70,20	63,25	92,05	82,88	98 355 000	24 013 200
Septembre	97,15	86,25	70,25	61,75	72,50	62,88	132 280 000	37 062 000
Octobre	81,10	69,69	66,60	56,56	71,90	62,38	187 102 000	46 925 400
Novembre	78,15	67,00	55,30	46,63	57,00	50,50	176 924 000	33 711 400
Décembre	77,90	68,31	56,85	50,75	60,50	55,94	150 354 000	34 258 100

^{*}Source Renters

⁽¹⁾ Le nominal de l'action Alcatel A a été divisé par cinq le 22 mai 2000. Afin de faciliter les comparaisons, tous les chiffres des périodes précédentes ont été recalculés pour en tenir compte. (2) ????

Transactions à la Bourse de Paris (action Alcatel O, en euros) et sur le Nasdaq (ADS, en dollars)*

							Nombre de tit	res échangés
	Cours le plus haut		Cours le plus bas		Cours de clôture		sur le mois	
	Action O	ADS	Action O	ADS	Action O	ADS	Action O	ADS
2001	_							
Janvier	65,00	59,50	39,52	38,13	54,60	50,50	3 474 823	683 500
Février	58,20	53,75	41,40	35,50	42,00	37,50	2 131 508	305 600
Mars	46,90	41,75	31,05	27,00	31,18	27,25	2 302 189	366 000
Avril	35,90	32,81	22,75	20,00	31,91	27,47	2 836 743	427 100
Mai	33,90	30,12	22,25	18,45	22,25	18,60	3 824 796	369 200
Juin	22,80	19,30	12,80	10,95	14,35	11,50	3 166 507	273 500
Juillet	14,75	12,39	9,55	8,28	11,10	9,55	2 433 273	201 800
Août	12,36	10,45	7,75	7,00	8,15	7,01	2 411 228	161 800
Septembre	8,49	7,05	4,50	4,04	5,60	5,10	2 365 694	222 200
Octobre	9,17	8,00	5,11	4,55	8,80	7,99	2 177 861	339 700
Novembre	10,95	9,63	7,50	6,53	9,22	8,25	3 778 066	182 600
Décembre	10,39	8,95	7,41	6,45	7,72	6,75	1 478 901	448 200
2000								
Octobre	90,00	71,75	65,50	48,56	70,10	61,38	13 526 957	4 454 700
Novembre	79,90	68,00	55,10	47,00	57,90	47,38	4 349 525	1 166 700
Décembre	72,00	62,94	46,65	41,38	47,01	42,00	3 412 516	985 400

^{*}Source Renters

PRINCIPALES PROPOSITIONS SOUMISES À LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

A - Administrateur

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires de ratifier le mandat d'administrateur de M. Peter Mihatsch coopté par le conseil d'administration du 30 janvier 2002, pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

B - Achat et vente d'actions de la société

Les actionnaires seront appelés à se prononcer sur l'autorisation à donner au conseil d'administration d'intervenir en Bourse sur les actions de la société dans les limites suivantes, sans toutefois que le nombre d'actions achetées ne puisse excéder 10 % du nombre d'actions composant le capital social :

(en euros)	Actions de catégorie A	Actions de catégorie O
 Prix maximal d'achat Prix minimal de vente	50 10	25 5

C - Principales modifications statutaires

Mise en conformité des statuts avec la loi du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques

Il sera proposé aux actionnaires de voter une refonte des statuts pour les mettre en conformité avec la loi du 15 mai 2001. Les modifications apportées visent essentiellement les conditions d'exercice des fonctions des mandataires sociaux et des organes de direction ainsi que le rôle attribué au conseil d'administration et aux organes de direction, les règles relatives à la convocation et aux délibérations du conseil d'administration, l'accès et le vote aux assemblées générales. Il sera, par ailleurs, proposé d'unifier la limite d'âge des dirigeants sociaux et de la porter à soixantehuit ans.

D - Renouvellement des autorisations d'augmenter le capital social et d'émettre des valeurs mobilières

Il sera, par ailleurs, proposé de renouveler certaines autorisations en vigueur.

Si l'assemblée générale vote en faveur des propositions qui lui seront faites, la société sera dotée des autorisations suivantes :

Produits (en euros)	Montant maximum autorisé ⁽¹⁾	Date d'autorisation	Date limite de validité
Émission, avec ou sans droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres autres que les titres de créance	0.750 milliond	10 ovel 2002	17 July 2004
donnant accès au capital (y compris OPE initiée par la société) Émission, avec ou sans droit préférentiel de souscription,	0,750 milliard	18 avril 2002	17 juin 2004
de titres de créance donnant droit ou attachés à un titre de capital Augmentation de capital avec incorporation		18 avril 2002	17 juin 2004
de réserves (soit par émission d'actions gratuites, soit par élévation du nominal)	Montant global des sommes pouvant être incorporées	18 avril 2002	17 juin 2004
Émission d'obligations éventuellement assorties de bons de souscription d'obligations ou			
de bons d'acquisition d'actions	10 milliards	18 avril 2002	17 juin 2004
Émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire (art. L. 443-1 et suivants du Code du travail)	e 3% du capital existant au moment de l'émission	18 avril 2002	17 juin 2004
Options de souscription ou d'achat d'actions No	ombre d'options de souscription d'actions en circulation inférieur à 15% du capital	18 avril 2002	17 juin 2005

⁽¹⁾ En valeur nominale

LES DROITS ET OBLIGATIONS DES ACTIONNAIRES

Forme des actions et seuils statutaires	139
Assemblées d'actionnaires - Droits de vote	139
Affectation du résultat	140

FORME ET INSCRIPTION DES ACTIONS ET SEUILS STATUTAIRES, FRANCHISSEMENTS DE SEUILS, IDENTIFICATION DES DÉTENTEURS

Toutes les actions sont nominatives jusqu'à leur entière libération.

Les actions de catégorie A et O entièrement libérées sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire sous réserve des dispositions prévues au (2) du paragraphe ci-après. Les actions sont représentées par des inscriptions en compte au nom de leur propriétaire sur les livres de la société émettrice ou auprès d'un intermédiaire habilité. Les titres inscrits en compte se transmettront par virement de compte à compte. Les inscriptions en compte, virements et cessions s'opéreront dans les conditions prévues par la loi et les règlements en vigueur. Dans le cas où les parties ne sont pas dispensées de ces formalités par la législation en vigueur, la société peut exiger que la signature des déclarations ou ordres de mouvement ou

Outre l'obligation légale d'informer la société de la détention de certaines fractions du capital, toute personne physique ou morale et/ou tout actionnaire qui vient à posséder un nombre d'actions de la société égal ou supérieur à :

virements soit certifiée dans les conditions prévues par les lois

et règlements en vigueur.

1) 0,5 % du nombre total des actions doit, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil de participation, informer la société du nombre total des actions qu'il possède, par lettre, télécopie ou télex. Cette déclaration est renouvelée dans les mêmes conditions chaque fois qu'un nouveau seuil de 0,5 % est franchi jusqu'à 2,5 % inclus.

2) 3 % du nombre total des actions doit, dans les cinq jours de Bourse à compter du franchissement de ce seuil de participation, demander l'inscription de ses actions sous la forme nominative. Cette obligation de mise au nominatif s'applique à toutes les actions déjà détenues ainsi qu'à celles qui viendraient à être acquises au-delà de ce seuil. La copie de la demande de mise au nominatif, envoyée par lettre ou télécopie à la société dans les quinze jours à compter du franchissement de ce seuil, vaut déclaration de franchissement de seuil statutaire. Cet envoi est renouvelé dans les mêmes conditions chaque fois qu'un seuil de 0,5 % est franchi jusqu'à 50 %.

Pour la détermination des seuils prévus aux (1) et (2), il sera tenu compte également des actions détenues indirectement et des actions assimilées aux actions possédées telles que définies par les dispositions des articles L. 233-7 du Code de commerce. Dans chaque déclaration visée ci-avant, le déclarant devra certifier que la déclaration faite comprend bien tous les titres détenus ou possédés au sens de l'alinéa qui précède. Il devra indiquer également la ou les dates d'acquisition, et préciser le nombre d'actions de chaque catégorie qu'il détient. En cas d'inobservation des dispositions prévues aux (1) et (2)

ci-avant, l'actionnaire sera, dans les conditions et limites définies par la loi, privé du droit de vote afférent aux actions dépassant les seuils soumis à déclaration, à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction de capital au moins égale à 3 %. Tout actionnaire dont la participation au capital devient inférieure à l'un des seuils prévus aux (1) et (2) ci-avant est également tenu d'en informer la société dans le même délai de quinze jours et selon les mêmes modalités.

La société pourra, dans les conditions prévues par les dispositions légales ou réglementaires en vigueur, demander communication à tout organisme ou intermédiaire habilité de tout renseignement relatif à ses actionnaires ou détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote, leur identité, le nombre de titres qu'ils détiennent et l'indication, le cas échéant, des restrictions dont les titres peuvent être frappés.

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES DROIT DE VOTE

Les assemblées d'actionnaires générales ou spéciales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. L'assemblée générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Ses décisions sont obligatoires pour tous, même pour les absents ou dissidents. La réunion a lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire peut participer personnellement, par mandataire ou par correspondance, aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses titres sous la forme soit d'une inscription nominative, soit du dépôt de ses titres au porteur au lieu mentionné dans l'avis de convocation ; le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire trois jours avant la date de réunion de l'assemblée et peut être abrégé par décision du conseil d'administration.

Pour être retenu, tout formulaire de vote par correspondance ou par procuration doit avoir été reçu effectivement au siège social de la société ou au lieu fixé par les avis de convocation au plus tard trois jours avant la date de réunion de l'assemblée générale. Ce délai peut toutefois être abrégé par décision du conseil d'administration.

Sous réserve des dispositions ci-après, chaque membre de toute assemblée a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Toutefois, un droit de votre double est attaché à toutes les actions nominatives et entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis trois ans au moins.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété. Néanmoins, n'interrompra pas le délai ci-avant fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au nominatif, par suite de succession ab intestat ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successible. Quel que soit le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie O possédées par lui directement et/ou indirectement, un actionnaire ne pourra exprimer, au titre des votes simples qu'il émet, en assemblée générale ou en assemblée spéciale, tant en son nom personnel que comme mandataire, plus de 8 % des voix attachées aux actions présentes ou représentées lors du vote de toute résolution d'une assemblée générale ; s'il dispose en outre, tant en son nom personnel que comme mandataire, de votes doubles, la limite ainsi fixée pourra être dépassée, en tenant exclusivement compte de ces droits de vote supplémentaires, sans toutefois pouvoir en aucun cas excéder 16 % des voix attachées aux actions présentes ou représentées. Pour l'application de cette limitation, il sera tenu compte des actions détenues indirectement et des actions assimilées aux actions possédées telles que définies par les dispositions des articles L. 233-7 et suivants du Code de commerce.

La limitation instituée à l'alinéa précédent devient caduque de plein droit dès lors qu'une personne physique ou morale, seule ou de concert avec une ou plusieurs personnes physiques ou morales, vient à détenir au moins 66,66 % du nombre total des actions de la société, à la suite d'une procédure d'offre publique d'achat ou d'échange visant la totalité des actions de la société. Le conseil d'administration constate la réalisation de la caducité dès la publication des résultats de la procédure. La limitation instituée à l'alinéa ci-avant ne concerne pas le président de l'assemblée émettant un vote en conséquence des procurations reçues conformément à l'obligation légale qui résulte de l'article L. 225-106 du Code de commerce. Le droit de vote appartient à l'usufruitier dans toutes les assemblées générales ordinaires, extraordinaires ou spéciales. Dans le cadre de la mise en harmonie des statuts avec la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE), de nouvelles dispositions seront introduites afin de faciliter la participation et le vote des actionnaires aux assemblées.

Les actionnaires auront notamment la possibilité, sur décision du conseil d'administration, d'adresser leur formule de procuration et de vote par correspondance par télétransmission et de voter à toute assemblée par visioconférence ou par tout moyen de télécommunication permettant leur identification dans les conditions fixées par la réglementation.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

- 1. La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice. Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5 % pour constituer la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale a atteint le dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de cette fraction.
- 2. Le bénéfice distribuable, constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures et du prélèvement ci-avant et augmenté des reports bénéficiaires, est à la disposition de l'assemblée générale qui, sur proposition du conseil d'administration, peut, en tout ou partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende, sous réserve de ce qui est stipulé au 3 ci-après.

En outre, l'assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle. En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'assemblée générale ordinaire a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividendes en numéraire ou en actions.

L'assemblée générale ou le conseil d'administration, en cas d'acompte sur dividende, détermine la date à compter de laquelle le dividende est mis en paiement.

- 3. Sur le bénéfice distribuable, tel que défini au paragraphe précédent, il est prélevé par priorité la somme nécessaire pour verser aux actions de catégorie O, au titre de chaque exercice social et pour la première fois au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2000, un dividende égal par action, hors précompte, au plus élevé des deux montants ci-après définis :
- zéro virgule dix (0,10) euro;
- dix pour cent (10%) de la fraction du résultat net après impôt de la Division Optronics, correspondant à l'intérêt dédié défini par l'annexe II, dont le montant ressort de ses états financiers, divisé par le nombre total d'actions de catégorie O. Ce montant est cependant plafonné à cent cinquante pour cent (150%) du dividende mis en distribution par l'assemblée générale, au titre du même exercice, au profit de chaque action de catégorie A.

COMMUNICATION FINANCIÈRE ET RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Alcatel édite régulièrement des publications qui sont à la disposition du public désireux de mieux connaître le Groupe. Elles sont disponibles sur simple demande :

Alcatel

Service des Relations actionnaires 54, rue La Boétie 75411 Paris Cedex 08 Téléphone : 01 40 76 10 10

Télécopie : 01 40 76 14 05

Les communiqués financiers et le cours de Bourse peuvent également être consultés sur le site Internet : www.alcatel.com. Pour les actionnaires qui le souhaitent, Alcatel assure la prise en charge des droits de garde et de la gestion des titres Alcatel inscrits au nominatif pur.

Enfin, le Groupe mène une politique active de réunions d'information et va régulièrement à la rencontre de ses actionnaires.

De nombreuses présentations sont par ailleurs organisées, notamment sur les places boursières où le Groupe est coté.

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET ATTESTATIONS

Attestation du responsable du document de référence

"À ma connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société et du Groupe ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée."

Serge Tchuruk Président-directeur général

Attestation des responsables du contrôle des comptes

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Alcatel et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques, données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration d'Alcatel. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier, le cas échéant, les incohérences significatives avec les informations sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. S'agissant de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, cette lecture a pris en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes annuels, les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2001, 2000 et 1999 arrêtés par le Conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes de la profession applicables en France et ont été certifiés sans réserve.

Dans le rapport sur les comptes consolidés, sans remettre en cause notre opinion, l'attention des actionnaires a été attirée sur :

- la note 1 k aux comptes consolidés précisant les changements de mode d'évaluation et de présentation des provisions pour pensions et indemnités de fin de carrière, intervenus en 1999;
- la note 3 aux comptes consolidés précisant les changements comptables consécutifs à la première application des "nouvelles règles et méthodes relatives aux comptes consolidés", intervenus en 1999.

Les informations trimestrielles figurant dans les notes 34 et 35 aux comptes consolidés ont fait l'objet des diligences prévues par la norme 5-107 de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes intitulés "documents adressés aux actionnaires".

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence.

Neuilly-sur-Seine, le 18 mars 2002

Les commissaires aux comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES Christian Chiarasini DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

Alain Pons

Tableau de concordance renvoyant aux principaux paragraphes du règlement COB 98-01 et aux pages du document de référence correspondantes

	Paragraphes COB 98-01	Pages correspondantes du document de référence
Chapitre 1 : Responsable du document de référence		
et responsable du contrôle des comptes - Personne qui assume la responsabilité du document de référer	nce 1.1	142
 - Personne qui assume la responsabilité du document de référence - Attestation du responsable du document de référence 	1.2	142
 - Attestation du responsable du document de reference - Responsable du contrôle des comptes 	1.3	125
Responsable du confide des complesPolitique d'information	1.4	141
Chapitre 3 : Renseignements de caractère général		
- Renseignements concernant la société	3.1	121
- Renseignements de caractere général concernant le capital	3.2	126 - 127
- Répartition actuelle du capital et des droits de vote	3.3	127
- Marchés des titres Alcatel	3.4	135 - 136
- Dividendes	3.5	98
Chapitre 4 : Renseignements concernant l'activité du 0	Groupe	
- Présentation du Groupe et de ses activités	4.1	6, 15 à 23, 27, 28
- Dépendance à l'égard de l'environnement économique	4.2	32, 33
- Litiges	4.3	118, 119
- Effectifs	4.4	47
- Politique d'investissement	4.5	4, 5, 7
- Renseignements concernant les principales filiales	4.6	112
- Risques de l'émetteur	4.7	118, 119, 120
Chapitre 5 : Comptes consolidés et comptes sociaux		32 à 115
Chapitre 6 : Organes d'administration et de direction		
- Organes d'administration et de direction		8, 9, 10, 123
- Intérêts des dirigeants		123, 124
- Intéressement du personnel		125
Chapitre 7 : Évolution récente et perspectives d'avenir	r	4, 5, 33



Le présent document de référence a été déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 18 mars 2002, conformément au règlement n° 98-01.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse.



SERVICE DES RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES
54, rue de la Boétie - 75008 Paris
Tél.: N° vert 0 800 354 354 - Fax: +33 (0) 1 40 76 14 05
www.alcatel.com